LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL. XLII—No 20 WINNIPEG, SAMEDI, 13 AOUT 1955 PRIX: SEPT CENTS

Etonnement des Scouts de France en visite au Canada

LAC BEAUPORT — Un groupe de 138 jeunes scouts français sont étonnés des merveilles de la "Nouvelle-France", en vivant dans un luxe qu'ils voient rarement chez eux.

Ils sont venus en cet endroit voisin de l'ancienne capitale du Canada français pour y faire la connaissance des Canadiens français avant de se diriger vers Trois-Rivières et se rendre au jamboree international, à Niagara-on-the-Lake.

Jean Benistant, 17 ans, du Mans, en Bretagne, a dit, tout en se chauffant au soleil après un plongeon dans une magnifique piscine mise à la disposition des scouts par un hôtelier: "Vous êtes ici beaucoup plus modernes que nous le sommes chez nous". Il a ajouté qu'il nous trouve fort généreux.

Luxe enviable

Mais ce qui renverse ces garçons, c'est le luxe au milieu duquel nous vivons et la profusion de récepteurs de télévision, de puissantes voitures, de brillantes cuisines modernes et autres facilités particulières au "Nouveau-Monde".

"Vous avez tellement de choses dans vos maisons que seuls les riches possèdent en France", a dit avec envie l'un des scouts.

La plupart de ces scouts sont logés dans des maisons de cet endroit de villégiature et à Québec à moins d'une heure d'ici en auto.

L'un d'eux a dit qu'avant de venir au Canada, on leur avait dit que les Canadiens parlaient un français différent de celui de Paris et qu'ils auraient de la difficulté à le comprendre et à se faire comprendre. Ce qui est faux.

"On nous a dit souvent que le français que vous parlez ne ressemble pas au nôtre, mais il est semblable," dit-il.

Le jeune Benistant, étudiant dans un lycée, dit que les scouts et leurs familles ont économisé pendant des mois pour pouvoir faire ce voyage.

Approbation de notre campagne d'abonnements

Le 8 août 1955.

Monsieur le directeur
La Liberté et le Patriote

Monsieur,

L'Apostolat de la Presse Catholique a été vivement recommandé par les trois derniers Souverains Pontifes. L'Eglise, en effet, considère les journaux catholiques comme un moyen d'action absolument nécessaire en nos temps modernes.

Nous sommes donc très fier de posséder, dans notre propre ville archiépiscopale, **La Liberté et le Patriote**, destiné à la population canadienne-française du Manitoba et de la Saskatchewan. Cet hebdomadaire est véritablement un puissant moyen d'influence catholique dans l'Ouest cana-



dien, parce qu'il est toujours à l'affût des nouvelles qui intéressent la vie quotidienne de l'Eglise. Il est aussi un inspirateur de la vie catholique dans les limites de notre diocèse, un serviteur éclairé et zélé de toutes nos oeuvres, un témoin actif de nos combats pour l'avancement de cette vie catholique dans nos milieux indifférents et souvent hostiles à Dieu et à son Eglise. **La Liberté et le Patriote** n'a-t-il pas été un puissant soutien au cours de notre récente Campagne diocésaine en vue de recueillir des fonds pour le développement de nos oeuvres?

Nous recommandons donc vivement que ce journal pénètre dans tous les foyers de langue française de notre diocèse. Que nos diocésains reçoivent avec compréhension et générosité ses propagandistes. Qu'ils lisent attentivement leur journal, gagnant du trophée Francoeur en 1951, 1952 et 1954, honneur décerné par l'Association des Hebdomadaires de langue francaise du Canada au meilleur hebdomadaire de langue française au pays. Ils seront alors fiers de posséder ce journal, le vôtre, qui se recommande à la fois pour sa tenue littéraire et sa présentation typographique, et encore plus pour son inspiration doctrinale et son information sans cesse renouvelée.

† Philip F. POCOCK,
archevêque de Winnipeg.

Un président laïc pour l'Université de Montréal

MONTREAL — L'Université de Montréal créerait bientôt un précédent pour les universités catholiques romaines par la nomination d'un président laïc.

On sait que l'Université de Montréal est régie par une charte de Rome et par une charte civile. Dès la prochaine session, une demande sera faite à la législature pour amender cette charte.

Dans les milieux ordinairement bien informés, on nous affirme que le premier titulaire du nouveau poste sera Me Marcel Faribault, jusqu'ici secrétaire général de l'Université de Montréal, qui doit bientôt quitter ses fonctions pour devenir président et directeur général du Trust Général du Canada.

Autre poste confié à M. Léon Mayrand

OTTAWA — M. Alfred Rive, ancien haut-commissaire en Nouvelle-Zélande, vient d'être nommé ambassadeur du Canada en Irlande.

Le ministère des Affaires extérieures a aussi annoncé la nomination de M. Paul A. Bridle comme commissaire du Canada à la Commission consultative internationale du Laos. Il succède à M. Léon Mayrand, qu'on doit transférer à un autre poste diplomatique plus tard.

M. Rive, actuellement membre, pour les Affaires extérieures, du personnel dirigeant du Collège de la Défense nationale, à Kingston, Ont., succédera à M. W.-F.-A. Turgeon, que l'on vient de nommer ambassadeur au Portugal.

M. René Coty est arrière-grand-père

PARIS — Pour la première fois en France, un président de la République en fonctions est devenu arrière-grand-père. En effet, le premier arrière-petit-fils de M. René Coty, Hubert Lemaréchal, est né le vendredi 5 août, à Paris. Sa mère, Mme Janine Lemaréchal, est la fille de Mme Egloff, elle-même fille de M. et Mme René Coty.



Les enfants de l'orphelinat St-Michel, de Plappeville, France, se rassemblent joyeusement autour du beau carrousel qui leur a été donné par le Club féminin de la 2e escadre de chasseurs du CARC à Grostenquin, France. On remarque près de **Soeur Supérieure, Mme Sophie Weiser**, épouse du commandant de la station. (Photo de la Défense nationale)

Don d'un billion de dollars aux écoles publiques des E.-U.

PHILADELPHIE — Les catholiques des Etats-Unis donnent en taxes plus d'un billion de dollars par année aux écoles publiques, a déclaré S. Exc. Mgr J. F. O'Hara, archevêque de Philadelphie.

Se basant sur des statistiques du gouvernement, l'archevêque dit que les dépenses de construction d'écoles catholiques se sont élevées à $500 millions l'an dernier. De plus, les catholiques de ce pays épargnent chaque année $620,692,000 au gouvernement, en fait de dépenses d'opérations, en s'occupant de leurs propres écoles; c'est le montant supplémentaire que devrait verser le gouvernement si les jeunes qui fréquentent les écoles catholiques fréquentaient plutôt les écoles publiques.

Mgr O'Hara ajoute que les catholiques apportent encore d'autres contributions en payant la taxe locale ainsi que la taxe de l'Etat, avec leurs concitoyens. De plus, il existe en Californie une taxe foncière sur les écoles paroissiales.

Les menus d'été au Canadien National

MONTREAL — M. Gilles Toussaint, chef des cuisines du "Super Continental" du Canadien National, constate que la salade au poulet est le plat le mieux goûté des voyageurs. Peut-être la Semaine nationale de la Salade y est-elle pour quelque chose, puisque, à travers tout le pays, les mets froids, viandes, poisson et légumes sont à l'honneur. "Mais quels que soient les plats choisis, précise M. Toussaint, la fraîcheur des légumes et des viandes et l'assaisonnement approprié sont une garantie de succès dans toute bonne cuisine."

La canalisation ne nuira pas au port de Churchill

CHURCHILL, Man. — L'hon. G. Marler, ministre des Transports, a déclaré qu'il ne voit pas comment la canalisation du St-Laurent pourrait nuire aux activités du port de Churchill dans la baie d'Hudson, à 610 milles au nord de Winnipeg.

Il a dit qu'un rapport récent signale qu'un volume croissant de marchandises passera par ce port, débouché pour l'Ouest canadien, et que c'est pour cela que le port demeurera ouvert.

M. Marler fait une tournée dans la baie d'Hudson avec son sous-ministre, M. John Baldwin, M.A., de Niverville, directeur des services aériens, et quelques autres officiers de son ministère. Le groupe a auparavant visité Mont-Joli, Schefferville, Fort Chimo, Frobisher Bay et Coral Harbor.

Deux éminents Montréalais sont entrés en religion

MONTREAL — La vie religieuse exerce son attrait à tout âge. Deux Montréalais bien connus, l'un dans le domaine de la radio et de la TV et l'autre dans celui de l'enseignement, sont pour nous des exemples bien authentiques de vocations tardives.

Nous apprenons que M. Aurèle Séguin, 51 ans, de Radio-Canada, a pris l'habit chez les Dominicains, le 3 août, tandis que M. Charles-Auguste St-Hilaire (Frère Louis-Marie, franciscain) recevait le sacerdoce des mains de S. E. le cardinal P.-E. Léger, le 7 août.

M. Aurèle Séguin

M. Aurèle Séguin, qui fut, jusqu'à ces dernières semaines, chef des réseaux anglais et français de Radio-Canada pour la région de Québec, est devenu le R. F. Aurèle Séguin. Il a fait, à 51 ans, le premier pas dans une voie nouvelle qui doit l'acheminer vers le sacerdoce dans l'ordre des Dominicains.

Toute simple que soit la cérémonie, elle ne manque pas d'émouvoir ceux qui y assistent.

MM. Marcel, Robert et Jean Séguin, les trois fils du nouveau Frère Séguin, avaient voulu être à côté de leur père, à ce moment solennel de sa vie. Mme Marcel Séguin était également présente. Tous ont entendu le R. F. Séguin promettre d'être fidèle aux exigences de son nouvel état. L'obéissance, avait dit plus tôt le supérieur provincial, pourra l'envoyer en France, au Portugal, au Japon, ou dans tout autre pays où les Dominicains exercent leur apostolat.

Dom Oscar O'Brien

Plusieurs amis du nouveau novice étaient aussi venus à St-Hyacinthe pour cette prise d'habit. Parmi eux, on pouvait apercevoir un moine bénédictin, de l'âge du Frère Séguin, qui, il y a quelques années encore, poursuivait une brillante carrière musicale dans le monde avec le Quatuor Alouette: Dom Oscar O'Brien.

Dom Oscar O'Brien, qui pouvait probablement comprendre mieux que quiconque les sentiments qui animaient le Frère Séguin au moment d'abandonner définitivement une profession respectée, a été le premier à aller féliciter son ami dans les jardins du noviciat de l'ordre.

M. St-Hilaire

Le frère Louis-Marie, franciscain, est l'un des fondateurs de l'Institut classique Mongeau-St-Hilaire, où il a enseigné pendant 25 ans. De 1949 à 1952, l'éminent professeur a étudié la théologie pendant trois ans à l'Angelicum de Rome. Il était alors simple ecclésiastique du diocèse de St-Jean. Revenu au pays, il entrait chez les Franciscains, à Sherbrooke, le 4 octobre 1954. Après une année de noviciat, il a enseigné deux ans au collège Séraphique des Trois-Rivières. Maintenant, par un indult spécial de Rome, il fut ordonné en l'église des Franciscains de Montréal. Ses supérieurs l'enverront, en septembre, compléter sa quatrième année de théologie à Rome.

Pie XII décrit la tâche de la mère chrétienne

VATICAN — Le pape a reçu un groupe de membres de la Jeunesse indépendante catholique féminine belge venus à Rome à l'occasion du 25ème anniversaire de leur association.

Dans une allocution qu'il leur a adressée Pie XII a insisté sur l'importance de leur tâche dans la famille qui, a-t-il dit, est la cellule-mère de l'organisme social. Evoquant leurs tâches de futures épouses et de futures mères, le pape a dit: "Comment une mère chrétienne conservera-t-elle à son foyer, suscitera-t-elle en ses enfants ces attitudes évangéliques, qui témoignent, au sens plein du terme, de la vérité du christianisme?

Solides convictions nécessaires

"Ne faut-il pas qu'elle possède de solides convictions, des sentiments chrétiens? A chaque instant, elle doit être en mesure de discerner, parmi les influences innombrables qui pénètrent chez elle et intéressent les siens, celles qui respectent les valeurs chrétiennes et les favorisent. Les autres, elle saura les prévenir, les écarter, ou les contre-balancer par la ferveur d'une vie intérieure, qui transparaîtra spontanément dans ses paroles, ses gestes et tout son comportement.

"Pour en arriver là, et savoir poursuivre à longueur d'années ce travail infiniment délicat, mais dont dépend finalement le niveau spirituel d'un foyer, vous avez dès maintenant à apprendre cet art difficile. Vous apportez sans doute beaucoup d'enthousiasme dans l'accomplissement des tâches apostoliques qui vous sont confiées, mais sachez aussi réfléchir et prier, examiner en groupe ou dans la solitude les principes qui doivent vous inspirer, étudier à la fois les conditions du milieu avec ses déficiences et ses promesses, et la doctrine de l'Eglise qui guidera vos entreprises'."

A la maison mère des Fils de Marie, Santé des malades, à Sylva Maria, Framingham, Mass., le **R. P. Edward F. Garesche, S.J.**, fondateur, explique le sens symbolique du modèle qu'il a tracé d'un sanctuaire à Notre-Dame de la Santé, du Bonheur et de la Paix. Ce temple est actuellement en construction sur les terrains de la communauté. (NC)

Record de vitesse d'un nouvel aérobus

NEW-YORK — La compagnie d'aviation américaine Panagra a annoncé qu'un de ses appareils DC 7-B a établi un nouveau record de vitesse sur le parcours Buenos-Aires-New-York au cours de son premier vol.

Cet appareil, d'un type qui vient d'entrer en service, a couvert les 6,300 milles en 20 heures deux minutes, avec escales à Lima, Pérou et Miami (Floride).

Ce temps record bat de sept heures 13 minutes celui des appareils DC 6-B que le DC 7-B va remplacer sur cette ligne. Panagra commencera cette semaine un service bihebdomadaire entre les deux capitales par DC 7-B.

Acuité des problèmes canado-américains

Washington se rendra-t-il aux instances du Canada?

OTTAWA — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que le comité canado-américain pour le Commerce et les Affaires économiques se réunira à Ottawa le 26 septembre prochain.

Il existe un bon nombre de commissions ou de comités conjoints qui sont formés de représentants des Etats-Unis et du Canada et qui étudient divers aspects des relations entre nos deux pays. Ce sont le plus souvent des comités de spécialistes. Mais celui-ci est un comité "du sommet", pour employer un mot à la mode. Il est composé de ministres des gouvernements des deux pays, et pas des moindres: de chaque côté, les ministres des Affaires étrangères, du Commerce, des Finances et de l'Agriculture.

But du comité

On attendait beaucoup de cet organisme lorsqu'il a été constitué, le 12 novembre 1953, à la suite d'un échange de notes diplomatiques entre les deux capitales et au moment de la visite du président Eisenhower à Ottawa. Son but était d'aplanir les difficultés qui surgissent assez fréquemment dans nos relations commerciales et d'étudier les mesures propres à améliorer ces relations.

Malheureusement, on n'a plus guère entendu parler de ce comité. Il ne s'est réuni qu'une fois depuis sa fondation, le 1er mars 1954, et n'a pas été convoqué depuis. Il devait se réunir au moins une fois par année. Et l'on dit à Ottawa que le gouvernement canadien tentait depuis plusieurs mois de rassembler les ministres des deux pays mais qu'aucune date ne semblait convenir à Washington. On a enfin fixé celle du 26 septembre. Mais il ne faudrait pas s'étonner outre mesure si Washington demandait une remise lorsque approchera cette date.

Il y a quelque ironie à relire aujourd'hui le communiqué qui avait été émis à la suite de la réunion du 16 mars 1954, tenue à Washington. Car à peu près tous les problèmes qu'on y énumère avec un accompagnement de bonnes intentions, loin d'avoir été résolus ou même atténués, sont devenus plus aigus.

Les excédents agricoles

L'un de ces problèmes, c'est la façon de disposer des excédents de production agricole. On y dit que "si les surplus sont écoulés sans considération de ce que les échanges normaux risquent d'en être troublés, il pourra en résulter un tort immense, non seulement pour le commerce des Etats-Unis et du Canada, mais aussi pour l'économie mondiale".

On y ajoute que les gouvernements continueront de se consulter et l'on y déclare solennellement "l'intention bien nette de veiller à ce que toute mesure extraordinaire tendant à réduire les surplus ait pour résultat d'accroître la consommation, et d'augmenter, non pas de supplanter, le volume normal de produits agricoles qui fait l'objet d'échanges sur le marché mondial".

Or, qu'est-il arrivé à la suite de cette déclaration de bonnes intentions? Les Etats-Unis n'ont cessé de déverser à l'étranger, souvent en des pays où nous avions des marchés bien établis, leurs surplus agricoles sans paraître se préoccuper beaucoup de l'effet que cela pourrait avoir sur "le volume normal" des

(Suite à la deuxième page)

Largeur de vues des catholiques suisses

FRIBOURG — Le Grand Conseil du canton de Schwyz a adopté à l'unanimité un projet de revision de la Constitution cantonale conférant le caractère de droit public à l'Eglise protestante.

Cette revision accordera exactement la même situation juridique, financière et constitutionnelle aux protestants qu'aux catholiques. Jusqu'ici les protestants, bien que n'ayant aucune contribution à verser pour le culte catholique (déjà reconnu de droit public), ne pouvaient prélever un impôt sur leurs coreligionnaires. Désormais, grâce au caractère d'institution de droit public qui sera conféré à leurs paroisses, ils pourront décider de prélever un tel impôt et jouir des autres avantages juridiques d'une telle situation.

Impôts

Du point de vue de la procédure, lorsque la majorité des citoyens protestants d'une commune ou d'une région entendront se constituer en paroisse, celle-ci recevra le caractère de droit public après approbation par le Grand Conseil; cette paroisse aura ainsi la faculté de prélever des impôts comme les communes et l'Etat.

Respect du droit des minorités

La solution schwyzoise, qui sera prochainement soumise au vote populaire, ressemble dans ses grandes lignes aux solutions fribourgeoise, lucernoise, etc., et témoigne du souci des cantons catholiques suisses d'accorder aux minorités protestantes la même situation juridique, financière et constitutionnelle qu'à la majorité catholique, quelle que soit l'importance des minorités. C'est ainsi qu'à Schwyz, d'après le recensement de 1950, il y a 4,642 protestants sur 71,082 habitants, soit 6.5 p. 100 de la population totale.

Mouvement Pax Christi organisé au Brésil

RIO-DE-JANEIRO — On annonce la création prochaine d'un comité brésilien chargé d'organiser le mouvement "Pax Christi" dans ce pays. La présidence de ce comité sera assumée par le philosophe et écrivain catholique Alceu Amoroso Lima.

Entrée en vigueur de la loi Collard

BRUXELLES — La loi Collard, la fameuse loi scolaire qui suscita et qui suscite encore tant de remous en Belgique, est publiée au **Moniteur Belge** en date du 6 août. Elle devient donc exécutoire et le conseil de cabinet s'est occupé des arrêtés royaux d'application de cette loi.

Ce dernier acte de la procédure législative pour la mise en vigueur d'une loi aussi discutée ne signifie pas que "la guerre scolaire" soit terminée.

Annonçant la promulgation de "la loi maudite", la **Libre Belgique**, journal catholique, proclame:

"Pour tous les catholiques belges, la lutte n'est pas finie. Elle ne fait même que commencer. Ils n'auront de cesse que l'injustice soit réparée et que l'école libre retrouve la place à laquelle elle a droit dans le régime de l'enseignement en Belgique."

La période des vacances exclut, toutefois, tout rebondissement de la guerre scolaire avant la rentrée des classes.



M. et Mme Dominik Huebsch et leur fille, **Maria**, âgée de 15 ans, entrevoient de nouveau des jours heureux à leur départ de Bremerhaven, Allemagne, à bord du navire américain Général Langfitt, à destination de Philadelphie, Penn. La famille, d'origine yougoslave, fut réunie en 1930, alors que Mme Huebsch retrouva son mari en Allemagne, après avoir elle-même travaillé pendant quatre ans dans les mines de charbon de la Russie. Ces réfugiés sont parvenus à s'embarquer pour l'Amérique grâce à l'aide que leur fournissent les agences de secours catholiques des Etats-Unis. (NC)



Le **R. P. Jacques Bruyère, S.J.**, qui retourne en Orient après avoir complété ses études au Canada. Il quittera le pays en septembre prochain pour aller à Formose où il travaillera dans la capitale de Taïpeh avec le R. P. Edouard LaFlèche, S.J. Il passe le mois d'août au Manitoba pour visiter sa famille et ses nombreux amis de Letellier, de St-Boniface et des environs.

Les amis du Collège de St-Boniface

Le Collège et la profession du génie

ST-BONIFACE — Au cours du mois de juillet, dans une causerie donnée au poste CKSB en vue de promouvoir la souscription en faveur de l'agrandissement du Collège de St-Boniface, M. Aimé Barsalou (B.A. 1950), ingénieur en électricité, décrivait le rôle des études classiques dans la profession du génie:

"Nous, anciens du college, comprenons mieux l'évolution de notre société moderne et l'influence de la science et du génie sur son développement. Nous développons l'habileté de reconnaître et de produire avec soin une analyse de tout problème qui implique des aspects sociaux et économiques. Nous apprenons à lire avec discrimination et but et à arriver à une opinion intelligente. Nous cultivons l'aptitude à organiser nos pensées avec logique et à les exprimer avec lucidité et persuasion. Nous prenons connaissance avec les chefs-d'oeuvre de la littérature afin de mieux comprendre leur influence sur notre civilisation. Il y a aussi le développement des concepts religieux, moraux et sociaux, qui sont essentiels à une satisfaisante philosophie personnelle, à une carrière compatible avec le bien-être public et à une saine attitude professionnelle. Les études classiques suscitent l'intérêt et le plaisir dans ces poursuites et ainsi l'aspiration à des études plus avancées.

"Depuis sa fondation, le College de St-Boniface a fourni environ vingt ingénieurs à la profession de génie. Ce n'est pas suffisant. L'ingénieur canadien-français doit prendre la place qui lui revient au Manitoba, à côté de l'homme d'affaires, du médecin, de l'avocat et du prêtre."

En terminant, M. Barsalou rappela que le génie se met au service du collège, surtout au moment d'une construction comme celle du gymnase. Mais auparavant, il faut des fonds! Que les amis, les anciens surtout, se montrent de plus en plus généreux pour la cause de l'éducation, pour leur collège! "Que tous mettent l'épaule à la roue!"

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: C.-L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 9 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Washington se rendra-t-il aux instances du Canada?

(Suite de la première page)

échanges. Ce problème est plus aigu aujourd'hui qu'il ne l'était en mars 1954 et c'est l'un de ceux que le gouvernement canadien se propose de soulever à la réunion de septembre, un an et demi après cette déclaration de bonnes intentions.

L'accord de Genève

Le communiqué du 16 mars 1954 faisait grand état du rôle que devait jouer, dans les relations commerciales, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) "en établissant un code de conduite commerciale".

Or, l'automne dernier, lorsqu'on a entrepris la revision de cet accord à Genève, la délégation des Etats-Unis faillit lui donner son coup de grâce et, c'est l'intervention énergique de M. Howe qui empêcha la conférence de devenir un enterrement de première classe.

Le communiqué de mars 1954 parlait encore de "la nécessité de mesures de libéralisation générale et plus prononcée du commerce et des paiements". Mais depuis lors, l'influence des éléments protectionnistes s'est fait sentir plus que jamais au congrès de Washington et il a fallu, à plusieurs reprises, l'intervention directe et personnelle du président Eisenhower pour la mise en vigueur de mesures restrictives qui atteignaient directement nos exportations aux Etats-Unis. Le président en a empêché quelques-unes, mais pas toutes, et c'est de justesse qu'il a arraché au Congrès la loi qui l'autorise à négocier des réductions limitées des droits de douane ne dépassant pas cinq pour cent par année durant trois ans.

"Libération générale et plus prononcée du commerce" . . .

Le communiqué reconnaissait aussi "qu'il importe d'éviter toute initiative pouvant nuire à ces échanges dont les deux pays retirent de tels bienfaits". Il s'agissait du volume des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada. Le plus considérable qui existe au monde entre deux pays. Mais depuis lors, des restrictions ont limité l'exportation de plusieurs produits canadiens aux Etats-Unis et ce n'est qu'à la suite de démarches pressantes et de représentations énergiques faites à Washington que d'autres produits canadiens ont échappé aux restrictions dont ils étaient menacés.

A la lumière de ce qui s'est passé depuis 18 mois, on se demande ce que donnera la réunion du 26 septembre. Espérons toujours, puisqu'il y a encore la politique du bon voisinage . . .

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Deux vedettes viennent de quitter la scène sportive de façons bien différentes. Indian Jack Jacobs, au milieu des acclamations de la foule; Alfred "Pit" Lépine, entouré d'un groupe restreint d'amis qui tenaient à lui rendre ce dernier témoignage de leur estime et de leur affection. Paralysé depuis près de trois ans, Pit Lépine, vivant d'une modeste pension, a attendu la mort avec patience. A certains jours, le Renard argenté de la grande épopée des Canadiens des années 30, semblait vouloir reprendre le dessus mais la mort l'avait marqué et c'est au milieu de ses souvenirs que le coeur de cet athlète toujours vaillant cessa de battre pour le conduire aux portes de l'Eternité. Nous ne connaissions pas Pit Lépine intimement; il nous était arrivé de le rencontrer à plusieurs reprises alors qu'il parcourait la province de Québec comme vendeur de produits divers et nous l'avions revu, une ou deux fois, à des fonctions officielles. Mais le Pit Lépine que nous ne voulons pas oublier, c'est celui de notre enfance, alors que, suivant les évolutions des Canadiens avec plus d'attention que nous ne faisions nos devoirs scolaires, nous gardions dans un grand cahier les découpures des journaux se rapportant à cette équipe.

Nous avions même obtenu, chose inouïe, une photographie en couleur de ce colosse de six pieds qui pesait certainement 175 à 180 livres et dont l'engageante physionomie nous avait toujours attiré. On a dit de Lépine que son plus grand malheur avait été de jouer dans l'ombre de Morenz. On a peut-être raison, mais il semble bien que les exploits de Morenz, loin de rendre Lépine jaloux, l'inspiraient et qu'il n'a jamais cessé de briller tant que Morenz et lui-même ont été sur la même équipe. Lépine possédait quelque chose qui manquait à Morenz: c'était l'élégance sur la glace. Morenz était un bouillant Météor, tandis que Lépine était un grand artiste du patin et du jeu de précision. Nous nous souviendrons longtemps encore des heureux moments que Lépine nous a fait passer, au Forum quelquefois, et souvent à la radio, vers la fin de sa carrière surtout, quand on nous décrivait ses courses, ses passes et ses techniques défensives toujours égales et toujours rusées. Dans notre souvenir, Pit Lépine restera toujours le grand gentilhomme du hockey, un athlète propre, courageux, qui savait ajouter à sa dextérité au jeu une courtoisie et une politesse qui ont dû en faire un excellent camarade.

Exit Jacobs

Si Lépine a connu le sort réservé à tous les hommes et qu'il reçoit aujourd'hui sa récompense éternelle, Jack Jacobs, lui, connait le sort réservé à bien des athlètes: la force de la volonté mais la faiblesse du corps. Il ne fait aucun doute que Jack Jacobs aimerait encore jouer au football, mais on lui a fait réaliser qu'il ne pouvait plus transmettre à son corps, avec la même rapidité qu'autrefois, les ordres de son intelligence. La machine, pourtant puissante, a des limites et si l'esprit reste lucide, le corps donne déjà des signes que la jeunesse, comme la vie du reste, n'est qu'une époque passagère.

La décision de Jacobs de quitter le football alors que résonne encore à ses oreilles les vivats de la foule est très difficile à prendre. Nous n'espérons qu'une seule chose, c'est qu'il ne tentera pas de revenir sur cette décision au cours de la saison. Il est à peu près certain que Jacobs pourrait encore se tirer d'affaires au football pendant un an au moins. Mais il n'appartient pas aux rois de devenir paysans et c'est le contraire qui doit se produire. On imagine bien cependant que la décision de Jacobs d'accrocher ses escarpins n'a pas été facile à prendre et on ne l'admire que plus d'avoir écouté la voix de la sagesse. Si la lecture des découpures de journaux n'apporte pas toujours le pain sur la planche, elle empêche quand même un athlète de s'effacer trop rapidement et elle lui donne des tas de souvenirs qui devraient lui aider à bien vieillir.

Il aidera l'équipe

Nous trouvons parfois enfantin l'obstination de certains athlètes à vouloir poursuivre une carrière jusqu'à l'épuisement total. Qu'un champion n'accepte d'abdiquer que dans l'arène, cela est très compréhensible. Mais que celui à qui on a déjà prouvé qu'il ne possède plus les qualités qui en font un compétiteur de première classe accepte de continuer quand même pour redescendre au bas de l'échelle, voilà qui nous paraît puérile et injuste. Indian Jack Jacobs évite donc cette pierre d'achoppement et il continuera à aider l'équipe avec laquelle il a connu tant d'heures de gloire. En sa qualité d'éclaireur, Jacobs pourra faire bénéficier ses patrons de toutes ses connaissances en surveillant le jeu des clubs adversaires et en trouvant dans leurs armures les faiblesses qui aideront les Blue Bombers à rouler vers de nouveaux championnats. Jacobs pourrait aussi donner des leçons de football à des équipes de jeunes et il est l'homme tout indiqué pour bien enseigner aux futures étoiles canadiennes l'art de bien passer la balle.

La direction des Blue Bombers, en conduisant Jacobs à la retraite mais en le gardant au sein de l'équipe, a posé un beau geste qui sera certainement apprécié du public. A une époque où le sport devient de plus en plus une entreprise froide et calculatrice, il est agréable de constater que nos moeurs sportives ont encore conservé le respect de la personne humaine. Jacobs sera un bon ambassadeur pour Winnipeg et il deviendra probablement un bon instructeur d'ici quelques années. Indian Jack n'a pas toujours été facile à conduire, mais il a quand même prouvé qu'il savait se plier à la discipline de l'équipe. Il n'aura pas mené les Blue Bombers à la coupe Grey, mais il sera quand même parvenu à donner le plus mauvais spectacle et le plus sublime dans deux séries finales différentes qui l'ont vu passer du rang de poire nationale à celui du grand héros athlétique d'une nation qui attache aux sports une importance sans cesse grandissante.

Drôle de justice

Nous suivons avec intérêt le procès intenté par l'équipe de football des Blue Bombers à l'équipe de Cleveland de la ligue professionnelle des Etats-Unis. Nous ne pouvons mettre en doute les déclarations assermentées de l'instructeur Brown qui affirme qu'il ignorait complètement que les deux joueurs qui constituent le litige avaient signé un contrat avec une équipe canadienne. On nous permettra de trouver fort imprudente l'attitude de Brown de ne pas s'enquérir de la chose, surtout après que les Blue Bombers l'eurent mis au courant de leur décision de faire signer un contrat à ces deux joueurs. Brown déclare qu'il ne voyait dans cet avertissement qu'un moyen de lui faire peur.

Si les déclarations de Brown sont surprenantes, que penser de celles de l'avocat du club Cleveland qui dit au juge que les clubs américains qui ont poursuivi des joueurs devant les tribunaux canadiens ont perdu leurs causes? Cet éminent avocat veut-il insinuer que les clubs américains ont perdu leur cause parce qu'ils étaient Américains? C'est une insulte qu'un juge ne devrait pas tolérer dans son tribunal et nous sommes surpris de voir qu'on n'a pas encore relevé cette remarque pour le moins surprenante venant d'un avocat. La justice, aux Etats-Unis, serait-elle sujette à des influences externes qui justifieraient une telle déclaration?

Quoi qu'il arrive, nous maintenons que les coupables dans cette affaire sont ces athlètes complètement dénués de tout sens de l'honneur et qui signent deux contrats en sachant très bien qu'ils ne peuvent en remplir qu'un seul. Le tribunal serait bien avisé d'imposer une sentence sévère à ces deux violateurs de la loi qui, d'après nous et à la lumière de ces faits, n'offrent pas de très sérieuses garanties de fidélité à leurs employeurs. Dans le domaine des affaires, une telle tactique serait considérée comme malhonnête. Le football canadien a-t-il vraiment besoin de tels athlètes? Nous espérons que non.

En Saskatchewan

Mme Maxime Damphousse, pionnière de Dollard, meurt à l'âge de 70 ans

DOLLARD — Mme Maxime Damphousse, née Elmire Delorme, s'éteignait à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, le 20 juillet dernier, à l'âge de 70 ans, après 3 ans de maladie.

Les funérailles eurent lieu à Shaunavon, le samedi 23 juillet, dans l'église du Christ-Roi. L'inhumation se fit dans le cimetière Ste-Marie. M. l'abbé A. Knauff officiait.

La maison Binkley avait charge des arrangements funéraires.

Les porteurs furent: MM. Jos. Audette, Clément Gosselin, Armand Sicotte, Joseph Damphousse, de Letellier, Man., Ronald Fontaine et Evariste Saeck.

Mme Damphousse naquit à St-Barthélemy, P.Q., le 15 mars 1885 et vint à St-Joseph, Man., avec ses parents, vers 1890. Elle épousa Maxime Damphousse le 20 juin 1905. M. et Mme Damphousse résidèrent à St-Joseph jusqu'en 1910, alors qu'ils allèrent s'installer sur une ferme à Dollard, où ils demeurèrent jusqu'en 1945, alors qu'ils se retirèrent à Shaunavon.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, un fils, Barthélemy, 2 petits-enfants, Louis et Rita, ainsi que 2 frères, Zénon Delorme, de St-Boniface, et Wilfrid Delorme, de St-Joseph, Man.

Parmi l'assistance aux funérailles l'on remarquait M. et Mme Gaston Beaudry, d'Assiniboia, Sask., et M. et Mme Joseph Damphousse, de Letellier, Man.

Mme O. Nadeau, de N.-D. de Fatima de Maillardville, décédée à 52 ans

MAILLARDVILLE — Après une maladie de plusieurs mois, Mme Ovila Nadeau, née Rose-Alma Tétreault, nous quittait pour un monde meilleur, à l'âge de 52 ans, le 11 juillet. Epouse dévouée et mère de douze enfants, elle trouvait le moyen de se dépenser dans les organisations paroissiales. Elle joua un rôle très actif dans la congrégation des Dames de Ste-Anne à laquelle elle appartenait. La nombreuse assistance à ses funérailles prouve bien qu'elle est regrettée de tous.

Mme Nadeau laisse dans le deuil son époux, ses douze enfants: Marcel, Henriette (Mme McGinnis), de Vancouver, Denis, Paul-Emile, Lucille (Mme Emile Deaust), Madeleine (Mme D. Albert), Philippe, Julienne (Mme M. Beaulieu), tous mariés; Roger, Roméo, Claudette et Maurice, qui demeurent à la maison avec leur père. Lui survivent aussi un frère, le R. P. Paul-Emile Tétreault, O.M.I., économe au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., et six soeurs, dont la Rév. Sr Gilberte Tétreault, s.g.m., de l'Hôpital St-Boniface, Mme Bouvier, de Nipigon, Ont., Mme E. Bolerice, de Sullivan, P.Q., Mme W. Pinsonneau, Mme Aurèle Jean, de Maillardville, et Mme Lucien Denis, de Kennedy.

Çà et là

Depuis plusieurs semaines, Notre-Dame de Fatima n'a pas son courrier, la cause retombe sur le courriériste et sur les vacances. Depuis plus d'un mois, c'est un va-et-vient dans la paroisse, bon nombre de parents et d'amis nous viennent des Prairies et plusieurs des nôtres sont en voyage ou sont déjà revenus enchantés de leur promenade dans l'Est.

Visiteurs de l'Est

Trois groupes de compatriotes de l'Est, voyageant sous les auspices du Conseil de la Vie française, nous ont rendu visite à leur passage à Vancouver, au cours de juillet. Leur visite à Maillardville, quoique de bien courte durée, a été grandement appréciée. Nous souhaitons toutefois pouvoir causer plus longuement avec ces compatriotes au cours de leurs futures excursions, car ces voyages ont sans doute pour but de faire connaître notre beau pays, mais aussi et surtout la situation des nôtres dans les différentes provinces, en d'autres mots: de développer le patriotisme.

Maillardville renferme sans contredit le noyau de Canadiens français le plus fort de la Colombie. Il ne faudrait pas le considérer comme un faubourg de Vancouver ou de New Westminster destiné à disparaître de la carte géographique. Au contraire, Maillardville demeure le bastion français le plus puissant de cette province. L'oublier ou le mépriser serait être traître à sa race. Trop des nôtres, hélas! ont honte de son nom et préfèrent se cacher sous la peau de New Westminster. Maillardville, fondé il y a plus de quarante ans par un vaillant missionnaire Oblat, le R. P. Maillard, compte aujourd'hui près de 900 familles qui forment deux paroisses: Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Fatima.

Comment se fait-il qu'on a gardé la foi à Maillardville? Comment se fait-il qu'on y parle français encore? Et pourtant, il y a quarante ans on disait bien: dans dix ans, vingt ans, il n'y aura plus de français. Il est venu du renfort, il est vrai, des Prairies, mais ce qui a conservé les nôtres c'est sans doute la paroisse mais avant tout l'école, qui leur a permis de se développer si admirablement malgré les difficultés et les sacrifices multiples qu'il faut subir. Soyons donc fiers de notre héritage et contribuons à le développer.

Baptêmes

Le 31 juillet: Ronald-Fernand-Joseph, né le 14 juillet, fils de Fernand Guy et d'Aline Fournier. Parrain et marraine, Georges Lacasse et Lydia Tesser, représentés par M. et Mme Antonio Fournier, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Charles Filiatrault sont les heureux parents d'un garçon, premier-né. M. et Mme Fernand Filiatrault, grands-parents de l'enfant, furent les parrain et marraine, à son baptême, le 7 août.

Prince-Albert

Travaux d'embellissement pour notre ville

Le dimanche 7 août, pour la première fois, les autos stationnèrent sur le lot situé au nord de la cathédrale du Sacré-Coeur, à l'angle de la 13ème rue et de la 4ème avenue Ouest, et réservé à cet effet. Le besoin s'en faisait sentir depuis déjà longtemps.

Le terrain (autrefois la propriété des bureaux du "Patriote de l'Ouest" et du grand jeu de tennis) a été nivelé et couvert en macadam (ou asphalte), ainsi que l'entrée du côté sud de la cathédrale.

Le 8 août au matin, la ville commençait l'élargissement de la 14ème rue, à partir de l'avenue centrale jusqu'à la cathédrale. Ces dernières améliorations seront fort appréciées par tous les automobilistes et leurs familles, en raison du nombre d'automobiles toujours croissant d'année en année.

Nouveau magasin de quincaillerie

Dès le début du mois de septembre, une des plus anciennes habitations sur l'avenue centrale, datant de 1886, devra être démolie pour faire place à un nouveau magasin qui sera construit pour la "Kernaghan Hardware Co. Ltd.", à côté de la pharmacie Rowe, au sud du bureau de poste.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Dobson et leurs enfants, Dennis et Anita, sont revenus très enchantés de leurs vacances au cours desquelles ils furent les hôtes de l'hôtel Bessborough, à Saskatoon. Dennis et Anita en profitèrent pour aller saluer leurs anciennes institutrices, les Rév. Soeurs de la Présentation de Marie, au couvent de Sion. De là, la famille Dobson remonta au nord pour finir ses vacances au lac Waskesiu. Les voyageurs furent favorisés par une température idéale et revinrent chez eux après avoir passé une de leurs meilleures vacances.

Mlle Thérèse Dufault, infirmière licenciée, est retournée vaquer à ses occupations, à l'hôpital de Willow-Bunch, Sask. Elle était venue assister au mariage d'une de ses amies et compagne de classe (à l'école séparée St-Paul), Mlle Jeannette Pagé, qui unissait sa destinée à celle de M. Charles-C. Godin, de Prince-Albert, le samedi 6 août, dans la cathédrale du Sacré-Coeur.

Mlle Dufault, autrefois de cette ville, qui n'avait pas revu Prince-Albert depuis 10 ans, fut "émerveillée" des progrès accomplis, surtout au point de vue des nouvelles constructions. Mlle Dufault eut la bonne fortune de se rendre à Waskesiu pour un très court séjour, en compagnie des heureux époux. Elle s'est déclarée très enchantée de son voyage et de l'accueil bienveillant de ses hôtes, M. et Mme A.-L. Pagé, et de toutes ses anciennes connaissances.

M. le Dr et Mme Raymond Michaud sont retournés à Nipawin, après avoir rendu visite aux parents de Mme Michaud, M. et Mme Michael Cichon.

Mlles Julie Cichon et Betty Dodds sont revenues d'Edmonton, Alta, où elles étaient allées passer leurs vacances.

Sintaluta

Mme Marcel Français est de retour chez elle après deux semaines passées à l'hôpital de Wolseley.

Mme Fred Dolter a eu la visite de ses enfants de Régina, Wolseley et Sintaluta et d'autres amies qui lui ont fait une soirée-surprise pour sa fête.

Les familles Noël et Bob Oudot, Tom Earnshaw, Paul Français et Clément Miachel, Mmes Henri Oudot et Charles Henty sont allées à l'exposition de Régina.

M. et Mme Fred Dolter sont allés à Wolseley, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Adrien Bonneville, et visiter leur fils, Clément, qui est en traitement à l'hôpital de Wolseley.

M. Laurent Fortin, de Régina, est venu en fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, sont venus visiter leurs parents de Sintaluta.

Remerciements

Par la voix du journal, Mme Marcel Français remercie toutes les personnes qui lui ont rendu visite et envoyé des fleurs, des lettres, cartes et cadeaux pendant son hospitalisation. Elle remercie spécialement les dames de Ste-Hélène, de Sintaluta, et plusieurs dames de Ste-Anne, de Wolseley, pour leur gentillesse à son égard.

Meyronne

Etaient récemment de passage: chez les familles Arthur, Arsène et René Smith, M. et Mme Albert Gibeau, de Lajord, et Mme Léa Gibeau, de Cluny, Alta; chez M. Arthur Smith, sa nièce, Mme Gingras; chez M. et Mme Trefflé Brisebois, la Rév. Sr Agnès-Dominique, accompagnée des Rév. Srs Rose-William et Marie-André, toutes trois de la Congrégation des Soeurs Dominicaines, de Grand Rapids, Mich.

M. et Mme Léo Bouvier, Mme Arthur Smith et Johnny se rendirent à Moose Jaw pour affaires.

M. Arsène Smith et ses enfants passèrent plusieurs jours à Régina.

C. de C.

Le dimanche soir 7 août eut lieu, dans la salle municipale, une assemblée des Chevaliers de Colomb, à laquelle assistaient une soixantaine de membres de Laflèche et Meyronne, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Albert Gravel, curé de Laflèche, chapelain, M. Gérard Verhelst, Grand Chevalier, et M. Alain Charbonneau, secrétaire financier.

M. Raymond Thuot, Député Grand Chevalier, dirigeait l'assemblée.

M. l'abbé O. Lemay, curé, étant allé desservir la paroisse de Hodgeville, ne put y assister.

Les fêtes acadiennes

Un bicentenaire est célébré en Acadie, sous le regard vigilant de quatre grands évêques et sous l'impulsion vigoureuse des meilleures élites.

Pourquoi cet événement? De quoi est-il fait? Qu'est-ce qu'il signifie?

L'histoire du peuple acadien ne manque pas de faits importants à commémorer.

L'Acadie commence à Port-Royal en 1605 (trois ans avant la fondation de Québec). Des Français courageux et bien pensants y organisent une colonie modèle. Le site est enchanteur, le sol est riche, la mer inépuisable. Les colons sont de tout premier choix, les missionnaires zélés.

L'on déboise. Une paroisse s'organise, une autre, une troisième. La côte se jalonne de clochers: Grand-Pré, Beaubassin, Pissiquid, La Hève, Pasboncoup. La colonie s'étend laborieuse, riche et prospère, couvrant la péninsule et les îles du Golfe. Autour d'elle, les tribus sauvages se convertissent rapidement à la foi. Cette colonie, l'Angleterre la convoite, la surprend avec des garnisons trop faibles, y plante son drapeau; mais la France la reprend aussitôt et continue sa mission civilisatrice . . . Et ce régime dure plus de cent ans.

En 1710, Port-Royal tombe. Le drapeau français disparait pour toujours. Mais les droits civils et religieux sont garantis par de solides traités: foi, langue, propriété, usages. Bref, le changement d'allégeance ne compromet le bonheur de personne . . . et ça dure une trentaine d'années. Les gouverneurs anglais sont larges d'esprit, les Acadiens dociles et totalement loyaux, le pays est heureux.

Survient la fondation d'Halifax en 1749. L'Acadie reçoit à pleins vaisseaux les colons d'Angleterre. Voilà que ces nouveaux venus prétendent faire la pluie et le beau temps. "Que font donc ces Français dans nos parages? Ils possèdent les plus belles fermes de l'Acadie, un riche bétail, des maisons de seigneurs. Chassons-les du pays et nous aurons leurs biens."

Lawrence entre en jeu: un dur, un roué! Le voilà lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; il remplace momentanément le sympathique Hopson. La tragédie se noue, le plan de mort est arrêté.

Des émissaires sont envoyés deux à deux par toute l'Acadie, à titre de visiteurs amicaux. On les reçoit dans chaque maison. Ils soupent, ils dorment dans la meilleure chambre. A la faveur de la nuit, ils s'enfuient avec le fusil du fermier.

D'autres se présentent gentiment aux presbytères, persuadent le curé que sa présence est requise à tel endroit: affaire importante. Le curé part avec eux, pour une journée; mais il ne revient plus jamais. L'Acadie est sans prêtre. On les a habilement écartés.

Il lui reste des laïcs influents, hommes instruits et avisés, chefs de village et chefs ruraux. Ces dignes citoyens sont tous convoqués à Halifax, à titre de délégués: on y discutera, en assemblée courtoise, de mesures administratives. Ils s'y rendent. On les jette en prison et personne n'en entend plus parler.

Des bateaux mouillent dans les rades, sous les meilleurs prétextes. Les soldats en descendent: question de se dégourdir les jambes. Le général convoque à l'église tous les hommes et jeunes gens valides, afin de leur communiquer des décisions avantageuses qui émanent de la Couronne. Ils accourent. Séance tenante, ils sont faits prisonniers. On leur annonce que leurs personnes et leurs biens sont saisis et qu'ils seront déportés de leur pays. L'embarquement se fait entre deux rangs de baïonnettes. Les hommes mariés montent sur un bateau, les garçons sur un autre, les femmes sur un troisième, les jeunes filles sur un quatrième, les enfants font le remplissage au hasard, sans se soucier à qui ils appartiennent. Et les navires prennent le large pendant que sur la rive on incendie les maison. Pas deux de ces vaisseaux n'iront échouer au même port. Et les familles acadiennes ne se retrouveront jamais.

Quatorze mille personnes sont ainsi déportées. On les exile surtout en Nouvelle-Angleterre, mais on les sème en mille lieux différents.

Les voilà livrés à leur sort. Ils sont affamés, malades et sans argent. Ils ont une allure misérable et toute la population se met en défiance. Lawrence a prévenu l'opinion: "Attention à ces gens-là. Les Acadiens sont des voleurs et des assassins, des fomentateurs de discordes, des porteurs de mauvais germes". Le public américain se révolte, les journaux protestent auprès de leurs gouverneurs. Les chefs d'état se réunissent et votent des mesures préventives. La situation des exilés devient une sorte d'esclavage. Ils ne peuvent compter sur aucun secours. La charité publique leur est refusée, le travail également. Ils tombent à la merci de quelques maîtres qui les exploitent sans les rétribuer. La justice ferme les yeux sur leurs réclamations. La plupart meurent de misère. C'était d'ailleurs l'intention de Lawrence et de ses associés, que le peuple acadien soit décimé et anéanti, et que disparaisse au plus tôt tout vestige de sa langue et de sa religion. L'oeuvre est maintenant terminée. Des 14,000 déportés, 12,000 ont péri et les autres ne sont presque plus des humains.

Le grand chêne a été abattu, déraciné. Il dort à jamais; la mousse l'a recouvert; on marche sur ce cadavre sans même l'apercevoir. Mais tout à coup, sur la souche vermoulue renait une humble tige. De cette tige frêle sortira un nouvel arbre, un chêne plus grand et plus puissant que le premier. De ses branches tomberont des graines fécondes. Et le chêne deviendra une immense forêt.

En Nouvelle-Angleterre, plusieurs débris de familles exilées se regroupent providentiellement autour de quelques chefs hardis, tenaces et clairvoyants. La migration s'organise en caravane. Environ 200 familles d'Acadiens se mettent en marche en chantant l'"Ave Maris Stella". Cette odyssée est une des plus prenantes de l'histoire. Sans armes, sans nourriture et sans boussole, la caravane des héroïques marcheurs part du Massachussetts, traverse les forêts du Maine, débouche au Nouveau-Brunswick vers Memramcook et Shediac. On s'installe, nul ne sait comment. Québec dépêche sur les lieux ses meilleurs missionnaires. Les paroisses se fondent. Le peuple acadien recommence. C'est en 1766, onze années après la dispersion.

Au même moment, une deuxième caravane s'organise dans les Carolines et part en sens contraire, vers la Louisiane (alors colonie de la France). Aujourd'hui, la population de la Louisiane est en grande partie acadienne, elle est restée, jusqu'à nos jours, catholique et française.

Pour une période de cent ans, la vie acadienne est obscure. La tige monte lentement et plusieurs se demandent si jamais elle grandira. Pas d'écoles, pas d'organisation civile, pas de place d'ensemble, pas de secours extérieurs, pas d'argent. Il ne reste que la ressource du travail, de l'endurance et de la foi. La région de Memramcook-Shediac se développe au centre. Au nord, celle de Caraquet-Bathurst-Campbellton en fait autant. Elle se compose surtout des quelques centaines de familles qui ont pu échapper à la déportation et fuir les soldats en s'enfuyant à pied ou en canot. Une troisième région acadienne se développe au Madawaska, à même des survivants épars qui reviennent de l'exil ou qui sont montés en cachette le long de la rivière St-Jean, sans être dépistés par la terrible chasse-à-l'homme de 1756-1759. Enfin, un quatrième rameau acadien retige en Nouvelle-Ecosse, tant au Cap Breton qu'à la Baie Ste-Marie. La renaissance s'effectue. L'heure approche lentement. Le siècle obscur s'achève.

1850, les collèges apparaissent; 1871, on est assez fort pour réagir contre un programme scolaire antireligieux et antifrançais; 1881, l'unité acadienne s'affirme. Le collège du Père Lefebvre, c.s.c., a donné des élites. Les Pères Eudistes de Church Point et de Caraquet en ont fait autant. Mgr Richard apparaît soudain, comme un Moïse, à la tête du peuple acadien. Il lui donne sa société nationale, son drapeau ethnique, son hymne officiel (l'Ave Maris Stella). En 1912, il obtient du St-Père un premier évêque acadien, Mgr Edouard LeBlanc.

Aujourd'hui, l'Acadie compte environ 300,000 âmes, réparties en quatre diocèses acadiens. Les descendants des déportés de 1755 se chiffrent peut-être au million, avec ceux de la Louisiane, de Québec, de l'Ontario et de partout. Un très petit nombre seulement ont sombré dans leur foi et dans l'apathie nationale: 95 p. 100 sont restés catholiques et français.

Le rapprochement de ces deux dates, 1755 (la cruelle dispersion) et 1955 (l'Acadie vivante, définitivement ressuscitée), s'imposait de lui-même. Les fêtes du bicentenaire sont une nécessité.

De quoi le bicentenaire est-il fait? De larmes et de rancoeurs? Si vous le pensez, vous ne connaissez pas les Acadiens. Qu'ils se détrompent ceux qui s'effraient et qui prévoient des troubles politiques ou quelque perturbation nationale. Les Acadiens ne déclarent la guerre à personne, n'en veulent à personne. Ils se souviennent que, même au temps des plus dures épreuves, leurs aïeux mouraient en pardonnant.

La rancune est une chose qui n'existe pas en Acadie. Parcourez la littérature du bicentenaire, lisez les pastorales de nosseigneurs LeBlanc, Gagnon, Leménager et Robichaud; jetez les yeux sur le programme officiel: Messe de Reconnaissance à Moncton, Memramcook; pèlerinages de Reconnaissance à Grand-Pré vers l'église-souvenir et la statue d'Evangéline; grand pageant historique; nuits de prières, etc. La fête s'ouvrira joyeuse, au son des cloches de 400 églises. Elle attirera, en plus des fils de l'Acadie, les plus hauts dignitaires de l'Eglise canadienne, les hommes publics les plus en vedette, des représentants selects de la France, des Etats-Unis, de l'Angleterre, etc. Les gouverneurs de trois provinces ont contribué de leurs subsides à l'entreprise du bicentenaire; les écrivains, les poètes, les artistes, les musiciens ont choisi l'Acadie comme thème; les journaux sont à l'affût de ce grand événement; tous les périodiques le mentionnent avec respect et admiration.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir en Acadie l'action directe et soutenue de la divine Providence.

Rappelons-nous cependant que les méthodes divines diffèrent de nos méthodes. Les hommes attachent beaucoup d'importance au temps présent; car ils sont mortels et pressés par la brièveté de la vie. Dieu combine lentement son action en vue des siècles. A ses yeux, le temps présent compte pour peu de chose, les événements sont minimes et les résultats peuvent attendre. Un autre principe cher à Dieu, c'est qu'il importe de creuser profondément les bases quand l'édifice doit monter haut. La sainte Eglise catholique romaine devait se maintenir jusqu'à la fin des siècles. Dieu l'a soumise à une longue épreuve formatrice de trois cents ans. Néron, Marc-Aurèle, Septime-Sévère et toute une dynastie de tyrans dressent contre elle un programme de destruction méthodique. Ils oppriment, ils déciment, ils massacrent, et le sang coule à flots. L'injustice triomphe momentanément, elle écrase des millions de chrétiens sans défense; mais les siècles à venir se préparent, les fondements sont creusés pour une construction colossale. Cette pléiade de persécuteurs inhumains bâtissent donc, à leur manière, la chrétienté.

En 1755, l'Eglise acadienne est encore au berceau; Lawrence, Winslow, Shirley, Monckton et quelques autres tyrans dressent son arrêt de mort et répètent le geste des bourreaux de l'ancienne Rome. Dix mille vies sont sacrifiées. Aussi, nous constatons, après deux cents ans, combien cette chrétienté est forte et vigoureuse. Et l'avenir promet bien davantage.

En cette année bicentenaire, il importe donc que l'Acadie s'arrête à méditer les riches épreuves du passé et les impérieux devoirs de l'avenir. Il est indiscutablement logique que le thème des fêtes repose sur deux pensées maîtresses: la Reconnaissance et l'Espérance.

Laurent TREMBLAY, O.M.I.



Le traitement auquel il faudrait soumettre ceux qui abusent du klaxon.

Billet du samedi

Un écrivain, homme heureux: le baron de Montesquieu

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Emile Faguet, qui s'y connaissait, caractérisait comme suit Montesquieu, l'un des philosophes du XVIIe siècle: "Esprit bien fait et vie bien faite". Il ne se trompait pas. En un temps où le nombre des fols n'était pas moins grand qu'aujourd'hui, il fut un sage. Il était timide, retiré, se mêlait peu aux gens, mais il jugeait vite des choses, des idées, des hommes. Il avait de la fortune et sut en vivre, sans chercher à accumuler pour le plaisir. Il préférait la vie dans ses terres, face à la nature, à celle de la cour. Il n'hésitait pas à dire: "Je m'éveille le matin avec une joie secrète, je vois la lumière avec une espèce de ravissement. Tout le reste du jour, je suis content".

Il n'est rien de spectaculaire dans son existence, qui se déroula parallèlement à celle de Voltaire, homme tapageur s'il en fut, à une époque où les tapageurs ne manquaient point. Il était simple et n'avait pas d'ambition. Ce pourquoi il fut moins connu qu'il ne devait l'être.

Propriétaire terrien, baron de La Brède et de Montesquieu, sans soucis d'ordre matériel, il entra cependant, encore jeune, dans la magistrature. Il fut conseiller, puis président au Parlement de Bordeaux. Il s'agissait sans doute, pour lui, d'occuper des loisirs qui lui pesaient. Cela ne dura pas longtemps. Il vendit sa charge et se rendit à Paris.

Ses **Lettres persanes**, publiées sans nom d'auteur en Hollande, avaient eu en France un très vif succès. Elles lui donnèrent le goût d'écrire davantage. Il se présenta à l'Académie française et fut élu, mais il dormait aux séances. Dès lors il voyagea à travers l'Europe, recueillit les matériaux qui devaient lui servir pour la composition de l'**Esprit des lois**.

• • •

Outre ce grand ouvrage, il en laissa quelques autres, dont les principales: ses **Causes de la grandeur des Romains et de leur décadence** (1734), son **Temple de Gnide**, oeuvre légère, et ses **Considérations**. Dans le silence et le secret de son domaine de La Brède, il jetait aussi sur le papier, au jour le jour, ses idées et ses impressions, sur les sujets les plus variés. Il s'y analysait lui-même et ne dédaignait pas de portraiturer les autres.

Il notait son appréciation des livres lus et jugeait les grands avec froideur, en des termes qui auraient pu lui coûter la tête, si on les avait connus en hauts lieux. Du roi Louis XIII, par exemple: "Ce prince auroit fait aimer la sujétion, si elle étoit odieuse; il auroit été capable de rendre plus supportable le pouvoir arbitraire, que d'autres, la liberté". Et du cardinal de Richelieu: "Richelieu, homme privé, qui avoit plus d'ambition que tous les monarques du monde... Il gouverna comme maître, non comme ministre: c'étoit régner que de gouverner comme lui... Il fit jouer à son monarque le second rôle dans la Monarchie et le premier dans l'Europe. Il avilit le Roi, et honora le règne, et ôta les lauriers de toutes les victoires". En ce qui concerne Louis XIV: "Louis ne travailloit qu'à réveiller contre lui la jalousie de l'Europe. Il sembloit avoir formé le projet de l'inquiéter plutôt que de la conquérir. Le génie d'un grand politique cherche à établir la puissance avant de la faire sentir; le génie de Louis étoit de la faire sentir avant de l'avoir établie. Il semblait n'avoir de puissance que pour l'ostentation: tout étoit fanfaron, jusqu'à sa politique".

Et de Madame de Maintenon, qu'épousa Louis XIV devenu veuf, sur la fin de sa vie: "Lorsque le Roi devint difficile, sans cesse exposé à ses chagrins, elle sembla plutôt les adoucir que les souffrir. Il est vrai que le Roi avoit l'âme plus grande que la sienne; ce qui faisoit qu'elle abaissoit continuellement celle du Roi".

• • •

Ces réflexions et annotations, écrites de 1716 à 1755, forment la matière de **Pensées** qui furent longtemps ignorées. L'histoire complète des manuscrits ne fut connue que vers 1890. On les publia en 1899 dans une édition savante, de façon privée, presque clandestine, et seuls quelques érudits de Bordeaux purent en prendre connaissance. Mais ils furent méconnus de la critique, de 1890 à 1941, quand l'éditeur Bernard Grasset, les redécouvrant pour ainsi dire, décida de les communiquer au grand public. Il en fit un volume de format commode, comprenant l'essentiel du contenu des cahiers, mais non le texte complet.

C'est cet ouvrage que publie à son tour le **Cercle du Livre de France**, de Montréal, pour le plaisir des lettrés et celui des curieux d'histoire. Il lui donne le même titre de **Cahiers** qu'utilisa Grasset, et qui n'est pas de l'auteur. Celui-ci n'envisageait pas les **Pensées** comme une oeuvre. Il y inscrivait les idées qui lui venaient, les reprenait sous des aspects différents, y ajoutait les mots qu'il entendait, ceux qu'il se permettait dans une conversation, et des fragments de lettres, des siennes ou de celles qu'il recevait.

Il s'explique lui-même sur ses intentions. Il écrit: "Ce sont des idées que je n'ai point approfondies et que je garde pour y penser dans l'occasion". Ailleurs: "Je me garderai bien de répondre de toutes les pensées qui sont ici. Je n'ai mis là la plupart que parce que je n'ai pas eu le temps de les réfléchir, et j'y penserai quand j'en ferai usage". Les **Cahiers** montrent le grand moraliste, mieux que ses autres oeuvres, mieux que les portraits tracés de lui par ses commentateurs. Il s'y réfléchit, s'y abandonne, non seulement comme écrivain, mais comme homme. Il s'y éclaire et éclaire son temps.

L'ILLETTRE

Un évangile transcrit en braille

TOKYO — L'évangile selon S. Matthieu vient d'être transcrit en braille pour les Japonais aveugles; d'autres évangiles le seront aussi avant la fin de cette année. Le travail a été fait par une commission spéciale qui publie également une revue trimestrielle en braille.

La Chronique ... internationale

par André LAFLECHE

La tactique de Moscou semble consister à diviser les pays occidentaux.

Le conseil des ministres français a approuvé officiellement la semaine dernière le voyage de MM. Faure et Pinay à Moscou. Cette visite aura lieu tout probablement au milieu d'octobre. Mais il fallait dès maintenant donner un mandat explicite à M. Edgar Faure, premier ministre, et à M. Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères. Au fond, il n'y a que peu de problèmes entre la Russie et la France. Evidemment, cette dernière fait partie du Pacte de l'Atlantique, pacte que la Russie veut affaiblir à tout prix, parce qu'il constitue la meilleure défense européenne que l'on ait encore pu imaginer. Il y a aussi la question des partis communistes en France métropolitaine et en France coloniale. Le parti communiste français représente une certaine force (beaucoup moins considérable qu'auparavant). Et l'on craint que les troubles qui éclatent constamment au Maroc et en Tunisie ne soient, pour une part, la conséquence de l'agitation communiste. Il faudra, tôt ou tard, que les pays occidentaux prennent des mesures de défense contre les partis communistes nationaux.

La visite de M. Adenauer

La tactique de la Russie semble consister à diviser les pays occidentaux. Incapable de les vaincre quand ils sont unis au cours des conférences internationales, elle se propose de les inviter tour à tour à Moscou, dans le but de leur offrir des avantages immédiats et, par là, les diviser. Le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de France iront donc à Moscou en octobre. Mais en septembre la Russie recevra le chancelier Adenauer. C'est la Russie elle-même qui a demandé au gouvernement de l'Allemagne occidentale de fixer le voyage de M. Adenauer au début de septembre. Moscou prendra donc connaissance des vues particulières et des problèmes de l'Allemagne de l'Ouest, un mois avant la visite des ministres français. Comme tactique générale, c'est l'enfance de l'art. Encore fallait-il y penser. Surtout fallait-il consentir à la conférence des quatre Grandes Puissances de Genève, afin de créer un semblant d'atmosphère de conciliation. Ce que cela donnera, en pratique, nous n'en savons rien. Entre-temps, une délégation parlementaire française ira à Moscou. Mais elle aura peu d'importance. L'Angleterre aussi finira bien par déléguer MM. Eden et Macmillan à Moscou. Les Russes feront leur tour des capitales européennes au moment opportun.

Libération des aviateurs

Les journaux ont accordé beaucoup d'importance à la libération des onze aviateurs américains, détenus comme prisonniers de guerre en Chine depuis la guerre de Corée. Ces aviateurs auraient franchi, dans le cours des opérations militaires, la frontière chinoise. Ils ont immédiatement été incarcérés. Les Etats-Unis ont souvent réclamé leur libération, mais sans aucun succès. La Chine détient aussi un certain nombre de prisonniers civils américains: Washington travaille à obtenir leur libération. Quoi qu'il en soit, la mise en liberté des aviateurs semble indiquer que la Chine communiste veut entrer en pourparlers avec les Etats-Unis. Incident à noter: tous les aviateurs américains libérés ont refusé carrément de jeter un dernier regard en arrière, c'est-à-dire vers la Chine, à leur arrivée à Hong-Kong. S'ils viennent jamais à parler, ils auront des choses intéressantes à dire sur la façon dont les communistes chinois traitent leurs prisonniers.

La Chine et Formose

Si jamais les représentants des gouvernements chinois et américains se rencontrent pour discuter de leurs problèmes communs, il sera nécessairement question de Formose. Or, sur cette question, les Etats-Unis demeurent inflexibles. Il faut, avant de parler de paix en Asie, que la Chine cesse de maintenir un état de guerre dans le détroit de Formose. Lorsqu'on a parlé d'un rapprochement sino-américain possible, le gouvernement de Formose s'est montré inquiet: la paix projetée se ferait-elle sur son dos? Washington a rassuré Formose. Et le gouvernement de cette dernière a réexprimé sa pleine confiance dans les Etats-Unis. Pour mater la Chine, ou tout simplement lui inspirer une crainte salutaire, les Etats-Unis ont trois cartes: celle de leurs grandes bases au Japon qui viennent de recevoir des armes atomiques, celle de la Corée du Sud qui possède une armée de deux millions d'hommes que les officiers américains entraîneront à l'emploi des armes nucléaires, et celle de Formose qui constitue un bastion quasi-inexpugnable. Les Etats-Unis, s'ils ont le moindrement le sens de la prudence et celui de la réalité, ne céderont jamais sur ces trois points.

Le plan Eisenhower

On se rappelle qu'à la récente conférence de Genève, le président Eisenhower avait offert à la Russie d'échanger avec elle les plans militaires, dans un but de paix. La proposition Eisenhower a représenté un succès diplomatique décisif: toute la presse et tous les hommes d'Etat du monde libre l'ont louée. Or, d'après la Presse Associée (5 août), le premier ministre de la Russie, M. Nicolas Boulganine, a rejeté le projet Eisenhower, sous prétexte qu'il n'était pas applicable: les deux pays (Russie et Etats-Unis) sont tellement vastes, a-t-il dit, que tout peut y être caché. Quand ils ont entendu pareille déclaration, il paraît que les 1,-500 membres du Soviet suprême se sont esclaffés. Dans son discours, M. Boulganine a parlé assez longuement de l'Allemagne occidentale. D'après lui, et il a raison, les trois puissances occidentales veulent englober une Allemagne unifiée dans un bloc militaire européen. Or, a déclaré M. Boulganine, la Russie ne peut accepter ce point de vue, car une Allemagne unifiée et puissamment armée serait une menace directe pour l'U.R.S.S. M. Boulganine a aussi affirmé que tout en parlant de désarmement à Genève, les puissances occidentales poursuivent une politique d'armement atomique, ce qui est vrai. Ce qui l'est aussi, c'est que la Russie, qui avait abandonné ses essais d'armes nucléaires depuis octobre 1954, vient de les reprendre.

Telle était la situation internationale à la fin de la semaine dernière. Et telle sera-t-elle encore longtemps, si les grandes puissances ne parviennent pas à résoudre quelques-uns des principaux problèmes qui les divisent.

Notes de la semaine

Un journal catholique pour les réfugiés

En quelques mois, une équipe de réfugiés du Viet-nam a pu lancer un journal catholique: "Duong Song", "la route de la vie", double allusion à la religion et au chemin de la liberté qu'ont choisi les réfugiés vietnamiens. D'abord hebdomadaire, le journal paraît actuellement deux fois par semaine et avec le temps il deviendra quotidien: ce sera alors le premier quotidien catholique du sud. Le tirage est de 8,500 ce qui est un beau chiffre pour la région; les autres journaux des partis ou d'information tirent à peu près dans les mêmes chiffres. Ce journal rédigé en vietnamien donne d'abondants détails sur les exodes, et sur la situation de l'autre côté du rideau de bambou.

La moralité politique

A l'issue du congrès de l'Union Internationale pour la Protection de la Moralité publique, qui s'est tenu en mai à Cologne, les résolutions suivantes ont été adoptées:

1) Que les familles et les éducateurs aient une possibilité de contrôle sur les programmes de télévision;

2) Que les diverses publications soient invitées à restreindre tout commentaire de scandales, qui ne seraient pas présentés d'une façon formatrice, notamment dans le domaine du divorce;

3) Que de plus en plus soient organisés pour les fiancés et les parents des cours de préparation au mariage;

4) Que les entretiens politiques, économiques et sociaux prennent mieux en considération les nécessités familiales;

5) Que les Etats accordent une protection efficace à la production de films et de spectacles destinés à la jeunesse;

6) Que l'UNESCO et le Conseil Economique et Social de l'ONU recommandent aux Etats de se préoccuper du reclassement des jeunes délinquants et donnent une aide financière aux organismes privés qui s'en préoccupent;

7) Que soient fixés par des Conventions Internationales les principes fondamentaux en matière de protection morale des enfants et des jeunes;

8) Que soit adoptée une Convention Internationale en matière de cinéma et de presse;

9) Que la Presse collabore de plus en plus à la protection morale de la jeunesse.

L'aide au logement

Le mouvement d'aide au logement lancé récemment en France, sous le patronage de S. E. le cardinal Feltin et de plusieurs personnalités laïques, vient de tenir son assemblée générale. De son rapport moral et financier, il ressort qu'en dehors des mouvements similaires qu'il a suscités en province, son programme de construction se monte à plus d'un milliard de francs dans le département de la Seine, pour 500 logements.

La raison essentielle du mouvement d'aide au logement, est qu'il permet de dépanner des familles courageuses mais peu fortunées en leur offrant la possibilité d'accéder à la propriété sans apport initial, par simple paiement de mensualités généralement inférieures à celles réclamées par des organismes demandant un apport initial ou à des loyers normaux. Sa formule réside dans le fait qu'en dehors des prêts couverts, amortissements et intérêts, par la prime à la construction, il n'utilise que des capitaux privés, sans intérêts, sous forme d'actions dont le prix peut varier suivant l'indice du coût de la construction.

Le mouvement d'aide au logement a reçu ainsi 500 millions qui seront remboursés par tirage au sort. Le premier de ceux-ci a eu lieu en janvier pour une somme de 25 millions.

Réunion annuelle des évêques de Corée

Les évêques et préfets apostoliques de la Corée ont tenu leur réunion annuelle à Séoul, sous la présidence de Mgr Quinlan, préfet apostolique de Chunchon et régent de la délégation apostolique. Ils ont félicité les prêtres, les soeurs et les laïcs pour les progrès accomplis au cours de l'année écoulée: en effet, un grand nombre d'écoles et autres bâtiments ont été réparés ou reconstruits durant cette année, le nombre des convertis s'est accru, et on note un remarquable progrès des vocations au sacerdoce ou à la vie religieuse.

Les évêques ont décidé de créer une école pour la formation de catéchistes, et d'agrandir le plus possible leurs séminaires. Ils ont aussi fait le projet d'acquérir le terrain, situé en dehors des remparts de l'ancienne cité, où plus de 5,000 Coréens furent mis à mort pour leur foi entre 1801 et 1879, et d'y élever un monument aux martyrs du siècle passé et à ceux, nombreux, qui sont tombés depuis dix ans sous les coups de la persécution communiste.

"Aumôniers" à l'aide de jeunes Irlandaises en Grande-Bretagne

L'Irlande envoie des missionnaires en Angleterre. Ces missionnaires, ainsi que l'explique une lettre de S. E. le cardinal John D'Alton, archevêque de Dublin et primat de l'Irlande, qui a été lue dans toutes les églises, vont aider les jeunes Irlandaises à échapper aux "terribles dangers" qui surgissent à chaque pas dans les villes anglaises.

Il y a environ 800,000 personnes de nationalité irlandaise qui vivent en Grande-Bretagne. L'émigration a atteint un sommet de tous les temps depuis la seconde grande guerre. Nombre d'Irlandais se sont dirigés vers les grandes villes anglaises, où le travail ne manque pas aux manufactures.

Avertissement du cardinal

Dans sa lettre pastorale, voici ce que dit le cardinal:

"Les avertissements au sujet du danger que courent la foi et la morale n'ont pas ému jusqu'ici les futurs émigrants ni leurs parents.

"Mais il y a un avertissement qu'ils peuvent comprendre. Nous voulons parler des dangers vraiment terribles qui assaillent les jeunes filles qui s'en vont dans les villes de Grande-Bretagne sans s'être trouvé au préalable un emploi ou sans avoir une bonne amie pour les accueillir. De méchantes personnes sont aux aguets pour les recevoir et les traîner dans l'abîme."

La lettre explique que les évêques irlandais ont conclu des arrangements avec S. E. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, et la hiérarchie catholique d'Angleterre et du pays de Galles, pour l'organisation de missions par des missionnaires nés en Irlande.

Comédie musicale de J. Hélian à l'affiche les 17 et 18 août

Le mercredi soir 17 août, au théâtre de St-Pierre, et le jeudi soir 18 août, au Paris, à St-Boniface, on présentera un film amusant intitulé: "Tambour battant", mettant en scène Jacques Hélian et son orchestre.

C'est une rivalité dans une petite ville de province, entre la fanfare municipale et le jazz formé des éléments les plus jeunes et les plus dynamiques de cette fanfare. Gambier et Jacques Hélian, les deux ennemis, ne manquent pas une occasion de faire d'énormes farces l'un sur l'autre qui tournent toutes à la dérision de l'antique fanfare. Nicole, la fille de Gambier, flirte gentiment avec Jimmy, le meilleur ami de Jacques. Aussi son père la séquestre-t-il soigneusement; mais grâce à une supercherie, les deux jeunes gens ne cessent de se voir jusqu'au jour où Gambier, définitivement ridiculisé aux yeux de toute la population, se convertit au jazz et consent au mariage de sa fille et de Jimmy.

Nombreuses pièces musicales

Voilà un film musical entièrement comique, bourré d'action, truffé de "gags" des plus désopilants et animé d'un irrésistible rythme. C'est une histoire simple destinée à distraire, sur laquelle le réalisateur a greffé quelques situations, et vingt-deux numéros musicaux, dont certains, particulièrement importants, ont l'apparence des scènes de music-hall à grand spectacle.

Georges Combret connaît les goûts du public. Producteur et réalisateur, il a inclus dans ce film tout ce qui pouvait plaire. La musique joue un grand rôle et les numéros musicaux, qui bénéficient de la présence de nombreux figurants, forment les scènes les plus importantes du film. Un sujet bien construit pour mettre en valeur l'orchestre de Jacques Hélian, dont les solistes se livrent à de véritables acrobaties musicales.

Bonne distribution pour encadrer Jacques Hélian et ses musiciens, tous très naturels devant la caméra et pleins d'entrain. Très pittoresques créations pleines d'humour d'Armontel, de Gabriello et d'Alice Tissot. Le sympathique Jimmy Gaillard et la jeune Sophie Leclair forment un charmant couple très simple et très vivant.

Mariage

PINEAU-ARPIN

En la basilique de St-Boniface, le samedi 6 août, à 11 h., fut célébré le mariage de Mlle Jeannine Arpin, fille de M. et Mme Joseph Arpin, de 209, rue La Vérendrye, avec M. Marcel Pineau, fils de M. et Mme René Pineau, de St-Claude. Mgr C. Désorcy, cousin de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était vêtue d'une jolie robe blanche de tulle et dentelle sur satin avec encolure "Peter Pan" et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une coiffure Elisabeth et son bouquet se composait de roses et de stéphanotis.

Mlle Raymonde Arpin agissait comme dame d'honneur et Mlle Anita Baxter, comme fille d'honneur. La petite Joy Arpin était bouquetière. Elles portaient respectivement des toilettes de nylon verte, mauve et verte.

MM. Hubert Philippot et Alfred Goebel étaient garçons d'honneur.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. Louis Arbez rendit l'Ave Maria et le Panis Angelicus. Il était accompagné à l'orgue par Mme Bourbonnière.

La réception eut lieu à la salle des Canadiens de Naissance, apres quoi les nouveaux époux partirent en voyage au parc Yellowstone. Pour la circonstance, la mariée portait un costume bleu pâle avec accessoires blancs.

M. et Mme Pineau résideront à 209, rue La Vérendrye.



L'Armée américaine vient de décerner une autre décoration posthume au capitaine Emile J. Kapaun, aumônier de l'Armée américaine mort en captivité en Corée, en 1950. Il s'agit de la médaille de la Légion de Mérite que remit le lieutenant-général Hobart R. Gay (à gauche) à M. et Mme Enos Kapaun, de Marion, Kan., parents du héros de guerre. S. Exc. Mgr Mark K. Carroll, évêque de Wichita, Kan., apparaît à droite de la photo. L'aumônier américain avait déjà reçu l'Etoile Bronzée et la Croix de Service. (NC)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Dimanche dernier a certainement été un jour de gloire pour le Conseil 3158. Si l'on a quelque chose à reprocher à notre conseil, ce n'est certainement pas l'entrain qu'il a montré au pique-nique organisé par l'un de nos frères Chevaliers, M. l'abbé Pierre Gagné, à Craig Siding, dimanche.

D'abord, la victoire que notre conseil a remportée sur les autres conseils, dans le tournoi de balle molle, a certainement enthousiasmé les spectateurs. De plus, le bel esprit que nos frères Chevaliers ont manifesté, en aidant M. l'abbé Gagné dans son oeuvre paroissiale, a été incontestablement apprécié par les paroissiens de Ste-Rita.

On peut remercier M. l'abbé Pierre Gagné pour avoir eu l'idée géniale de faire concourir, en tournoi de balle molle, les différents conseils de l'est de la rivière Rouge. On souhaite fortement que ces tournois puissent se continuer à l'avenir. Mais une première proposition à faire à notre prochaine assemblée serait celle-ci: (attention, frère Conférencier... puisque ceci est de votre domaine) que le conseil vote un montant raisonnable pour acheter des bâtons. Car il ne faut pas oublier que tous les conseils ne sont pas toujours prêts à prêter leur propre bâton.

• • •

Après un long sommeil
Rigoletto se réveille
Accuse Après-Tout de dormir
Qui fait nos Chevaliers sourire.

• • •

Félicitations sincères à notre frère, Charles-Henri Dufault, qui a pris pour épouse Mlle Lucille Prince, le 6 août dernier. Aussi, au frère Edwin et à son épouse, à l'occasion de la naissance de leur fille, Mariette, le 11 juillet.

• • •

Nos sympathies à la famille du frère Roméo Patry, éprouvée par la mort subite de son père.

Nous regrettons la mort du frère J. Thorimbert. Sincères sympathies à toute la famille.

N.B. — Il en coûte parfois de faire du sport... Il paraît que le frère qui s'est distingué comme "catcher" fameux a, le lendemain de nos victoires, pris environ dix minutes pour faire ses génuflexions durant la messe. Les paroissiens étaient sans doute très édifiés.

J'espère que les présidents des six points enverront leurs listes au Grand Chevalier avant sa prochaine lettre.

APRES-TOUT

St-Emile

Concert

Nous sommes un peu en retard pour parler du joli concert organisé par les Révérendes Soeurs Oblates qui viennent faire le catéchisme et le français les samedis durant l'année scolaire. Les élèves des religieuses présentèrent une série de chants et récitations en français. Il y eut abondante distribution de prix et récompenses. Nos remerciements aux six religieuses qui sont venues plus de trente fois enseigner le catéchisme et le français à un groupe imposant de jeunes élèves. Ceux-ci ont montré une remarquable assiduité et ont fait preuve d'une extraordinaire somme de bonne volonté.

Ligue de balle

La ligue de balle interparoissiale touche à sa fin. St-Emile n'a pas eu le plaisir de décrocher de coupe mais nos jeunes se sont tout de même bien amusés, tant dans le camp des jeunes filles que dans celui des jeunes gens. On a déjà commencé à parler de hockey et de sports d'hiver.

Pèlerinage

Quelque 45 paroissiens de St-Emile ont fait le pèlerinage annuel à Ste-Anne des Chênes, le mercredi 20 juillet. Ils s'étaient joints aux pieux voyageurs d'autres paroisses et se sont déclarés enchantés de leur voyage. Par ailleurs, nous avons eu ici les exercices préparatoires à la fête de la grande sainte et un bon nombre de fidèles sont venus faire la sainte communion le 26 au matin.

Voeux à M. l'abbé R. Bélanger

Les paroissiens de St-Emile ont tenu à offrir une bourse, si modeste soit-elle, à leur ancien curé, M. l'abbé R. Bélanger, à l'occasion de son 25ème anniversaire d'ordination célébré à St-Eugène. M. l'abbé A. d'Eschambault, curé de St-Emile, a prononcé le sermon à la messe des fêtes jubilaires et a exprimé à M. l'abbé Bélanger les remerciements de St-Emile pour son bon travail. M. l'abbé Bélanger a été le premier curé résidant de St-Emile.

Pique-nique

La paroisse a tenu son pique-nique annuel les 23 et 24 juillet, au parc Riel, gracieusement mis à notre disposition par l'Union Nationale Métisse qui se montre toujours si extrêmement courtoise à l'endroit de notre paroisse. Un événement imprévu a ajouté à la beauté et à la joie de la fête. Un groupe de près de cent voyageurs de la "Survivance", de passage à St-Boniface et à Winnipeg, a assisté aux concours des violoneux et des gigueurs de la rivière Rouge. Le tout a vivement intéressé et impressionné nos visiteurs. Un groupe de jeunes Montréalaises et jeunes Montréalais ont ensuite exécuté des danses carrées avec les jeunes gens et filles de St-Emile, à la grande joie de tous les assistants.

Deuils et épreuves

M. Adélard Chénier, un des fondateurs de St-Emile, est décédé subitement à sa demeure, rue Marion. M. Chénier nous avait quittés depuis quelques mois seulement et sa mort a été ressentie par tous.

Mme Marie Dufault, mère de M. Maxime Dufault, de Mmes Wilfrid Riel et Damase Goovaerts, est décédée au cours du mois dernier.

Mme Joseph Vermander, belle-soeur de M. Jules Mager, est aussi décédée récemment.

M. et Mme Pédro Lavallée ont été les victimes d'un sinistre survenu le dimanche 31 juillet. Cette famille de l'Ile-de-Chênes compte quatre de ses membres dans notre paroisse.

Conversions

Il y a eu trois conversions au catholicisme depuis les débuts de l'année et première communion d'un converti d'une autre paroisse; qui a choisi St-Emile pour se marier.

Petites Notes

Réceptions

Mme E. Chamberland donnait un thé, le mardi soir 2 août, en l'honneur de sa fille, Mariette, dont le mariage avec M. Marius Nault aura lieu le 13 août. Versaient le thé, avec Mme Amédée Nault: Mme E. Chamberland et sa fille, Mmes J.-B. Chamberland, L. Fiola, R. Patrick, Alex. Chamberland et K. Balaz. Mlles Solange Chamberland et Jeannine Nault montraient les cadeaux et le trousseau.

Mlles Solange Chamberland et Jeannine Nault donnèrent une réception, le mercredi soir 3 août, à la résidence de M. et Mme J.-B. Chamberland, 37, rue Parkville, à l'occasion du prochain mariage de M. Nault avec Mlle Chamberland.

• • •

M. et Mme Oscar Saulnier, de la rue Langevin, sont de retour après avoir passé leurs vacances à visiter des parents et amis à Gravelbourg et Courval, Sask.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Décoration de la chapelle

Sous l'habile direction du R. F. Jasmin, O.M.I., la chapelle du Juniorat a été complètement peinturée et décorée durant la première semaine d'août. Le frère Jasmin est l'auteur des peintures qui décorent la chapelle de la Maison des Retraites à St-Boniface, ainsi que des fresques de cette même chapelle. Le chemin de croix de la chapelle du Juniorat est une autre oeuvre du frère Jasmin.

Travaux au Juniorat

Le R. P. Econome, aidé de G. Glenn, F. Pujol et I. Blanchette, a entrepris d'importants travaux de peinture dans la salle d'étude, les salles de classe et les corridors. Ces travaux avancent rapidement et seront terminés pour la retraite des jeunes, le 13 août.

Retraite des jeunes

Pour la troisième année, une retraite aura lieu au Juniorat pour les garçons des grades 6, 7 et 8. Cette retraite, tout en procurant un bien spirituel appréciable, permet aux jeunes de mieux connaître le Juniorat et de songer plus sérieusement à leur avenir et à leur vocation. La retraite commencera le samedi 13 août à midi (heure de la ville) et se terminera après le repas de midi, le dimanche 14 août. Le programme varié de cette retraite est bien adapté à l'âge des retraitants.

Statue de S. Joseph

Le jeudi 14 juillet, nous avions le bonheur d'installer la statue de S. Joseph dans la niche préparée près du kiosque des religieuses. Cette niche est l'oeuvre de notre ami et bienfaiteur M. René Pujol. La statue en ciment blanc mesure quatre pieds de hauteur et a été exécutée par la maison Tonkin, de Winnipeg. Cette statue est d'un modèle tout nouveau: S. Joseph y est présenté avec une figure jeune, et non sous l'aspect d'un austère vieillard. L'Enfant-Jésus que porte S. Joseph sourit gentiment. Ceux qui désirent voir cette nouvelle statue de S. Joseph la trouveront facilement sous les arbres, à l'entrée du cimetière.

Journée des anciens

Les anciens n'oublieront pas l'intéressante réunion organisée au Juniorat le samedi soir 27 août et le dimanche 28 août. Tous les amis auront l'occasion de se rencontrer pour rappeler les souvenirs des jours passés au Juniorat. Cette réunion est la première manifestation du jubilé d'or du Juniorat; n'y manquez pas.

Nos anciens

1943-44: Arcelle Aquin, Roland Banville, Jean-Richard Banville, Claude Bérard, Roméo Bérard, Albert Breton, René Chartier, Robert Connelly, Roland Delaquis, Denis Desaulniers, Robert Desaulniers, Gérard Desjardins-Lacroix, Jacques Dumas, Norbert Fortier, Richard Gaboury, Wilfrid George, Guy Labossière, Wilfrid Lamoureux, Henri Lapointe, Georges Lemieux, Lucien Nault, Louis Pelletier, Albert Péloquin, Robert Péreux, Gérard Régnier, Jules Rivard, Henri Rodrigue, Marcel Ruest, Gérard Saulnier.

1944-45: Olivier Bernardin, Charles-E. Bilodeau, Henri Bisson, Henri Bouchard, Clément Boulet, Raymond Breton, Aurèle Brodeur, Léo Clément, Antoine Charrière, Léo Coombs, Georges de Moissac, Gilles Dorge, Louis Fiola, Fernand Fortier, Henri Gratton, Jean-Guy Gratton, Richard Gratton, Jean Guiboche, Joseph Lemoine, Guy Longpré, Gérard Maurice, François Morin, James Nolan, Gérard Raiche, Raymond Roy, Emond St-Hilaire, Maurice St-Onge, Paul St-Onge, Jules Sorin, Ulysse Tougas, Norbert Toupin, Roland Trudeau, Jules Turenne.

1945-46: Emilien Alarie, Etienne Aubry, Philippe Aubry, Jean-Paul Audette, Jean-René Ayotte, Henri Bérard, Léandre Bergeron, François Boulet, Léonard Boulet, Gabriel Breton, Roland Breton, Denis Brodeur, Marcel Brunet, Joseph Campeau, Charles Comte, Edmond Cormier, Raoul Desaulniers, Jean-Léon Deschênes, Gérard Desrosiers, Maurice Desrosiers, Germain Fortier, Denis Fraser, Louis Goulet, Amédée Isabey, Henri Jubinville, Paul Jubinville, Roland Leclaire, Joseph Lemoine, Guy Paradis, Raymond Parent, Paul Perreault, Hermas Richard, Aimé Rivard, Denis Saurette, Marc Tétreault, Bertin Trudeau, Antoine Veldkamp.



Cité de Saint-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront, comme une taxe de frontage pour les périodes indiquées, à partir de l'année 1956, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Trottoirs

	COUT Environ
Pour une période de trois (3) ans	
QUARTIER No I	
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté ouest de la rue **Archibald**, de la rue Marion à la ruelle au nord de la rue Kavanagh	$ 2,437.50
Trottoir en béton, de 4½ pieds de largeur, sur le côté sud de la rue **Cherrier**, de la rue Dufresne à 200 pieds à l'ouest	360.00
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté sud du chemin **Elizabeth**, de la rue Archibald au chemin Speers	10,836.00
QUARTIER No IV	
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté sud de la rue **Marion**, de la rue Enfield Crescent à la rue des Meurons	388.50
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue **Marion**, de la rue des Meurons à la rivière Seine	2,835.00
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté est de la rue **des Meurons**, de la Cie Thompson Lumber à la rue Marion	840.00
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue **Eugénie**, de l'avenue Braemar à la rue Enfield Crescent	630.00
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue **Horace**, de la rue des Meurons à la rue Enfield Crescent	420.00
Trottoir en béton, de 5 pieds de largeur, sur le côté ouest de la rue **Champlain**, de la rue Niverville à la ruelle	483.00

Nivellement et gravelage de rues

Pour une période d'un (1) an	
QUARTIER No I	
Nivellement et gravelage de la rue **Brussels**, du chemin Bourget à la rue Holden	1,000.00
Nivellement et gravelage de la rue **Lambert**, du chemin Bourget à la rue Holden	1,200.00

Ouverture, nivellement et gravelage de ruelles

Pour une période d'un (1) an	
QUARTIER No I	
Nivellement et gravelage des ruelles entre le chemin **Elisabeth et la rue Dugas**, de la rue De Bourmont au chemin Dawson	1,754.40
Nivellement et gravelage des ruelles entre la rue **Dugas et la rue Lagarde**, de la rue De Bourmont au chemin Dawson	1,748.40
Nivellement et gravelage de la ruelle entre la rue **Marion et la rue Brussels**, de la rue Holden au chemin Bourget	606.30
Nivellement et gravelage de la ruelle à l'ouest du chemin **Bourget**, de la rue Lambert à 100 pieds au nord	132.43
Nivellement et gravelage de la ruelle à l'ouest de la rue **Laflèche**, de la rue Notre-Dame à 150 pieds au nord	177.10
Nivellement et gravelage de la ruelle au nord de la rue **Mission**, de l'extrémité est de D.G.S. 75 à la rue Lexington	2,200.00
QUARTIER No IV	
Nivellement et gravelage de la ruelle au nord de la rue **Goulet**, de la ruelle à l'est de la rue Youville à la ruelle à l'ouest de la rivière Seine	1,171.80
Ouverture, nivellement et gravelage de la ruelle, du bout de la rue **LaRivière** à la première ruelle au sud	370.20
Ouverture, nivellement et gravelage de la ruelle, à l'arrière de la propriété connue comme 447, rue **Horace**	250.00
Nivellement et gravelage d'une nouvelle ruelle, du côté sud de la rue **Goulet** à la ruelle au nord de la rue Marion, entre la rue Youville et la rivière Seine	180.00

Pavage de rues

Pour une période de trois (3) ans	
QUARTIER No 1	
Pavage de la rue **Messier**, à l'intersection de la rue Archibald	100.00

Elargissement de rues

Pour une période d'un (1) an	
QUARTIER No II	
Elargissement de l'entrée de la rue **Langevin**, sur le côté sud de l'avenue Provencher (le coût sera prélevé contre les propriétés sur la rue Langevin, à partir de l'avenue Provencher à l'avenue de la Cathédrale)	500.00

Puisards (Catchbasins)

Pour une période de trois (3) ans	
QUARTIER No I	
Installation d'un (1) puisard, au coin des rues **Tissot et Laflèche**	150.00
Installation d'un (1) puisard, sur la rue **Archibald**, vis-à-vis du perron de chargement de la Cie North Star Oil Ltée	150.00

Egouts

Pour une période de cinq (5) ans	
Installation d'un égout en béton de 8 pouces sur la rue **Tissot**, de l'égout actuel à 90 pieds à l'ouest	600.00

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux Publics, M. J.-A. BIBEAU, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE

Maurice PRUD'HOMME

Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 9 août 1955.



Le Dr et Mme R.-J. Michaud, d'Ottawa, autrefois de Winnipeg, annoncent les fiançailles de leur fille, **Aline-Louise Michaud**, g.-m.e., avec **M. Henry Albert Hubbard**, fils de M. et Mme T. S. Hubbard, d'Ottawa. Mlle Michaud et M. Hubbard sont tous deux diplômés de l'Université d'Ottawa. M. Hubbard poursuit sa dernière année d'étude en Droit à Osgoode Hall, Toronto. Le mariage sera célébré en l'église du Christ-Roi d'Ottawa, le samedi 27 août.

Précieux-Sang de St-Boniface

MARIAGES

Rémillard—Marcoux

Dans l'église paroissiale, le samedi 6 août, à 10 h., le R. P. J. Alarie, O.M.I., vicaire, bénissait le mariage de Mlle Lucille Marcoux, fille de M. et Mme Armand Marcoux, de cette paroisse, avec M. James Rémillard, fils de feu Alfred Rémillard et de Mme Rémillard.

La jeune mariée, accompagnée de son père, était ravissante dans sa jolie toilette de dentelle sur satin. Une délicate couronne retenait son voile court. Son bouquet était composé de roses rouges et de petites jonquilles blanches.

La fille d'honneur, Mlle Marguerite Rémillard, portait une toilette mauve de tulle sur taffetas. Son bouquet consistait d'oeillets jaunes et blancs.

Le marié avait pour témoin M. Raymond Marcoux, frère de la mariée. M. Gilles Lemoine agissait comme garçon d'honneur.

Au cours de la messe nuptiale, M. Georges Paquin, accompagné à l'orgue par Mme Bourbonnière, exécuta des cantiques appropriés.

La réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée, 205, rue Marion.

M. et Mme Rémillard résident rue Provencher, St-Boniface.

Bohémier—Fouillard

Mlle Denise Fouillard, fille de M. et Mme Joseph Fouillard, de 104, rue Horace, s'unit en mariage, le samedi 6 août, à 11 h., avec M. Rhéal Bohémier, fils de M. et Mme Célestin Bohémier, de St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. J. Alarie, O.M.I., vicaire, qui célébra aussi la messe.

Charmante dans sa toilette blanche mi-longue, la mariée fit son entrée aux accords de la marche nuptiale. Une jolie parure de tête retenait son voile court. Elle tenait une gerbe de roses "sweetheart" et d'oeillets blancs.

Mlle Vicky Pentlichuk agissait comme fille d'honneur. Elle avait choisi pour l'occasion une toilette mi-longue de tulle sur taffetas bleu. Son bouquet était de marguerites bleues.

M. Jules Bohémier était garçon d'honneur.

La cérémonie religieuse fut rehaussée par des cantiques appropriés exécutés par M. Gérard Roque. M. B. Brisebois était à l'orgue.

A l'issue de la messe, il y eut réception chez les parents de la mariée, après laquelle les nouveaux époux partirent pour un court voyage en Ontario.

Baptêmes

Le 7 août: Joseph-Julien-Ernest, fils d'Hector Ricard et de Jeannine Gosselin, né le 26 juillet. Parrain et marraine, Ernest Ricard et Huguette Gosselin.

Le 7 août: Diane-Marie, fille d'Adélard Côté et de Maria Fifi, née le 20 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Grift (née Lucie Fifi), remplacés par Gilles Marion et Rita St-Laurent.

Pique-nique

Notre grand pique-nique paroissial se tiendra sur le terrain du collège, le samedi 20 août prochain. Les amateurs de balle dure y sont particulièrement invités car il y aura d'intéressantes joutes entre diverses équipes paroissiales et autres.

Bienvenue cordiale à tous!

Clubs sportifs

Nous pouvons être fiers, à juste titre, de l'éclatant succès remporté par notre équipe féminine de balle molle dans les parties finales de la Ligue interparoissiale. En dépit des conditions avantageuses dont jouissait l'équipe adversaire, les Cloverettes de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, nos jeunes filles ont enregistré victoire sur victoire dans la série 3 dans 5. Les pointages furent de 21 à 0, 13 à 6 et 25 à 10 — tous en faveur de notre club. Félicitations à nos joueuses pour ce championnat bien mérité!

Les parties finales pour le championnat de la Ligue interparoissiale des hommes commenceront la semaine prochaine. Les équipes en lice: Précieux-Sang et St-Emile.

Remerciements

Mme Adélard Chénier et famille désirent remercier sincèrement tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, de prières et de fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles de M. Adélard Chénier.

• • •

Mme Gilles (Anna-Marie Fouillard) fut victime d'un accident de la route, le lundi 1er août, près de Selkirk. Transportée à l'hôpital St-Boniface, on rapporte qu'elle va mieux.

St-Laurent

Pèlerinage

Dimanche dernier, 7 août, un autobus bien rempli de nos paroissiens se rendit à Otterburne à l'occasion du pèlerinage annuel à S. Joseph, à la Maison St-Joseph. C'était une journée idéale et tous sont revenus bien contents de leur voyage. Plusieurs ont visité le collège tenu par les Clercs de St-Viateur.

Çà et là

M. et Mme François Blais, Rose-Marie, Thérèse et Laurel assistaient aux noces de M. Louis Blais, de St-Vital, fils de M. et Mme Emery Blais. Le mariage fut célébré en l'église St-Emile, le samedi 30 juillet. M. Louis Blais est le plus jeune des frères de M. François Blais.

Mlle Thérèse Blais a passé une semaine de vacances chez ses grands-parents, à St-Vital.

M. et Mme Sylvio Jolicoeur étaient récemment en promenade chez M. et Mme François Blais. Ils ont ramené avec eux Anne Blais qui va passer une dizaine de jours à Ear Falls, Ont.

M. Edouard Combot, de l'Aviation canadienne, stationné à Clinton, Ont., passe un congé d'un mois chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot, jr.

M. Jules Chartrand, télégraphiste pour le Canadien National, a été transféré à Gillam, sur la route de Churchill, Man.

M. et Mme Omer Rainville et leurs enfants sont revenus d'une belle promenade aux Etats-Unis. Ils s'arrêtèrent à Grand Forks, Devil's Lake et Minot et revinrent par Régina, en passant par Montmartre où ils visitèrent des parents.

M. et Mme Omer Rainville recevaient récemment à leur chalet d'été, à Twin Lake Beach, un groupe de religieuses de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

M. Guy Chartrand a passé deux semaines de vacances chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Léo Lauzon, de Richan, Ont., et s'est rendu jusqu'à Webster, Ont. Ses jeunes frères, André et Roland, ont aussi passé quelque temps chez leurs soeur et beau-frère. Tous ont visité également leur frère, Louis, télégraphiste à Vivian, Man.

Nos malades

Mme Treffié Gareau a dû subir une opération grave à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Elle est maintenant en bonne voie de guérison.

Les jeunes Patricia et Lydia Dumont ont subi une opération d'amygdales à l'hôpital Miséricorde. Elles sont aussi en convalescence.

Nous souhaitons à toutes un prompt rétablissement.

NOS BIBLIOTHEQUES

On estime que l'an dernier, les bibliothèques publiques du Canada possédaient 9,663,476 volumes sur leurs rayons.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Félicitations au frère L.G. pour le bulletin. C'est un chef-d'oeuvre!

Le grand tournoi de balle et le pique-nique eurent lieu à Ste-Rita, dimanche dernier. Les membres du conseil Goulet furent les premiers rendus à Ste-Rita, mais par esprit de charité, ils ont cédé la partie de balle aux professionnels de St-Boniface...

Il serait peut-être long d'énumérer les actes peu charitables dont se sont rendus coupables certains frères de certains conseils voisins. Même dans notre conseil, paraît-il, il se serait glissé quelques manquements de ce genre. Ainsi, notre Grand Chevalier et le secrétaire financier ont-ils refusé de laisser chemin libre à une toute petite auto dont le chauffeur n'avait pour but que de garder sa casquette immaculée. Mais... le petit Nash, en revanche, a mordu à la jambe le secrétaire financier.

Les hommes ont fait preuve d'un bel esprit de coopération dans la souque-à-la-corde des dames. Frères du conseil Goulet, voulez-vous un conseil?... Nourrissez vos épouses au bifteck et aux épinards...

Chose curieuse, il faisait beau soleil et il est tombé des objets gros comme des oeufs. Quelques-uns en ont même reçu crus.

Le frère G.G., sous prétexte de faire la charité, dépassa la lignée d'enfants et se fit donner un gros "triple" cornet de crème glacée. Pour se justifier, il déclarait aux enfants impatients: "J'ai travaillé pour".

Au G.C., de St-Boniface: les bons comptes font les bons amis!

Notre aumônier sera de retour à la fin de la semaine, enchanté, sans doute, de la pêche...

Le Député d'Etat, en changeant de chanson la semaine dernière, a perdu son (air) erre d'aller — il a dû voyager sur le pouce.

In Memoriam

Est décédé, il y a deux mois: Après-Tout. Il laisse dans le deuil M. St-H. et M. M. en plus des autres membres du conseil St-Boniface. Nos sincères sympathies à tous les affligés.

RIGOLETTO

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

G.E.L. est un bonhomme à tout faire. Sa capacité est étonnante. De 7 h. à 9 h., il est le Sans Cérémonie adjoint. Il préside à votre déjeuner, vous rappelle qu'il est grand temps de partir au travail, vous donne des petits conseils pratiques accompagnés de chant, de musique de spots commerciaux... la ligne de vie du 15 et du 30 de chaque mois.

Cette besogne terminée, notre caméléon endosse la redingote de L.B. et de 10 h. à 11 h., pendant que les maris sont aux champs ou au bureau, il fait la cour aux dames, pas tant en glissant des mots doux au micro, mais d'une façon plus subtile: par le truchement de la musique. Non pas que son répertoire Don Juanesque soit limité, car on rapporte qu'il a été vacciné avec une aiguille de phonographe et, une fois lancé, il peut, grâce à un jeu de mâchoire extraordinaire, tenir le micro pendant des heures.

J.L.R. est de retour. Son mutisme est déconcertant. Il est soit atteint d'un mal mystérieux qui frappe à 21 ans, ou bien il plane encore au milieu des nuages ouatés de Québec. Il faudra le sonder sérieusement pour déterminer la cause de ce silence inquiétant...

Avec l'absence du directeur des programmes, il nous est impossible de lever le rideau et de dévoiler en partie du moins ce que CKSB se propose de vous offrir au cours de la prochaine saison radiophonique.

Et maintenant, voici ce que vous entendrez sur les ondes de CKSB le dimanche 14 août, à l'heure de l'opéra: "Faust" de Gounod en français, à 6 h. 30. Opérettes: "Le petit duc" de Lecocq et "Mariette" d'O. Strauss.

Lundi, à 7 h. 30, à l'émission Flagrant Délit: "Les Larmes de la Madone" de Claude Brazeau, et du lundi au vendredi, à 4 h. 30, "Le testament de l'excentrique", une adaptation d'un roman de Jules Verne par Andréanne Lafond.

Cercle des damistes de St-Boniface

Une agréable fête champêtre se tenait sur la propriété de M. Omer Grenon, 833, avenue Frederic, Winnipeg, le dimanche 31 juillet, à l'occasion de la remise de la coupe Lanthier à M. Albert Boutin, gagnant du championnat des dames au Cercle Ouvrier. Le 2ème prix fut décerné à M. Jean Fillion et le 3ème, à M. A. Laurence. M. Antonio Lanthier remit lui-même le trophée au champion.

Un succulent goûter, préparé sous la direction de Mme Adrien Mousseau, fut servi aux quelque vingt invités, parmi lesquels on distinguait M. et Mme Euclide Grenon, de Montréal. Tous ont grandement joui de l'aimable hospitalité de M. et Mme O. Grenon et ils l'en remercient cordialement.

Service funèbre, à Fannystelle, de M. A. Arnal, victime de l'onde

FANNYSTELLE — Le vendredi 5 août eut lieu, dans notre église, le service de M. Aimé Arnal, victime d'une noyade à Gull Lake, le dimanche 31 juillet.

Né à Fannystelle le 26 avril 1915, M. Arnal poursuivit ses études à l'école Castagnier, au Juniorat et au collège de St-Boniface. Il demeurait à 525, rue Langevin, St-Boniface, avec sa mère, depuis 1944. Il était employé par l'"Alpha Manufacturing Co." depuis huit ans.

Le service solennel fut chanté par M. l'abbé J.-A. Brunet, curé, assisté, comme diacre et sous-diacre, du R. P. Paul Piché, O.M.I., et du R. F. Léo Couture.

Le chant liturgique fut exécuté par la chorale de la paroisse. A l'offertoire, M. J.-B. Mollot fit entendre le "Miseremini Mei"

Les porteurs étaient MM. Marius, Edmond, Léo et Emile Arnal, Gustave Painchaud et Louis Ménard, cousins du défunt.

M. Aimé Arnal laisse dans le deuil sa mère, Mme Eugénie Arnal; trois frères, Ernest, Laurent et Albert; une soeur, Mme J.-B. Mollot, de Fannystelle.

La maison Desjardins avait charge des funérailles.

Remerciements

La famille Arnal offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont pris part à son deuil, soit par l'offrande de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visites. Elle remercie spécialement tous ceux qui ont aidé aux opérations de dragage pour retouver le corps de la victime.

Inwood

Mme Moïse Meilleur, de Fisher Branch, est venue passer quelques jours chez son frère, M. Omer Pépin.

M. B. Laporte est allé rejoindre sa femme et ses enfants à Fort William.

Mme J.-A. Collette alla visiter son fils, Daniel, et sa bru, le samedi 6 août.

M. J. Collette est patient à l'hôpital Général où il a subi une opération.

Mme Ethel Boyd est allée passer la fin de semaine chez des parents, à Teulon.

M. et Mme Waecter, de New Westminster, C.B., sont venus visiter leurs tantes, Mmes Henry Rohne et B. Dupont, et autres parents du Manitoba.

Mme Omer Pépin, son fils, Laurence, et sa belle-soeur, Mme Louis Marchand, sont allés visiter leur parenté dans l'Ontario, à la fin de juillet.

Ste-Anne des Chênes

Baptêmes

Le 29 mai: Marie-Irène-Lucille, fille d'Athanase Vincent et d'Emma Audette. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Gauthier.

Le 5 juin: Robert-Léo-Joseph, fils de Roland Freynet et d'Yvonne Maurice. Parrain et marraine, Léo et Yvette Freynet.

Le 17 juillet: Dianne-Jeanne, fille de John Mayer et de Lenore Mourant. Parrain et marraine, Achille Mourant et Helen Orobko.

Le 24 juillet: Léo-Joseph-Eugène, fils d'Aimé Lagassé et d'Yvonne Dussablon. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Adolphe.

Le 21 juillet: Glen-Douglas-Joseph-Charles, fils de Charles Mourant et de Rose-Marie Roque. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Roque.

Sépulture

Le dimanche 10 juillet décédait, à l'hôpital de Ste-Anne, après une longue maladie, M. Auguste Lapeyre, âgé de 44 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Alida Vandale, et 4 jeunes enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 13 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Fête de Ste Anne

Après une neuvaine fervente suivie par un bon nombre de paroissiens, la fête de notre grande patronne a été dignement célébrée. Aux trois messes du matin, il y eut quelque quatre cents communions. La grand-messe de 10 h. a été chantée par M. l'abbé Azarie Gauthier, assisté des RR. PP. F. Bourret et M. Hudon, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. Le soir, à 8 h. 30, après la réception de sept dames de la paroisse dans la congrégation des dames de Ste-Anne, il y eut sermon donné par le R. P .L. Laplante, C.Ss.R., curé.

Vers 9 h. 15, par une température idéale, plus de cinq cents personnes de la paroisse et de l'étranger, portant tous un flambeau à la main, se mirent en procession en chantant les gloires et les bontés de sainte Anne. Le spectacle était beau et réjouissant, de cette longue théorie de lumières se déroulant autour de notre magnifique parc. La cérémonie se termina à la chapelle de Ste-Anne par le salut du S. Sacrement, chanté par nos dames de Ste-Anne et par la vénération de la relique de la grande thaumaturge.

Nos malades

Nous avons été heureux de saluer M. Joseph Nault, de retour de l'hôpital St-Boniface où il a dû demeurer sous les soins du médecin pendant plusieurs semaines. Sa convalescence s'avère si bonne qu'à 83 ans il peut reprendre le chemin de l'église tous les matins, comme il en avait l'habitude depuis plusieurs années.

M. Tobie Perrin, victime d'un malheureux accident, est à l'hôpital St-Boniface depuis près d'un mois. Nous pouvons espérer, à la grande joie de sa famille, qu'il nous reviendra bientôt en parfaite santé.

Mme Grégoire Bérard a subi une très grave opération à l'hôpital St-Boniface, au début de juillet. L'intervention chirurgicale a été un succès et lui permettra de revenir dans quelques jours à Ste-Anne.

M. Cléophas Desautels est à l'hôpital de Ste-Anne pour soins à des brûlures qui auraient pu être mortelles. Il estime avoir été heureusement protégé par une statuette de Notre-Dame du Cap qu'il porte toujours sur lui. Dans une couple de semaines, il pourra retourner à son foyer.

Le jeune Christian Bédoret, qui a été à notre hôpital plus de six semaines, en est sorti guéri d'une blessure qu'il s'était faite à la tête.

Mme Lucienne Swan est actuellement à notre hôpital.

A tous nous souhaitons une prompte et entière guérison.

Hausse de 44.5 p. 100 dans le financement des maisons nouvelles

OTTAWA — La Société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé que le volume de la construction de maisons nouvelles financées en vertu de la loi nationale sur l'habitation au cours de la première moitié de 1955 a augmenté de 44.5 p. 100 comparativement à 1954. Durant les six premiers mois de l'année, la société a émis des promesses d'assurer 28,062 prêts d'une valeur globale de $312,123,349 représentant un total de 32,498 logements. Les prêts consentis au cours de la même période de 1954 se chiffrèrent par 17,011, atteignant une valeur totale de $196,-857,288 pour 22,479 logements.

"Davy Crockett", le "roi des frontières sauvages", est devenu le centre d'attraction dans un monde plus pacifique que le sien propre lorsqu'il visita l'hôpital Memorial de Boston au cours de sa tournée en Nouvelle-Angleterre. On le voit ci-dessus s'entretenant avec trois petits invalides de l'institution, sous l'oeil vigilant de religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, en charge de l'hôpital, et de **M. John Jacobson**, de Worcester, Mass., sous les auspices duquel se faisait la tournée. (NC)

Mariage, à St-Joseph, de Mlle T. Damphousse avec M. A. Rémillard

ST-JOSEPH — Le samedi 23 juillet, le R. P. A. Thérien, c.s.v., bénissait le mariage de Mlle Thérèse Damphousse, fille de M. et Mme Albert Damphousse, de St-Joseph, avec M. Ambroise Rémillard, fils de M. et Mme Narcisse Rémillard, de St-Joseph également.

La mariée portait une longue robe de satin blanc recouverte de tulle et dentelle. Son voile court était retenu par une couronne. Son bouquet était composé d'oeillets roses et de fougères.

Pendant la messe, de beaux cantiques furent chantés par Mme André Dionne et M. Paul Rémillard. Ils étaient accompagnés par Mme Willie Beaulieu.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée.

Woodridge

M. et Mme Frank Blonski, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Yanz.

Mlle Yolande Girouard, de Winnipeg, passe deux semaines en promenade chez ses parents, M. et Mme A. Girouard.

Mme Noël Huppé est en visite chez sa soeur, Mme V. Pohl, de Gladstone. Ses deux enfants, Normand et Yvonne, l'accompagnent.

M. et Mme E. Black et leurs 3 enfants, de Vermilion Bay, Ont., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme W. Bisson.

M. et Mme Joseph Ellis, de Port Colborne, Ont., ont visité leurs amis de Woodridge en fin de semaine.

M. A. Romanovsky, de Winnipeg, a passé quelques jours en visite chez ses frères, Raymond et Abe.

Ont rendu visite à M. le curé, le dimanche 31 juillet: sa mère, Mme L. Lafond, ainsi que ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Olivier et Edmond Lafond, ainsi que M. Bernard Lafond, de St-Jean-Baptiste, et M. et Mme Alex. Allaire, Mmes M. Bérard et Paul Bergeron, de St-Boniface.

Etaient de passage à Woodridge, dimanche dernier, et ont visité M. le curé: M. l'abbé Couture, séminariste, M. et Mme Marcel Létourneau, Mme Thérèse Couture et M. Hubert Bourgeois, de St-Boniface.

Pique-nique

Le dimanche 31 juillet avait lieu le pique-nique paroissial qui fut un succès. En effet, le profit net a été de $210.00. M. le curé et les organisateurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette fête, ainsi que toutes celles qui sont venues des paroisses environnantes. Un merci sincère à tous.

Va-et-vient

Mlle F. Trudeau, de Prince Rupert, C.B., a passé quelques jours en promenade chez son grand-père, M. Georges Dargie, ainsi que chez sa tante, Mme S. Dargie.

Laurier

Va-et-vient

Etaient récemment de passage dans notre couvent: la Rév. Mère M.-Ste-Lutgarde, supérieure provinciale, les Rév. Srs M.-Thérésa de Jésus et M.-Ste-Lucina, des Soeurs de la Présentation de Marie, de Prince-Albert, Sask.

M. l'abbé M. Pierquin, Mlles Lucienne Dutilleul et Marie Deremiens sont de retour d'un beau voyage et d'un séjour de trois mois en France et en Belgique.

M. et Mme A. Brémaud et leurs filles, Elise, Laure et Reine, de Ste-Agathe, ont visité M. et Mme Jacques Péloquin.

Mme Jules Duruisseau, M. et Mme Charles Molgat et leurs enfants, de Vancouver, sont en visite dans leurs familles.

Mme Roland Handfield et ses enfants, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez Mme A. Deremiens.

Etaient en visite chez M. et Mme Emile Dheilly: Mme Louis Bourdon, MM. et Mmes Raymond Dheilly et Honoré Coss, de Winnipeg, ainsi que M. André Dheilly et sa famille.

M. et Mme Jos. Leclerc, leur fille, Victorine, et leur nièce, Arlette Bouchard, sont de retour d'un court voyage à Kenora, Ont.

Mme Alice Deremiens et ses filles, Astrid et Henriette, ont visité leurs parents à Storthoaks.

Mme Aglaé Delaurier est de retour d'un voyage de trois mois dans la province de Québec.

Condoléances

Nos sympathies à M. et Mme Joseph Boisvert à l'occasion de la mort de leur bébé, Joseph-Robert, survenue peu de temps après sa naissance.

Départ

Mlle Marie Bouchard est partie pour le noviciat des Rév. Srs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, P.Q. Une soirée d'adieu fut organisée en son honneur à la salle paroissiale. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans cette nouvelle vie de son choix.

Baptêmes

Le 4 juin: Madeleine-Valérie-Marie, fille d'Octave Assailly et de Jeanne Gadal. Parrain et marraine, Ronald et Germaine Assailly.

Le 22 juin: Michel-Henri, fils de Jacques Péloquin et d'Adèle Brémaud. Parrain et marraine, Henri Brémaud et Marguerite Courcelles.

Le 24 juin: Sharon-Florence, fille de Westley Normand Chatwell et de Juliette Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Desjardins.

Le 25 juin: Francis, fils de Lawrence Piché et d'Elizabeth Ward. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Gamache.

Le 5 juillet: Joseph-Robert, fils de Joseph Boisvert et de May Hunter. Parrain et marraine, M. et Mme Gordon Bernardin.

Le 17 juillet: Rita-Marie, fille de Georges Leclerc et d'Angèle Duruisseau. Parrain et marraine, Alfred et Lorraine Leclerc.

Le 26 juillet: Léona-Della-Marié, fille d'Elie Duruisseau et de Cécile Leclerc. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Molgat.

La Broquerie

Pèlerinage

Les paroissiens de La Broquerie sont toujours fidèles à leur rendez-vous aux pieds de la bonne sainte Anne. Cette année encore, un nombre imposant de pèlerins se rendirent à Ste-Anne des Chênes, le dimanche 31 juillet, pour faire leur pèlerinage annuel.

Dames de Ste-Anne

Les dames de Ste-Anne eurent leur réunion annuelle précédée d'une messe célébrée à leurs intentions, le mardi 26 juillet, jour de la fête de Ste Anne. Il y eut lecture des rapports des activités et des finances par la secrétaire et l'élection de l'exécutif. Furent élues: présidente, Mme M.-L. Vielfaure; vice-présidente, Mme L. Dubé; 2ème assistante, Mme Eloi Gagnon; secrétaire-trésorière, Mme E. Gauthier.

Moorhead, Minn.

M. et Mme Eddie Marchand ont eu le plaisir de recevoir la visite de MM. Normand Rochon, Lionel, Omer et Joseph Robidoux, de St-Pierre-Jolys, de M. et Mme Léo Alarie et Henri, d'Elie.

La Salle

Mme Marie Lagacé est de retour d'un beau voyage d'un mois dans la province de Québec.

M. et Mme Wilfrid Côté et famille se rendirent à Dunrea, Man., à la fin de juillet. Ils y visitèrent leurs nombreux parents, dont M. Jos. Boulet, père de Mme Côté.

M. Marcel Lagacé assistait récemment aux funérailles de sa tante, Mme Donat Levasseur, à Lorette, Man.

Mlle Gisèle Cormier, de St-Claude, Man., rendit visite les 6 et 7 août à des parents de La Salle: MM. et Mmes Aimé et Lucien Cormier et Raymond Rochon.

Le vendredi 5 août, Mme Robertine Cormier, Mlles Marie et Priscille Cormier, de même que M. et Mme Joseph Mahé et leurs filles, Denise et Irène, visitèrent M. et Mme Albert Cormier, à St-Norbert, Man.

MM. et Mmes Aimé Cormier, Raoul et Raymond Rochon rendirent visite, le dimanche 7 août, à M. et Mme Charles Cormier, de St-Claude, Man.

MM. et Mmes Alphonse et André Carignan, de St-Eustache, Man., causèrent une agréable surprise à des parents et amis de La Salle lorsqu'ils les visitèrent ou les rencontrèrent le dimanche 7 août. Ce sont: Mme Robertine Cormier et ses filles, MM. et Mmes Germain et Edouard Cormier, Pierre et Gabriel Simard et Marcel Lagacé et familles.

Mlles Patricia Cormier et Liliane Rochon sont en promenade chez leurs grands-parents, M. et Mme Charles Cormier, de St-Claude.

La Rév. Sr Gertrude-Madeleine, Fille de la Croix, reçut la visite de ses soeurs, Mmes Eugène et Richard Benoit, de Walhalla, D.-N.

MM. et Mmes Joseph et Lucien Buisson et leurs familles, de Haywood, rendirent visite à M. et Mme Wilfrid Côté, dimanche.

M. et Mme Gérard Cormier, de Norwood, visitèrent M. et Mme Germain Cormier, récemment.

M. et Mme Rodolphe Gendre, de même que MM. Gaston Rochon et Moïse Cormier, se rendirent en fin de semaine à St-Laurent.

Plusieurs paroissiens participèrent aux pèlerinages à Ste-Anne des Chênes et à Otterburne.

La compagnie "Manitoba Telephone System" travaille actuellement à l'installation de nouvelles lignes téléphoniques dans le village et le district environnant.

ST-MALO

Pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes — St-Malo le dimanche 21 août 1955

sous le haut patronage de
S. Exc. Mgr Maurice Baudoux,
archevêque coadjuteur de St-Boniface

Messes à la Grotte de Lourdes

8.00 a.m.—**Messe et communions**
9.00 a.m.—**Messe célébrée par Mgr l'archevêque coadjuteur**
10.30 a.m.—**Messe solennelle. Sermon par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**
4.30 p.m.—**Messe solennelle et communions. Sermon par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**

Confessions à la Grotte

8.00 a.m. à 10.30 a.m.
2.30 a.m. à 4.30 a.m.

Sur le terrain — Rafraîchissements, crème à la glace, café, sandwiches

Objets de piété

HEURE SOLAIRE

Elie

Va-et-vient

Etaient de passage à Elie, en fin de semaine, chez M. et Mme A.-D. Bernardin: M. et Mme Jacques, de Windsor, Ont., et Mme Antonin Plamondon, de St-Jean-Baptiste, ainsi que M. Omer Dupuis, également de St-Jean-Baptiste; chez M. et Mme Marcel Bernardin: M. et Mme Jos. Tomac et famille, de St-Boniface; chez MM. et Mmes Charles et Laurent Chabot: M. et Mme Marcel Chabot et Jeannette, de Detroit.

Mme Jeanne Houde et sa fillette, Tannis Ann, sont retournées à Atikokan, Ont.

Mme Jean Carrière est de retour de Somerset.

Mlle Céline Houde, accompagnée de Mlle Yvette Allard, est partie en promenade à Montréal.

St-Eustache

M. et Mme Adrien Charbonneau attendent la visite de leur fils, André Gervais-Charbonneau, qui a passé plus de 8 ans au Juniorat de la Ste-Famille, au collège de St-Boniface, au collège de Gravelbourg, Sask., et à l'université Laval, à Québec. Pendant ses vacances, il prêtait main-forte au personnel du poste de radio CFRG de Gravelbourg. Il sera à St-Eustache dès cette semaine pour quelque temps de repos et partira ensuite pour le Grand Séminaire de St-Boniface.

Baptême

Le 31 juillet: Marie-Colette-Monique, fille de M. et Mme Maurice Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Arnal, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant.

Pèlerinage de la paroisse St-Brieux à Sainte Anne

ST-BRIEUX — Le dimanche 31 juillet eut lieu le pèlerinage à Ste-Anne. Il y eut beaucoup de communions aux messes de 8 h. et 9 h. Le déjeuner fut servi à la salle paroissiale par les Chevaliers de Colomb. La messe de 10 h. 30 fut chantée par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé; le R. P. C. Nicoud, P.S.M., de Montréal, et M. l'abbé Deschamps, de Prince-Albert, étaient diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné en français par le R. P. Rivard et en anglais par le R. P. Nicoud.

La réception des nouveaux membres eut lieu à 2 h. 30 et fut suivie de la vénération de la relique de Ste Anne et de la procession au Calvaire. Il y avait un défilé d'un quart de mille et tous, malgré la chaleur, ont suivi la procession avec beaucoup de piété.

Çà et là

Les religieuses sont parties à Prud'homme pour leur retraite annuelle.

Mme Green, de Montréal, est en visite chez son frère, M. Paul Sénécal. Ils ne s'étaient pas vus depuis 58 ans.

M. et Mme Louis Demay sont partis en congé de deux semaines.

Mlle Jeanne Thomas, M. Paul Thomas et M. et Mme Donatien Coquet ont passé la fin de semaine au parc national de Waskesiu. Ont aussi passé quelque temps au même endroit: M. et Mme T. Ferré et famille; M. et Mme Eugène Perrault; M. et Mme H. Daubenfeld et famille.

M. et Mme Charles Nie et leurs trois enfants, de Pomona, Cal., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme F. Voz.

M. et Mme Laurent Tétreault, Maurice et Armand, de Saskatoon, sont en congé de deux semaines chez leurs frères.

Baptêmes

Anne-Marguerite-Marie, fille de M. et Mme André Creurer (Annette Crozon), née le 8 juillet.

Audrey Marie, fille de M. et Mme Rodney Gaetz (Elizabeth Hintenberger), née le 8 juillet.

Michael John, fils de M. et Mme Joseph Mudrik (Myrtle Smith), né le 15 juillet.

Denis-Louis-Joseph, fils de M. et Mme Robert Assié (Denise Pittet), né le 21 juillet.

Ponteix

M. et Mme Gaston Carignan, de Fife Lake, étaient en visite dimanche dernier chez M. E. Carignan, sr.

M. Aurèle Bleau partait pour Régina, la semaine dernière, passer quelques jours chez sa soeur, Mme Fred Milton.

M. et Mme Lévis Jérôme, de Swift Current, étaient de passage cette semaine chez M. et Mme Edgar Bédard.

M. Claude Couture, de St-Boniface, est venu passer quelques jours chez M. E. Carignan, sr, et ramènera Mme Couture et ses deux fillettes qui, depuis quelques semaines, étaient en visite chez leur père et grand-père.

M. Richard Ainsworth, de Moose Jaw, est maintenant employé à la banque.

M. Osman Bédard, Marie et Denis, ainsi que Mme Robert Bleau et son fils, Mike, et Mme Raymond Chabot, étaient de passage à Swift Current, mardi dernier.

Parmi les nombreuses personnes assistant à l'exposition de Régina, on remarquait: M. et Mme Arthur Vallée; Mlle Noëlla Picray; M. et Mme Albert Auger; M. et Mme Donat Auger; M. E. A. Hicks et ses deux fils; M. Osman Bédard et son fils, Olier; M. et Mme Roméo Houde; MM. et Mmes Edouard Bonneville et Delmas Béliveau; MM. Roger et Paul Rouillet et Ernest Campeau.

M. Roger Lasanté est parti suivre un cours d'entrainement au gouret, au Dakota-Nord, et non en Ontario, tel qu'indiqué par erreur la semaine dernière.

Naissance

A M. et Mme Richard Bourlon, une petite fille. Nos félicitations.

Saint-Front

Durant la semaine du 24 au 31 juillet, les paroissiens de St-Front avaient le privilège d'assister à une retraite prêchée par le R. P. A.-M. Parent, C.Ss.R.

Nous offrons nos condoléances bien sincères à la principale de notre école, la Rév. Sr Marie-Madeleine, qui vient de perdre son père, M. Tournier, de Duck Lake, Sask.

Mme R. Senez, de Saskatoon, a passé deux semaines chez ses beaux-parents, M. et Mme G. Senez, et chez sa soeur, Mme E. Syrenne.

Mme Eugène Messier est à l'hôpital de Zenon Park où elle a subi une opération.

Périgord

Va-et-vient

Mlles Marthe et Madeleine Dubé, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents, il y a quelque temps.

Mlle Jacqueline Dubé était en visite chez M. et Mme Zénon Dubé, la semaine dernière. Elle est maintenant employée comme garde-malade à Shellbrook.

M. Paul Choquette est parti travailler à Prince George, C.B.

Mlles Betty Marquette et Madeleine Choquette sont allées à Saskatoon pour une convention de C.C.Y.M.

M. Albert Leroy, de la province de Québec, a passé quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Gustave Leroy.

M. et Mme Carmel Dubé et famille, de Kennedy, étaient en visite chez M. et Mme Michel Dubé, la semaine dernière. Ils étaient accompagnés de Mme Lanthier.

Mme Léon Dubé suit un cours à l'université de Saskatoon.

M. Emile Caza, de Régina, était en visite chez ses parents, la semaine dernière.

M. Frank Lecorre est allé en visite chez des parents, à Régina.

Mme Marie-Berthe Gareau et sa famille, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Zénon Dubé, il y a quelque temps.

Mlle Rose-Anne Desroches, de Davidson, est en visite cette semaine chez ses parents, M. et Mme Fred Desroches.

M. et Mme Henri Desroches, accompagnés de M. et Mme Harry Desroches, de Prince-Albert, étaient en visite dans la paroisse, la semaine dernière.

M. et Mme Henri Patenaude sont allés à Prince-Albert assister au mariage de leur fille, Bernadette, avec M. Marcel Pagé. Ils passèrent quelque temps au lac Waskesiu.

M. et Mme Laurent Patenaude assistèrent également au mariage et se rendirent à St-Brieux visiter la famille.

M. et Mme Marc Pelletier sont allés à l'exposition de Melfort.

Mlles Fernande et Rose Pelletier sont en visite chez leur soeur, Mme Omer Valois, de Zenon Park.

M. et Mme Omer Valois, de Zenon Park, visitèrent M. et Mme Marc Pelletier, la semaine dernière.

M. Louis Dubé, accompagné de ses enfants, Béatrice, Denise et Denis, de St-Brieux, était en visite chez des parents, dimanche dernier.

Mme Emma Dubé est partie passer quelques mois chez ses enfants, à Prince George, C.B.

M. et Mme Alex. Arsenault ont assisté au mariage de leur fils, Hubert, avec Mlle Marie Paradis, de Willow-Bunch.

M. et Mme Gérard LeBlanc et famille, accompagnés de M. et Mme Eugène LeBlanc, de Zenon Park, visitèrent M. et Mme Edouard Bernier, dimanche dernier.

M. et Mme Médéric Caza sont partis à l'exposition de Régina et, en même temps, visiter leurs fille et fils, Mme Charlie Brenner et Emile.

Nos malades

Mmes Alma Marquette, Geneva Dubé et Jeanne Lemaire sont à l'hôpital de Saskatoon pour soins médicaux. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Joan Desroches a passé quelques jours à l'hôpital de Kelvington. Elle est maintenant en bonne voie de guérison.

Marcelin

M. et Mme Paul Labrosse et leurs trois enfants, de Sudbury, Ont., sont en visite chez Mme H. Bonin. Ils ont l'intention de s'établir dans l'Ouest.

M. et Mme Pierre Bienvenue et famille, de Carlton, et Mme St-Cyr, de Prince-Albert, étaient en visite chez Mme W. Colleaux pour la fin de semaine du 24 juillet.

Mlle Cécile Gauthier est allée passer quelques jours chez M. et Mme Philippe Pajot, à Carlton.

Mlle Lilliane Colleaux est allée passer quelques jours de vacances chez sa soeur, Mme Lloyd Coroy, à Saskatoon.

M. et Mme Pierre Philibert ont eu la visite de leur fils, Raymond, de Saskatoon, le dimanche 31 juillet.

M. et Mme Claude Gaudet et leurs deux enfants, de Victoria, C.B., sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Achille Grenier.

M. Georges Grenier, de Saskatoon, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Ferdinand Grenier, dans la fin de semaine du 30 juillet.

Cette même fin de semaine, M. et Mme J.-B. Lépine, ainsi que Solange et Gérard, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme Achille Grenier.

Le dimanche 31 juillet, M. et Mme Wilfrid Lapierre et leur fils, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Alex. Lapierre.

Mlle Dorothée Hamel, d'Ottawa, Ont., est en vacances chez ses parents, M. et Mme Ernest Hamel.

M. Raoul Paquette est revenu de ses vacances, durant lesquelles il a visité son frère, Dieudonné, à Ste-Anne des Chênes, Man.

Mlle Anita Charlebois, de Saskatoon, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Emmanuel Charlebois.

Mme Arthur Destrée, de Winnipeg, est venue passer quelques jours chez sa mère, Mme A. Venne, et chez sa soeur, Mme D. St-Laurent.

M. Jean Philibert a passé une couple de jours de congé chez son frère, Raymond, à Saskatoon.

M. Ludovic Charlebois se construit une maison au village, sur la rue de l'église.

M. Alfred Renaud est en train de bâtir une maison pour Mme Emile Laventure, sur la rue principale.

M. Nick Potenteu, qui a vendu sa propriété à M. Coroy, ira demeurer à Régina.

Les pionniers de Marcelin ont été honorés à l'occasion du jubilé de la province qui fut célébré ici le 13 juillet. Il y eut aussi une parade avec chars allégoriques et un tournoi de balle au camp. Cette fête fut un réel succès.

Swift Current

Mlle Florence Robitaille, de Lac Pelletier, est en visite chez Mlle Hélène Monette.

M. et Mme Léon Bert, Mme Clément Bourassa et Cécile, de Radville, en route pour Vancouver, C.B., ont visité la famille Bourassa.

M. et Mme Henri Bourassa et Gilbert se sont rendus à North Battleford, vendredi dernier, pour affaires.

M. et Mme L. Jérôme et leurs filles ont passé quelques jours à Régina.

La famille Laroque, de Virden, Man., venant de Calgary, a été victime d'un accident d'automobile, ici, le 29 juillet. M. et Mme Laroque et leurs 3 enfants ont été admis à l'hôpital de Swift Current où Mme Laroque était encore sous traitements le 5 août.

Immédiatement après avoir appris la libération de leur fils, le sergent Howard Brown, par le régime rouge de Pékin, **M. et Mme M. Brown**, de St-Paul, se rendirent à l'église catholique St-Pascal, où ils avaient si souvent prié pour le retour de leur enfant, afin de remercier le Ciel pour les avoir exaucés. (NC)

M. T. Bevan, de Nipawin, épouse Mlle M. Rouault, de Meskanaw

MESKANAW — Le vendredi 22 juillet, Mlle Madeleine Rouault, fille de M. et Mme Elie Rouault, unissait sa destinée à celle de M. Théodore Bevan, de Nipawin. Le mariage fut célébré à la cathédrale du Sacré-Coeur, à Prince-Albert. Mgr J.-E. Boucher, P.D., officiait. Toute la famille de Mlle Rouault assistait à la cérémonie.

La mariée, vêtue d'une robe blanche, entra à l'église au bras de son père.

M. Victor Bevan, frère du marié, agit comme garçon d'honneur et Mlle Cécile Rouault, soeur de la mariée, comme fille d'honneur.

La réception eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, à Prince-Albert. Les mariés partirent ensuite en voyage de noces à Calgary.

Décès

Le mercredi 27 juillet, M. John Koworysh décédait à l'hôpital de Saskatoon, à l'âge de 50 ans.

Le même jour mourut, à Prince-Albert, M. Adolphe Léonard, autrefois de notre mission, qui résidait, depuis ces dernières années, chez ses gendre et fille, M. et Mme Arthur Carrière. Le défunt était âgé de 87 ans.

Les deux enterrements eurent lieu en notre cimetière de Fishing Lake.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., de St-Brieux, officiait à ces services, ainsi qu'à celui de M. J. Deschambault, décédé quelques jours auparavant.

Va-et-vient

Etait en visite chez ses enfants: Mme Délia Janex, de Swift Current.

M. Albert Beaudet est présentement en voyage à Saskatoon.

M. et Mme Joseph Janex et leurs enfants sont allés dernièrement à Saskatoon, à l'occasion de l'exposition.

Mlle Anne Dunand, de St-Hubert, est retournée dernièrement dans sa famille après avoir passé plusieurs semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme P.-H. Mansière, jr.

Prud'homme

Appel aux anciens élèves

Par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, nous invitons tous les anciens et anciennes du couvent de Prud'homme, ainsi que les nombreux amis des Rév. Soeurs de la Providence, à venir célébrer, le lundi 15 août, le 50e anniversaire de l'arrivée des religieuses dans la paroisse. Programme de la journée: à 10 h. (heure solaire), grand-messe; à midi, dîner au couvent, suivi d'un programme musical. La journée se terminera par la bénédiction du S. Sacrement dans la chapelle du couvent.

Mariage Arsenault-Paradis béni en l'église de Willow-Bunch, Sask.

WILLOW-BUNCH — Le samedi 6 août, à 10 h. 30, fut béni, dans l'église St-Ignace de Willow-Bunch, le mariage de M. Joseph-Hubert Arsenault avec Mlle Marie-Anna Paradis.

M. Paul Arsenault et Mlle Jeannette Paradis, frère et soeur des mariés, étaient garçon et fille d'honneur.

La mariée était vêtue d'une robe de soie blanche, recouverte de tulle.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Armand Guénette, vicaire, qui célébra aussi la messe durant laquelle de beaux cantiques furent chantés par M. Marcel Moore, Mlle Hélène Lapaire et autres jeunes filles. Mme Emile Fouquet était à l'orgue.

Le soir, les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: Mme W. Gardener, Mme M. Joyal et Mlle Denise Lavallée.

Ont quitté l'hôpital: Mme J. Waldo, Mme Rosario Martin, M. J. Porter, Wayne Therrien et Robert Mondor.

Baptême

Le 2 août: Joseph-Claude-Albert, né le 24 juillet, fils de Jean Marcil et de Cécile Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Marcil.

* * *

Plusieurs de nos gens se rendirent à Régina, le vendredi 5 août, spécialement pour voir la parade de l'exposition. Quelques autres y allèrent durant la semaine, au cours de laquelle se poursuivait l'exposition.

Mme Gérard de Laforest et ses enfants sont partis, le samedi 6 août, pour St-Hubert. Ils demeureront chez leurs parents et grands-parents, en attendant d'avoir un logis à Régina où M. de Laforest travaille depuis quelque temps. Nous leur souhaitons bonne chance.

Dumas

M. et Mme W. Wyporowich et Audrey et Garry, de Vandura, sont allés à Winnipeg pour une semaine. Ils visitèrent leur mère, Mme Wyporowich, et leurs oncle et tante, M. et Mme Marcel Zébière. A Virden, ils visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme René Jacques.

Souper d'adieu

Un souper d'adieu eut lieu à l'école du village en l'honneur de M. et Mme A. Courgaud et leur fils, Ali, qui doivent retourner en France le 19 août. Tous leurs amis et connaissances se sont réunis pour leur souhaiter bon voyage et bonne chance. Une belle valise leur fut présentée comme souvenir du Canada. Bon voyage, M. et Mme Courgaud, et bonne chance!

Accident

M. Georges Bourgon était à labourer avec son tracteur quand celui-ci donna sur une souche. Un arbre vint frapper M. Bourgon à la tête et l'assommer. Il put se traîner et arrêter son tracteur, puis il perdit connaissance. Il fut trouvé deux heures plus tard et conduit à l'hôpital de Wawota. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Lac Pelletier

M. l'abbé R. Larivière, curé d'Eastend, était parmi nous dimanche dernier; il chanta la messe et fit le sermon. M. l'abbé G. Laprise le remplaça à Eastend.

M. Paul Alary est à l'hôpital de Swift Current; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlles Irène et Madeleine Monette sont reparties à Winnipeg reprendre leur emploi.

M. et Mme Jos. Monette, Simone et Marcelle, sont allés à Régina rendre visite à M. le capitaine et Mme Armand Monette.

M. Richard Métivier est allé en Colombie Britannique pour une couple de semaines, au camp des cadets.

M. L. Tessier, de Swift Current, est venu visiter ses parents, M. et Mme Jos. Tessier.

Mme R. Austin, de Swift Current, est en convalescence chez ses parents, M. et Mme Ben Longtin.

Vawn

M. Omer Despins partit le 5 août pour aller passer la fin de semaine à Edmonton. Ses trois nièces, qui avaient passé deux semaines ici en vacances, l'accompagnaient, ainsi que sa fille, Claudette.

Mlle Cécile Blais, d'Edam, a passé quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Blais, ainsi que Mlle Carey Foster, d'Edam.

M. et Mme Léo Casavant, de Delmas, étaient de passage ici, le dimanche 31 juillet. Ils étaient en route pour Winnipeg et laissèrent leurs deux fillettes aux soins de leur soeur, Mme L. Weber.

Mlle Audrey Casper, de Kamloops, C.B., est en vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme D. J. Weber. L'un des frères de M. Weber, du Montana, est aussi en visite ici.

M. Léo Chaland, qui a passé un mois de vacances chez sa grand-mère, Mme Higgins, est retourné chez ses parents, à Vancouver, C.B.

Bellegarde

MM. et Mmes Jean George et famille, Octave Deleau, Firmin Magotiaux, Georges Magotiaux, Romuald Moisson et Richard, Félix Sylvestre et Guy, ainsi que Mlle Aline Sylvestre se sont rendus à Régina pour assister à l'exposition annuelle et à la fête jubilaire de la province.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Emile George, ainsi qu'à la petite Joanne George, toutes deux à l'hôpital de Redvers.

M. et Mme Joseph Blézy et famille se sont rendus à Régina pour affaires, et assistèrent aussi à l'exposition provinciale.

St-Hippolyte

Etaient en visite chez M. et Mme Léon Régnier, la semaine du 17 juillet: M. et Mme Raymond Lucier, de McLennan, Alta; M. et Mme Léo Côté et leurs enfants, Charles et Bernard, de Dauphin, Man., Vivian, de Rockglen, Victor et André, d'Eston.

M. et Mme Joseph Dupuis, de Cut Knife, portaient au baptême, le 31 juillet, la petite Pauline-Anne, fille de M. et Mme Lucien Hamel.

Du 1er au 4 août eut lieu une belle retraite prêchée en français et en anglais par le R. P. G. Kuckartz, O.M.I. L'assistance fut nombreuse.

Le couvent de la Présentation, qui se bâtit dans la banlieue de la paroisse, voit sa construction avancer graduellement.

MM. Gaudet et Pouliot sont dans notre paroisse pour recueillir des abonnements au journal **La Liberté et le Patriote.**

M. et Mme Laurent Gareau, de Bonnyville, Alta, et M. et Mme Pierre Gareau, de St-Isidore de Bellevue, ainsi que Mme Solange Lavigne, de Prince-Albert, et ses enfants, visitèrent M. et Mme Adrien Hamel. Cette dernière a reçu également la visite de son cousin, M. Luc Gaudet, et de M. Gérald Pouliot, tous deux séminaristes.

M. et Mme P. L'Heureux et Maurice Phaneuf ont fait un voyage d'affaires à Saskatoon. Mme Phaneuf les a accompagnés jusqu'à North Battleford.

M. Marcel Lizée, de Meadow Lake, est pour quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Hamel.

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Jessie Régnier, de Donnelly, Alta, qui visitait ses parents des environs, le mois dernier. Il est le frère de M. Léon Régnier.

Peterson

La journée des pionniers sera célébrée à Peterson le dimanche 14 août. Il y aura messe à 10 h. 30 (heure normale), banquet à 11 h. 30 et musique de fanfare, discours des pionniers, chants et musique suivis du pique-nique annuel. Nous invitons donc nos amis des paroisses françaises voisines à venir célébrer cette fête avec nous. Au delà de 90 invitations ont été envoyées à nos anciens. Nous comptons revoir bon nombre de ces pionniers à cette occasion.

Va-et-vient

Douze de nos jeunes gens se sont rendus au collège St. Peters de Muenster pour assister au pique-nique des enfants de choeur du diocèse.

M. et Mme Napoléon Hounjet, de Prud'homme, ont visité leurs parents et amis ici.

M. et Mme Robert Dauvin se rendirent à Saskatoon, dernièrement, pour visiter leurs parents et assister à l'exposition. Ils visitèrent aussi des parents à Prud'homme.

M. et Mme Jérôme Félix et famille visitèrent leurs parents à Saskatoon et Bruno.

M. et Mme P. Julé et famille passèrent quelques jours au lac Waskesiu.

M. et Mme Alain Tremel visitèrent leur parenté à Domremy et Vonda, dernièrement.

Mme Thomas Gauthier, de Marcelin, et M. et Mme Paul Blondeau, de Domremy, visitèrent plusieurs familles ici, dernièrement.

M. et Mme Yves Julé et famille rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Emile Bayet, de Palo, Sask.

M. et Mme Adélard Jeanneau reçurent la visite de plusieurs de leurs amis de Peterson à l'occasion du passage de leurs filles jumelles, les Rév. Srs Marie-Marguerite et Cécile-Marie, des Filles de la Providence. On remarquait les familles J.-B. Tremel, E. Détillieux, Laurent Lepage, Y. Julé, Henri Basset, Jesse Lowe et Léo Wurm.

Mlle Catherine Morissette, de Prud'homme, visita ses amies de couvent ici.

Soirée-surprise

A l'occasion de leur entrée dans leur nouvelle demeure, M. et Mme J.-B. Tremel furent joyeusement surpris par la visite d'une quarantaine d'amis, le dimanche 31 juillet. On passa une agréable soirée, en compagnie de notre bon curé, le R. P. Philippe Loehr, O.S.B. De jolis cadeaux furent présentés à M. et Mme J.-B. Tremel et aussi à M. et Mme Alain Tremel, en témoignage d'amitié de ce groupe. Ce fut aussi une agréable surprise pour ce jeune couple.

Classe de catéchisme

Le R. P. P. Loehr, O.S.B., a terminé ses classes de catéchisme aux enfants. Il fut assisté dans ce travail par Mlles Gladys Toustego et Hallie Makarra.

Nos malades

Plusieurs de nos jeunes bébés ont dû être hospitalisés dernièrement. Mentionnons: Owen Chantler, Aleva de Goesbriand, Victor Dauvin et Garry Wurm, tous à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Mme Paul Tremel passa quelque temps à l'hôpital et y subit une opération.

Pique-nique

Le pique-nique du dimanche 24 juillet, qui se fit au profit du club de balle, fut un beau succès. Six équipes de balle molle entrèrent en compétition. Le premier prix de $50.00 fut gagné par l'équipe Grass Wood; le 2ème, par St-Denis; le 3ème, par Kildrum. La somme de $25.00 fut remise à la Ligue des Femmes Catholiques, pour leur service au comptoir.

Courval

Va-et-vient

Nous souhaitons bon voyage à notre dévoué curé, le R. P. G.-E. Bourque, O.P., parti en Californie pour deux semaines de vacances. Bienvenue au R. P. R.-M. Drouin, O.P., d'Ottawa, qui le remplacera durant son absence.

Chez M. Onil Brin eut lieu une réception en l'honneur de M. et Mme Achille Brin, de Port Arthur, Ont., en voyage de noces. M. et Mme Lawrence Brin, d'Ottawa, accompagnaient les nouveaux mariés qui firent le voyage en auto. Etaient aussi présents: Eugène et Alphonse, de Chemanus, C.B., Ovide, de Braylorn, C.B., Herbert, de Drinkwater, Alfred et Edgar, de Moose Jaw, tous frères du marié. Mme Emile Brin, ainsi que tous les autres membres de la famille, de Courval et Coderre, se sont aussi rendus chez M. Onil Brin pour offrir leurs meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

M. et Mme Valère Patoine et leur fils, Roger, sont allés en auto à Edmonton pour assister au mariage de leur nièce et cousine.

Sont allés récemment à Régina: M. et Mme W. Tremblay, Raymond Tremblay, Onil Brin, Noël Blanchette, M. Blanchard, Mme R. Marcil.

La famille J. Pépin et H. Arguin allèrent à Moose Jaw, récemment.

Mme Lionel Patoine accompagnait sa cousine, Mme Landry, jusqu'à Banff, pour quelques jours de vacances.

M. et Mme A. Fredette (Rose-Marie Tremblay) étaient en voyage de noces ici et visitèrent la famille W. Tremblay. M. et Mme Fredette, de Winnipeg, les accompagnaient.

M. Réal Goudreau, qui suit un cours d'étude au collège de Régina, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

Mme Jeannine Marcil et Ellen sont en vacances à Courval.

Sont allés à Swift Current, dimanche M. et Mme Blanchard, M. et Mme Croteau, Mme Landry et son bébé, Luc, et M. Arguin.

MM. Jean-G. Tremblay et R. Tremblay allèrent à Montmartre, en fin de semaine.

Naissance

A M. et Mme Réal Goudreault, un garçon, né à l'hôpital de Gravelbourg.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Notre gérant a rencontré un groupe des membres de l'exécutif de Radio-Gravelbourg, à Redvers, la semaine dernière. C'est un pas de plus vers la réalisation d'un grand rêve. Lentement, mais sûrement, notre poste s'achemine vers des réalisations qui seront, nous l'espérons, à l'avantage de tous.

Quand nous regardons en arrière, nous avons droit de vous féliciter tous de la confiance que vous avez mise dans vos lieutenants. L'argent que vous avez donné a été utilisé à bon escient et rapporte au delà de ce que l'on pouvait espérer dans les circonstances. Tout cela nous donne de l'enthousiasme pour aller de l'avant et pour entreprendre les améliorations qui s'imposent dans le but de desservir toutes les familles du sud et du sud-est de la province. Merci, encore une fois, pour votre grande générosité. Sans vous nous ne pouvons rien faire.

Coin des tout-petits

En l'absence de grand-maman et de l'oncle Guy, les tout-petits se sont chargés de leur programme. Sous l'habile direction des Révérendes Soeurs Oblates, les enfants se sont montrés généreux dans le sacrifice de leur temps afin de remplacer le personnel absent. Nous les remercions très sincèrement et les invitons à revenir. En somme, c'est pour eux que le poste existe... plus ils porteront d'intérêt au français à cet âge, plus il y d'espoir pour la survivance, dans l'avenir. Bien fait les petits!

Explications

Nous voulons redire à nos auditeurs que les silences de la radio ne sont pas dûs aux bombardements du village par des avions ennemis, mais bien plutôt à des interruptions du pouvoir ou à des orages. L'éclair produit le même effet. Quand les prévisions atmosphériques ne se réalisent pas telles que lues vous pouvez avoir une idée du temps qu'il fait chez nous.

Vos critiques

Nous remercions tous nos auditeurs qui se donnent la peine de nous écrire. La plupart d'entre eux nous félicitent et se disent satisfaits de nos programmes. Il y en a certainement qui auraient des critiques à nous adresser et qui n'osent pas le faire: Soyez tout à fait à l'aise pour nous dire ce que vous pensez. Vos compliments nous flattent et nous encouragent mais ce qu'il nous est encore plus important de connaître, ce sont vos critiques et vos suggestions. Le progrès se réalise par des idées nouvelles ou une heureuse combinaison des anciennes et des nouvelles. Le jour où vous nous direz tout ce que vous pensez, nous aurons la certitude que vous travaillez avec nous.

Mariage

Sonnez cloches, carillonnez! Annoncez le mariage de notre copain, Ernest Pellerin, d'heureuse mémoire.

* * *

Toronto a sa Marilyn Bell mais nous avons notre Jeannine. Elle a voulu nous quitter pour le campement des filles du 14 au 21 août, mais l'union des annonceurs s'y est opposée. On soutient qu'il faut une note douce dans le bavardage journalier. Et puis, sans elle, c'en serait fait de la tasse de café et de la vente des pianos.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Après avoir passé une semaine très occupée par l'exposition, cela nous fait drôle de constater que rien de bien spécial n'occupe les manchettes de notre chronique.

C'est toujours la saison des vacances, et le mardi 2 août, Mlle Thérèse Blondeau a pris le train pour aller passer une couple de semaines dans le paysage si enchanteur et pittoresque de Banff. Cependant, alors que tous les autres employés entreprennent de longs voyages pour se reposer, notre voyageur de commerce préfère rester chez lui pour une fois. C'est pourquoi Gérard Bézaire, qui a commencé ses vacances lundi dernier, reste sagement (!) à Saskatoon...

Programmes spéciaux

A l'horaire, vous avez pu remarquer quelques programmes spéciaux. Ainsi, les lundi et mardi 1er et 2 août, M. C. Papen, gérant de CFNS, a prononcé une causerie demandant aux Canadiens français du nord de la province d'écouter CFNS, et de le faire écouter aux enfants, car, disait-il si nous oublions d'écouter le poste, nous ne connaissons pas les noms des commanditaires, et nos commanditaires n'annonceront plus sur les ondes parce que cela ne leur rapporte rien, et alors, l'argent?

Un de nos rédacteurs de nouvelles a eu l'occasion d'assister à une conférence communiste, non qu'il soit encore converti au communisme... En effet, il a assisté à la conférence de l'ambassadeur russe au Canada, M. Chuvahin, qui parla du point de vue soviétique sur la réalisation d'une coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest. Le vendredi 5 août, notre service d'information présenta un reportage détaillé sur cette conférence.

Autour du poste

La semaine dernière, nous vous invitions à venir souvent au poste. Mais plusieurs d'entre vous se sont peut-être rappelés de désagréables souvenirs, alors que, dans les années passées, vous deviez traverser un chemin souvent boueux avant d'arriver au poste. Mais, cette année, la situation s'est de beaucoup améliorée. D'abord, il y a de l'asphalte sur l'avenue Broadway jusqu'au poste, et même plus loin encore. Puis, il y a un mois, nous avons fait construire un large trottoir qui conduit aux portes d'avant et d'arrière, de sorte qu'on n'a plus à se salir les souliers pour entrer dans le poste. CFNS se voit également entouré d'une grande pelouse propre et fraîche. Tout ce qui manque peut-être, ce sont quelques chaises-longues de jardin pour permettre à ceux qui ont des périodes libres, de se reposer, n'est-ce pas Roger, Louis? Toutefois, cela fait tout de même bien propre autour du poste et dans le poste.

De plus, ceux qui n'ont pas d'automobile peuvent venir au poste en autobus, puisque maintenant l'arrêt d'autobus est juste devant notre poste. Prenez un Haultain devant l'hôtel Senator, en face de Birks, et laissez-vous conduire jusqu'au poste. C'est rapide et simple. Alors, on vous attend bientôt...

Nouvel ambassadeur de Cuba à Ottawa

LA HAVANE — M. Juan Antonio Vasquez Bello a été nommé ambassadeur de Cuba à Ottawa en remplacement de M. Delfin Pupo Quien appelé à d'autres fonctions.

M. Vasquez Bello a été ambassadeur auprès des gouvernements de Costa-Rica et de San-Salvador.



POUR VOUS, MESDAMES





Vous aimerez confectionner ce charmant ensemble "séparable", soit dans un tissu de même ton qui vous donnera une très jolie robe s'adaptant à toutes les circonstances, soit la jupe et la blouse de ton opposé, vous permettant une grande fantaisie dans vos toilettes.

Patron no 9298
Grandeur: 12-20

Votre petite fille sera ravissante et tellement à l'aise dans cette jolie robe accompagnée d'une culotte de même tissu.

Vous lui confectionnerez également la chemise de nuit dans le même style, pour les chaudes nuits d'été.

Patron no 9215
Grandeur: 2, 4, 6, 8, 10

Prix des patrons: 35c chacun
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés)
Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60, Front St. West, Toronto, Ont. (non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Comment vaincre la chaleur

Il peut faire frais chez soi l'été, et le temps est venu où ceux qui étoufferont dans leurs maisons, ou leurs appartements, n'auront plus aucune excuse. De cette chaleur, les hommes sont pour une bonne part responsables, car elle résulte d'une mauvaise conception.

Le grenier

C'est par le grenier que la plus importante vague de chaleur pénètre dans la maison. Pour empêcher le grenier de se surchauffer, il faudrait d'abord que les petites lucarnes, destinées principalement à son aération en hiver, soient beaucoup plus grandes. Il faudrait aussi que chaque grenier en comportât au moins deux: l'air chaud ne s'évacue par l'une que si l'air frais entre par l'autre. Un petit ventilateur qui ferait circuler l'air sous les combles est la méthode la plus simple et la moins onéreuse de faire entrer largement de l'air frais dans le grenier.

Le blanc réfléchit les rayons solaires au lieu de les absorber. Tout ce qui est protégé par un toit blanc est donc plus frais. Ce procédé, en usage depuis des siècles dans le sud des Etats-Unis, commence à gagner le nord. Certains fermiers tendent à adopter le blanc pour la couverture de leur grange.

Orientation des murs

La seconde vague de chaleur pénètre dans votre intérieur par le mur orienté à l'ouest. Vous vous imaginez à tort que la façade sud d'un bâtiment est toujours la plus chaude. C'est vrai en hiver, mais en été l'insolation de cette façade se fait presque à la verticale, de sorte que le pouvoir calorifique des rayons solaires s'en trouve considérablement réduit. C'est le soleil bas de l'après-midi, donnant de plein fouet sur la façade ouest, qui porte le grand coup. Pour pallier cet inconvénient, le plus simple est de donner de l'ombre à votre mur. Et des plantes grimpantes feront presque aussi bien l'affaire qu'un rideau d'arbres; même un garage construit de ce côté, et qui jouera le même rôle que sous le toit un grenier bien aéré, vous donnera du frais.

A l'ouest, vos fenêtres devraient être petites et peu nombreuses. A l'est, les ouvertures laissent également pénétrer le soleil du matin, qui neutralise toute la fraîcheur accumulée pendant la nuit et vous prépare une journée plus que tiède. Si votre maison a trop de fenêtres à l'est et à l'ouest, vous pouvez y remédier en interceptant les rayons du soleil avant qu'ils n'atteignent les vitres, au moyen de persiennes, d'auvents ou de stores de bambou.

Les avant-toits

La fenêtre idéale est celle qui s'ouvre au sud. En été, un toit surplombant suffira à lui procurer de l'ombre et, même sans cela, elle ne laissera pas entrer beaucoup de chaleur, parce que les rayons du soleil, verticaux à cette époque, seront réfléchis et déviés par les vitres.

De larges avant-toits, qui permettraient en outre de laisser les fenêtres ouvertes pendant les averses, réduisent la chaleur due à la réverbération qui n'est pas autre chose que du soleil indirect. Un simple mur ou une palissade de six à dix pieds de haut neutralisent la réverbération du sol.

Il en coûte beaucoup moins cher de climatiser une maison qui a tendance à se rafraîchir toute seule. Les ingénieurs techniciens de la climatisation sont aujourd'hui les premiers à réclamer des toits blancs, des greniers bien ventilés, des façades d'ouest sans ouvertures, de larges avant-toits et des fenêtres au sud.

Mme Alfred M. Barrett (assise), mère de neuf enfants dont six ont embrassé la vie religieuse, a reçu une "mention honorable" de la part de l'Institut des vocations sacerdotales et religieuses de l'Université Fordham, pour avoir su "seconder courageusement ses six enfants dans le choix de leur vocation au service de Dieu". On voit ci-dessus le **R. P. John F. Gilson, S.J.,** (à gauche) remettant à cette digne mère de famille le parchemin attestant son grand esprit chrétien. A l'arrière apparaissent quatre des enfants de Mme Barrett: le **R. P. A. Barrett, S.J.,** la **Rév. Sr Mary Aloysius,** des Srs de St-Joseph, **Mlle Marietta V. Barrett** et la **Rév. Sr Marie Bellarmin,** religieuse de St-Joseph. Les Rév. Srs Theresa of Jesus, D.C., et Mary Martin, ainsi que le R. P. P. A. Barrett, O.P., aumônier de l'Aviation en Corée, étaient absents lors de la cérémonie honorant leur mère. (NC)

Mamans

Punir un enfant en l'envoyant se coucher sans souper peut faire plus de tort à sa santé qu'à sa conscience. Mais le priver de dessert ou de bonbons ne réduira pas la valeur alimentaire du repas qu'il prend.

•

Les enfants ne commencent pas tous à marcher au même âge. D'habitude, un bébé essaie de faire ses premiers pas lorsque ses jambes se sentent assez fortes pour supporter le poids de son corps. On ne doit jamais forcer un bébé à se tenir debout ou à marcher.

Hier et aujourd'hui...

Saviez-vous que les aliments en conserve peuvent être laissés dans leur boite de fer-blanc, après ouverture de cette boite, et conserver leurs propriétés nourrissantes et leur saveur aussi bien que s'ils sont versés dans un plat de verre ou quelque autre récipient? Aux premiers jours de la découverte du procédé de conservation des aliments en boîtes de métal, les maîtresses de maisons étaient avisées du danger de contamination des aliments laissés dans les boites ouvertes. Nombre de personnes se plient encore fidèlement aux conseils préventifs d'alors, bien qu'aujourd'hui, les boites à conserves soient entièrement à l'épreuve de tout danger de cette sorte. Depuis déjà plusieurs années, les chimistes ont mis au point une sorte de peinture-émail résistant à la corrosion et qui sert à recouvrir l'étain des boites à conserves. Il n'existe donc plus de danger de contamination des aliments dans les boites ouvertes. Mais la force de l'habitude a raison de bien des découvertes...: essayez-donc de convaincre grand-maman de la chose!...

Le saviez-vous?

Dès qu'on pense à une île, l'idée d'une terre déserte entourée d'eau vient à l'esprit. Il ne faut pas oublier pourtant que des villes comme New-York, Londres, Tokyo, Bombay, Hong Kong et Stockholm sont construites sur des îles qui sont aussi les plus peuplées du monde.

• • •

La femme américaine dépense moins pour s'habiller que son mari, ce qui peut paraître extraordinaire. En effet, une statistique dressée pour les 34 principales villes américaines démontre que l'homme des Etats-Unis dépense en moyenne chaque année de 128 à 159 dollars pour s'habiller, tandis que sa femme ne dépense que 111 à 139 dollars pendant la même période et dans le même but.

• • •

Quelque part dans la prairie du Kansas, se trouve une locomotive que personne n'a jamais pu retrouver. L'affaire se passait en 1890. Des pluies diluviennes vinrent inonder la région et provoquèrent, en un certain point, l'affaissement du ballast supportant la voie ferrée. Un train survint et ce fut naturellement la catastrophe. Le mécanicien et le chauffeur de la locomotive s'arrangèrent pour sauter à temps. L'engin alla s'enfoncer dans la boue. Malgré les efforts déployés par la suite, on ne parvint jamais à retrouver la locomotive, bien qu'en certains points, le sol ait été bouleversé sur près de 30 mètres de profondeur.

• • •

Napoléon utilisait, pour sa toilette personnelle, pas moins de soixante flacons d'eau de Cologne par mois.

• • •

L'amour n'est pas une chose vaine, surtout chez les éléphants. En effet, il est fréquent qu'un éléphant mâle et un éléphant femelle s'éprennent profondément l'un de l'autre, à tel point que lorsque la mort ou les hommes les séparent, ces animaux refusent toute nourriture et tout travail, paraissant très affectés par la séparation.

SÈME

Sème ta foi: pour soulever, raffermir, être l'appui de ceux qui chancellent.

Sème ton dévouement. La vie deviendra si belle lorsqu'elle ne sera pas toute à toi. Donne tout. Sois généreuse!

Sème ta confiance. Dieu donne la robe selon le froid. Nous avons toujours des grâces extraordinaires pour soutenir des épreuves extraordinaires.

Sème ton sourire: mot dynamique ... moyen de conquête donc! Le sourire maintient l'élan, garde épanoui l'esprit de vaillance, dissipe les noirceurs.

Sème ton courage: pour que les tiges inclinées, près de toi, se redressent. Toujours le courage est à la "mode".

Sème ta douceur. Cet abime de patience est force tranquille. "Il faut tenir son âme dans ses mains" pour tenir les coeurs dans sa main.

Sème ta sympathie. Pour éveiller la bonté, dispose toujours ton coeur à la bienveillance.

Sème dans les larmes: pour que les autres moissonnent les fruits de ton travail.

Sème tes joies et mange tes sacrifices. La joie seule conquiert les esprits et les coeurs.
Comme les abeilles vont aux fleurs, les âmes vont à la joie.

Sème ton enthousiasme. L'enthousiasme c'est Dieu en nous. Avec un esprit et un coeur qui ne calculent pas, élève toute âme qui approche ton âme jusqu'au jour où le Très-Haut te jugera digne de son altitude et de son incommensurable gloire.

Sème ta vie: vivre et aimer à vivre où Dieu nous place malgré les épines et les ronces du chemin: voilà le devoir.

JACINTHE

LA PETITE FORÊT

par Paulette DAVELUY

Elle était toute triste, ce matin-là, la petite forêt. Il faisait soleil pourtant, et le ciel bleu, lavé par la pluie de la veille, se séchait gaiement dans l'air embaumé de l'été. Les cigales chantaient dans les frondaisons et le sous-bois frémissait des allées et venues exubérantes de ses mille et un petits hôtes.

Il faisait si beau qu'on sentait, à regarder la nature, la présence de la Grande Majesté dans chaque brin d'herbe, chaque chant d'oiseau, chaque champignon nouveau-né. Là-haut, les branches, agitées par une brise capricieuse, jouaient une symphonie et chaque être vivant respirait avidement sa part de l'universelle joie.

Souffrance et lutte

La petite forêt, elle, s'enfonçait davantage dans son noir chagrin. Pourquoi? Pour une bagatelle, en somme. Un jeune couple qui passait à sa lisière s'était innocemment exclamé: "Oh! le beau petit bois"... en la regardant s'éveiller au soleil du matin. Elle en était restée estomaquée. Elle, la forêt vierge millénaire d'antan, traitée de "petit bois". Quelle insulte! En y réfléchissant bien, pourtant, elle s'était rendu compte qu'ils avaient raison. Depuis le matin, elle gémissait, tordant ses longs bras mornes. Ces gouttelettes sur les feuilles... de la rosée? Que non pas. Des larmes. Elle s'en allait de langueur, la petite forêt et elle le savait. Dans vingt ans, trente ans, au rythme où les malheurs la frappaient, elle s'éteindrait tout à fait. Son coeur orgueilleux crevait de peine quand elle pensait qu'il ne restait d'elle, pour chanter la gloire du Créateur, qu'une terre inculte et broussailleuse où le bétail viendrait paître dédaigneusement.

Elle ne voulait pas s'abandonner encore. Bravement, elle luttait pied à pied contre ses ennemis. Hélas, tout s'acharnait contre elle. Autrefois, elle pouvait se permettre d'être calme et majestueuse, quand elle couvrait de vastes espaces d'un épais manteau vert. Elle savait bien, toute seule, améliorer son sol pour qu'il la nourrisse mieux et développe harmonieusement ses plus jeunes pousses.

Elle croyait vivre mille ans, tant était grande sa science de partager les arbres en essences d'ombre et de lumière; n'était-ce pas ainsi qu'il avait été fait, ce monde enchanté du Paradis terrestre d'où était sortie la petite forêt. Le bon Dieu des forêts mélangeait savamment les peuplements forestiers pour qu'ils se régénèrent plus aisément et qu'ils entretiennent mieux la fertilité du sol sans l'aide de personne. Le premier jour, Il avait créé les espèces d'ombre: les hêtres, les chênes... le deuxième jour, les espèces de lumière: les pins, les sapins, et chacun eut un endroit d'assigné. C'est ainsi qu'en mariant sans cesse ses essences, la petite forêt croyait assurer son éternité. Aussi, qu'elle devenait orgueilleuse, dans sa gloire toute neuve de monument vivant!

L'homme

Tant de dangers la menaçaient. Et elle n'en savait rien. Un à un, ils mirent sa résistance à l'épreuve. Les écureuils gaspillèrent ses semences de glands et de faînes comme en se jouant. Les mulots firent des invasions tellement massives que ces hordes gourmandes provoquèrent de véritables désastres... et les insectes! ô Dieu des hommes et des forêts, les insectes! comme ils lui en avaient dévoré des feuilles, des fruits, des graines et des bourgeons. Comme elles l'avaient blessée, les fourmis acharnées à la détruire, les termites, les chenilles. Ses beaux arbres tombaient les uns après les autres, épuisés de soutenir la lutte contre ces envahisseurs qui creusaient des galeries dans leurs bois pour y pondre des oeufs et y nourrir de sève fraîche leurs larves dégoûtantes. La pyrale verte lui avait défeuillé des cantons entiers que les plantes sarmenteuses avaient ensuite envahis, profitant de leur faiblesse. Le lierre, la clématite, le chèvrefeuille, se relayaient pour enserrer les troncs de leurs tiges et les déformer; leurs rameaux et leurs feuilles écrasaient la cime de la petite forêt comme pour mater son orgueil toujours tenace.

Elle n'était pourtant pas au bout de ses peines. Vinrent les champignons en bataillons serrés. Ils s'accrochaient partout pour vivre en parasites au détriment des enfants de la petite forêt. Chaque automne ramenait aussi son cortège de misères: les grandes pluies, si malsaines pour les pieds, qui détrempaient le sol des jours durant; les vents d'aquilon qui hâlaient la terre et desséchaient les herbes après avoir secoué des jours durant la forêt fatiguée; le givre qui lui prêtait une beauté presque irréelle avant de repartir en brisant tout sur son passage. Oui, elle en avait connu des misères, mais aucune si terrible, aucune si dévorante que celle qui suivit: l'homme.

Destruction

Il vint en chantant, sa hache sur l'épaule. Elle, pauvre naïve, s'était prise d'amitié pour l'homme, parce qu'il la regardait avec admiration, qu'il touchait ses bois en connaisseur et qu'il s'était assis un instant pour rêver. Mais l'homme avait levé sa hache et il avait frappé, frappé avec violence, avec fureur, le plus beau de ses jeunes bouleaux. L'arbre était tombé, comme un cadavre. La petite forêt avait gémi tout haut... "Qu'est-ce que je t'ai fait, homme? Pourquoi viens-tu me blesser, me tuer... Je t'offrais un abri contre la pluie, contre le soleil... j'étais fière d'être belle pour te plaire... et tu me frappes?"

Mais l'homme n'entendait rien. Deux fois, dix fois, cent fois il avait recommencé son geste criminel et chaque fois, sur les plus beaux spécimens, ceux dont elle était fière parce qu'ils allaient la continuer dans sa splendeur d'antan. Tous les jours, il était revenu, le démoniaque bûcheron, et quand elle voyait monter, le soir, une fumée de la maison qu'il s'était construite à même sa vie, elle disait tristement: "C'est Bouleau qui brûle... c'est Hêtre qui n'est plus"...

Elle voyait sourdre partout des souches d'une laideur à faire pleurer, des tronçons morts qui criaient comme les croix du cimetière l'adieu d'un être cher. L'homme mit paître ses animaux entre les souches. La petite forêt, brisée, le laissa faire. Elle ne savait plus que gémir. Ses forces s'étaient usées à s'arc-bouter sans cesse et son orgueil aussi. Elle était maintenant dolente et humble comme l'avait voulue le bon Dieu des forêts.

Elle ne transigeait plus avec la divinité d'égale à égal comme du temps de sa munificence. Elle était devenue si douce que vous en auriez pleuré de l'entendre dire sa prière. Le bon Dieu souriait bien doucement, de Là-Haut, en regardant sa cime dénudée. Il lui envoya un autre homme.

Résurrection

Celui-là n'avait pas de hache sur l'épaule, mais il chantait aussi. Il avait dans la main un grand calepin noir où il notait, les uns après les autres, les arbres encore debout. La petite forêt, qui lisait par-dessus son épaule, vit que l'homme au calepin s'y connaissait autant qu'elle en sylviculture et qu'il avait séparé les essences d'ombre des essences de lumière. L'homme enleva poliment sa casquette et avec un salut courtois, il lui dit: "Madame, c'est le gouvernement qui m'envoie"... Le gouvernement? pensa la petite forêt émerveillée... non, c'est le bon Dieu qui a entendu mon humble prière".

"Madame, continuait d'expliquer l'homme à la casquette, nous sommes venus à votre secours. Cet ignorant bûcheron vous détruisait à petit feu. Nous voulons vous rendre votre splendeur première grâce à une exploitation rationnelle... qui... que... dont..."

L'homme au calepin parlait, parlait, grisé de mots ronflants, mais la petite forêt n'écoutait plus. Elle s'était endormie, rassurée et heureuse.



Les restes de jus de fruit, de même que les gelées fondues de raisin ou de pomme, font d'excellentes sauces à pouding. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition et épaississez. Ajoutez du sucre, si désiré.

Etes-vous déjà vieille?

Un texte anglais donne les indications suivantes pour connaître exactement la saison de notre vie.

- Si vous n'aimez ni les fleurs, ni les enfants;
- Si vous ne riez pas de bon coeur;
- Si vous pensez plus au passé qu'à l'avenir;
- Si rien de nouveau ne vous intéresse;
- Si vous n'osez rien entreprendre;
- Si vous attachez plus de prix à l'argent qu'aux idées;
- Si vous mettez toujours en doute la sincérité des autres;
- Si vous êtes atteinte d'égoïsme;
- Si vous vous plaignez au lieu d'aider;
- Si vous critiquez au lieu d'encourager;
- Si vous jalousez au lieu d'admirer;
- Si vous avez perdu l'enthousiasme et la foi en l'idéal...

Alors, vous êtes déja en automne et vous n'êtes plus jeune...
Gare à vous si vous devez vous reconnaître dans chacune de ces lignes! Ce ne sont pas les bonnes et il est temps pour vous de donner un bon coup de barre!

La beauté

Vos attitudes et votre démarche

Une femme doit être gracieuse dans ses attitudes et sa démarche, c'est un des composants essentiels de son charme. Si vous marchez comme un grenadier et que vous vous laissez tomber d'un bloc sur les sièges, on aura, à première vue, une impression désagréable de votre physique.

D'abord, tenez-vous d r o i t e. Pour cela, adossez-vous au mur, levez plusieurs fois de suite les bras latéralement, en prenant soin que, des talons au crâne, votre corps touche le mur le plus possible.

Pour acquérir une jolie démarche, utilisez le truc classique des écoles de mannequins, c'est-à-dire marchez tous les jours un quart d'heure en portant en équilibre un livre sur la tête. Evitez de faire de trop grands pas, attention également de ne pas poser le talon en premier. Si vous avez tendance à marcher de travers (l'usure de vos semelles vous le révélera), demandez à votre cordonnier de renforcer légèrement l'endroit où vos chaussures s'usent le plus.

Ne vous asseyez-pas en tombant à la renverse. Regardez un acteur sur la scène. Vous remarquerez qu'il s'assied de travers, tout le poids du corps portant sur une jambe, l'autre légèrement ployée en biais. Ce n'est qu'ensuite qu'il s'installe normalement. Ne croisez pas les jambes trop haut, ne restez pas non plus les genoux écartés. La première position est incorrecte, la seconde est disgracieuse.

Pour rire

— Avez-vous été voir un autre médecin avant de venir ici? s'enquiert le docteur grincheux auprès de son nouveau patient.

— Non, monsieur, répond le malade. Pour être franc, je dois cependant avouer que je suis allé chez un pharmacien.

— Chez un pharmacien!... Ce que certaines gens peuvent avoir des idées bêtes, parfois... Et quel conseil idiot vous a-t-il donné?

— Il m'a dit de venir vous consulter!

• • •

La jeune femme n'était mariée que depuis quelques jours lorsqu'elle alla à la gare prendre les billets pour elle et son mari.

Cependant, par distraction, elle ne prit qu'un seul billet. Son mari le lui fit remarquer.

"Suis-je sotte, dit-elle, j'ai absolument oublié de prendre mon billet."

En été, plus qu'en toute autre saison, notre préférence va aux desserts légers et délicats; ils se résument souvent à une simple friandise qui accompagnera le café à la fin du repas. Vous trouverez donc dans cet anneau de meringue aux fraises glacées un dessert idéal pour les beaux jours... et un régal pour les yeux comme pour le palais!

Fraises glacées dans un anneau de meringue

Pour faire l'anneau:

Battre 6 blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes sans être secs; sans cesser de battre, y ajouter une tasse de sucre, à raison de 2 cuillerées à la fois. Garnir d'un papier ciré une tôle à biscuits et y verser la meringue par cuillerées, en lui donnant la forme d'un anneau. Cuire à four très lent, 275°F., pendant une heure ou jusqu'à ce que la meringue soit prise et légèrement dorée. Transférer soigneusement du papier ciré à un plateau et remplir l'anneau avec des fraises glacées. La recette donne 8 portions.

Fraises glacées

1 pinte de fraises
1⅓ tasse d'eau
1 tasse de sucre
3 c. à table de fécule de maïs

Mettre ensemble dans une casserole 1 tasse de fraises, une tasse d'eau et le sucre. Amener à ébullition et laisser mijoter 15 minutes. Mélanger la fécule de maïs avec le reste de l'eau, ajouter au mélange de fraises et cuire, en remuant, jusqu'à épaississement. Passer au tamis et refroidir. Ajouter les fraises entières et mettre au froid. Déposer par cuillerées au centre de l'anneau de meringue. Garnir avec d'autres fraises, au goût, et servir avec de la crème fouettée. La recette donne 8 portions.

Pensées

Ceux qui apportent du soleil dans la vie des autres ne peuvent s'empêcher d'en recevoir aussi quelques rayons.

• • •

Rien ne consolide autant un mariage que le fait pour les deux époux de faire la vaisselle ensemble.

• • •

L'homme est né pour agir. Agir, c'est affirmer la valeur d'un but qu'on se propose d'atteindre; et affirmer la valeur d'un but qu'on se propose d'atteindre, c'est se créer un idéal.

HOLMES

• • •

Il faut qu'une femme sache résister à de vaines alarmes, qu'elle soit ferme contre certains périls imprévus, qu'elle ne pleure ni ne s'effraie que pour de grands sujets, encore faut-il s'y soutenir par vertu. Quand on est chrétien, de quelque sexe qu'on soit, il n'est pas permis d'être lâche.

FENELON

Un foyer, non un musée

Dans un musée n'est-ce pas, tout est classé, catalogué. Chaque objet occupe rigoureusement l'endroit qui lui est assigné, nulle fantaisie ne vient rompre l'ordre qui y règne. C'est froid, impersonnel, encore qu'en y pensant bien, peut-être y a-t-il une âme qui rôde autour de ces objets, vestiges d'un temps passé, mais il faudrait avoir les antennes subtiles d'un poète pour en sentir le souffle léger.

Notre foyer reflète bien nos goûts, notre personnalité; aussi faut-il justement éviter d'en faire un genre musée. L'ordre et la propreté, qualités essentielles dans une maison, ne doivent cependant pas nous faire devenir des maniaques du "tout en place". Un journal, un livre oublié sur une table, ce n'est tout de même pas la mer à boire et c'est tellement plus vivant.

Un foyer où il fait bon vivre, c'est celui qui contient des choses qui nous sont chères, sur lesquelles nous laissons errer nos yeux avec plaisir et qui nous font dire avec le poète: "objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force à aimer".

Poison mortel pour l'herbe à la puce

Voici revenu le temps de l'herbe à la puce. Des milliers de Canadiens sont sur leurs gardes pour éviter cette plante malfaisante qui croît dans les villes et les villages aussi bien que dans les grands espaces libres. D'autres, moins prudents, découvrent que même un tout petit peu d'herbe à la puce peut faire naître la pire démangeaison.

L'herbe à la puce se reconnait facilement à ses feuilles luisantes, qui se présentent en groupes caractéristiques de trois (voir croquis). La tige peut être courte, ou elle peut grimper aux clôtures et aux arbres. A la fin de l'été, les feuilles sont parvenues à toute leur croissance, et les sarments commencent à s'étendre. Quelques vieilles plantes peuvent être aussi grosses qu'un petit tronc d'arbre.





Herbicide recommandé

L'herbe à la puce est une plante vivace persistante, mais on peut la détruire au moyen des herbicides modernes. Une bonne pulvérisation détruit les tiges et les racines, sans nuire à la productivité future du sol.

Si vous projetez une guerre chimique contre l'herbe à la puce, choisissez un agent destructeur efficace. Tous les herbicides et anti-broussailles ne détruisent pas l'herbe à la puce. Les chimistes de Du Pont of Canada recommandent l'"Ammate", herbicide à base de sulfamate d'ammonium. Une seule application donne ordinairement des résultats. C'est un produit excellent quant aux facteurs de sécurité tels que risques d'incendie et toxicité pour les gens, les animaux domestiques et le bétail.

Ce produit se présente en cristaux secs et jaunes et s'emploie en solutions à raison de trois-quarts de livre par gallon d'eau. On l'applique au moyen d'un vaporisateur ordinaire ou d'un arrosoir. Toutes les feuilles doivent être abondamment arrosées. L'opération terminée, on prendra soin de nettoyer le vaporisateur, afin que, s'il sert plus tard à d'autres usages, il ne contienne pas de résidu nocif d'herbicide.

Autre procédé

Pour détruire une masse épaisse d'herbe à la puce enroulée autour d'un arbre, on peut procéder de deux manières. Si la plupart des feuilles de cette mauvaise herbe sont au-dessous des branches feuillues de l'arbre, on peut sans danger l'arroser avec la solution. Dirigez le jet vers les feuilles d'herbe à la puce en évitant d'atteindre celles de l'arbre. Relevez les branches plus basses, de façon que la pulvérisation ne touche pas les feuilles de l'arbre. Si l'arbre est trop jeune, ou si l'herbe à la puce grimpe jusque dans les branches, il vaut mieux couper les tiges près du sol et badigeonner les chicots avec une solution concentrée d'"Ammate". Parfois il n'y a pas assez d'herbe à la puce pour justifier une pulvérisation, ou bien la plante court à travers une haie ou un jardin où il est impossible de l'arroser. Dans un pareil cas, on peut plonger l'herbe à la puce dans un bocal du mélange chimique, et l'herbicide absorbé par les feuilles gagnera les racines. Il est facile de saisir le bout de la plante avec une épingle à linge ordinaire (voir croquis), pour ensuite laisser les feuilles du bout dans la solution pendant environ 48 heures. La solution peut ensuite servir ailleurs.

Pour assurer la destruction complète des tiges et des racines, il faut laisser au produit chimique le temps de pénétrer la plante à fond. D'ordinaire, cela veut dire laisser l'herbe à la puce morte sur place — sans la couper ni la déraciner — pendant au moins une saison entière. Lorsque viendra la saison suivante, on pourra enlever les plantes mortes au râteau et les enterrer.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES PORTEURS DE MASQUES

par JEAN MIROIR

NUMERO 5

Son langage relativement choisi s'expliquait par l'instruction reçue; il restait à savoir si cette instruction, coupée net, avait été suffisamment digérée. Alix était certainement coquette, ambitieuse sans doute et aussi orgueilleuse, elle le prouvait en adoptant une attitude hautaine vis-à-vis de rustres tels que le brave Rabut. Si Nana trouvait grâce devant sa morgue, ceci n'infirmait rien: sans aller jusqu'à citer les reines de tragédie qui s'humilient en présence d'une confidente, on a souvent vu des gens infatués d'eux-mêmes avoir des bontés pour quelque vieux serviteur qui les a connus enfants...

Le fait demeurait en tout cas qu'Alix gardait au coeur un désir impérieux de s'élever. On pouvait donc supposer qu'elle mettrait à profit toute occasion qui s'offrirait à elle de troquer sa condition villageoise contre un rang plus compatible avec ses aspirations. Or, la présence au chalet d'un homme jeune, venu d'une ville selon toute vraisemblance, ne comportait-elle pas une telle possibilité?

Ici, Martine vit une rupture dans son analyse objective. Le fil en était tranché net. Elle devenait la proie d'une sorte de panique, sa gorge se contractait douloureusement. C'est que l'aventure de la nuit passée s'éclairait soudain d'une étrange lumière. A se remémorer le comportement d'Alix, elle acquérait la certitude que celle-ci n'avait pas comme elle-même été frappée de stupéfaction, et dès lors il lui était facile de reconstituer l'enchaînement des faits.

A sa précédente sortie au clair de lune, Alix avait entendu déjà l'émouvante musique nocturne. Elle en avait été bouleversée au point de s'attarder indûment pour l'écouter. Si bouleversée, même, qu'elle était rentrée au logis la mine défaite, ce qui avait semé l'alarme chez les Lugrais réunis pour guetter son retour.

Rien d'étonnant à cela! Martine avait conscience que son propre trouble, la veille, aurait eu de quoi consterner ceux qui l'eussent surprise au sortir de son rêve sonore.

Mais alors... si Alix avait reçu un choc identique à celui dont les effets persistaient encore chez Martine, si elle avait tenu à renouveler cette délicieuse émotion, c'est que la flamme allumée en elle par Marc La Renaudie était irrésistible! Autre preuve: n'avait-elle pas, à la suite de ce choc, saisi le premier prétexte venu pour s'introduire au chalet?

Ah! puisqu'il en était ainsi, c'en était fait pour Martine du bonheur entrevu. En plaçant en elle sa confiance, Alix avait acquis des droits qu'elle se voyait contrainte de respecter sous peine de trahison...

Soit! elle se sacrifierait. Ce sentiment si neuf, si ensorcelant, qui l'avait submergée avec la soudaineté et la violence d'un raz de marée, elle l'écraserait dans l'oeuf, avant qu'il ne fût trop tard! Mais... n'était-il pas d'ores et déjà trop tard?

Et Martine, torturée, comprit qu'elle aurait beau se plonger de nouveau, corps et âme, dans les manuels abstraits qui, naguère, bornaient son horizon à la seule logique des faits, jamais plus elle ne recouvrerait cette sérénité d'où l'on planait si placidement au-dessus des remous humains...

Mais voici qu'une pensée se présenta, propre à apporter quelque réconfort à son esprit: si vraiment la jeune Servoz avait été éprise du locataire de l'enclave, n'eût-elle pas tout fait pour empêcher Martine de devenir une rivale possible? Au contraire, elle n'avait pas hésité à lui révéler un aspect secret du personnage... et non le moins séduisant! Quels étaient donc, au juste, les sentiments d'Alix?

Tel était désormais le mystère à éclaircir... plus important et plus urgent, songeait-elle, que celui qui s'était imposé dès son arrivée et que, par dilettantisme, elle faisait traîner en longueur. Oui, plus important et plus urgent, car, selon que Marc La Renaudie fascinait Alix ou la laissait indifférente, Martine ferait les élans sans contrainte...

La chance voulait que la clé du problème se trouvât à sa portée: qui, mieux qu'Alix elle-même, eût été qualifiée pour la lui fournir?

Le lendemain dimanche apparut à Martine propice à servir ses desseins. C'était le troisième depuis son installation aux Laudes. La première fois, elle avait entendu la messe avec la famille Lugrais au grand complet, dans l'humble chapelle campagnarde de Varnaz. La deuxième, les trois jeunes gens l'avaient accompagnée à l'église de Thonon où saint François de Sales prêcha jadis. Aujourd'hui, elle choisit pour lieu de ses dévotions la vieille église d'Evian. Alix se joignit à elle.

Après le service, elles musardèrent toutes deux à travers les rues tortueuses de la charmante ville d'eaux, arpentèrent le quai ombragé de platanes, puis s'assirent sur un banc, face au lac. Alix avait fait, selon sa coutume, ample provision de magazines à couverture bariolée, mais elle n'y jeta pas même un coup d'oeil. Il est vrai que le spectacle offert par les voiliers, les hors-bord avec ou sans skieurs nautiques, les cyclo-rameurs et les grands vapeurs blancs en provenance de la côte suisse, était si divertissant!

Martine profita d'une accalmie pour jeter son hameçon:

— C'est un bel artiste que M. La Renaudie. Croyez-vous qu'il fasse de la musique son métier?

— Je... je n'en sais rien... balbutia Alix, évidemment prise au dépourvu. Je ne crois pas... Cette feuille inachevée que j'ai trouvée un jour dans les vignes ne venait pas d'un cahier de musique. Cela ressemblait à un brouillon griffonné à la hâte... il y était question, je m'en souviens, d'anciens cratères... de l'origine volcanique de certains terrains...

— Bravo! M. La Renaudie est donc un géologue qui a la musique pour violon d'Ingres... c'est bien le cas de le dire. Eh bien! ces savants éclectiques sont toujours intéressants à fréquenter. J'aimerais beaucoup faire la connaissance de celui-ci.

— Et j'aimerais beaucoup vous y aider, Martine, si c'était en mon pouvoir. Malheureusement, une recommandation venant de moi aurait plutôt l'effet contraire... Mais vous pouvez vous présenter toute seule.

— Comme vous avez fait? Vous avez vu le résultat!

— Ce ne serait pas forcément la même chose. Marc La Renaudie est peut-être Parisien comme vous, et à ce titre...

— Non, non, c'est impossible.

— Alors, attendez... Je sais par Nana que la vieille Zoé, de Varnaz, lui fait son ménage, ses commissions. C'est une cousine de Firmin le cantonnier... elle pourrait servir d'intermédiaire. J'en parlerai à Nana.

— N'en faites rien, Alix! Après ce que vous m'avez dit du caractère de ce monsieur, je ne veux rien tenter pour forcer sa porte. Je n'en suis pas moins touchée de votre obligeance...

Touchée, Martine l'était effectivement. Mais c'était moins de l'offre elle-même que de l'empressement apporté par sa compagne à la formuler. A présent, elle croyait pouvoir affirmer que l'émoi causé à Alix par le premier concert nocturne avait été de nature artistique et non pas sentimentale. Elle en était infiniment soulagée.

Non qu'elle augurât le moindre progrès de ses relations avec cet ours de géologue, mais il lui semblait bon de savourer sans arrière-pensée la griserie de son nouvel état d'âme. Elle regagna sa voiture d'un pas allègre, sautillant, si léger qu'à la regarder on pensait à un oiseau dont les ailes eussent été rognées.

Durant les jours qui suivirent, elle nagea en plein bonheur. Son euphorie reconquise se traduisit par une curieuse soif d'activité. Mais non d'activité livresque... Elle naviguait par les allées du domaine en compagnie de l'un ou de l'autre des Lugrais. Elle entendait aider à la fois aux travaux des champs et aux soins du vignoble. Elle passait de la faucheuse-lieuse à la sulfateuse, de multiples questions aux lèvres et l'esprit soigneusement aiguisé pour mieux enregistrer les réponses. Oui, elle qui conduisait une auto sans s'être jamais souciée d'en dénombrer les rouages, elle se piquait tout à coup de curiosité pour les moteurs de machines agricoles...

Accaparée par ce beau zèle, elle ne voyait plus guère Alix en dehors des repas. Aussi fut-elle surprise lorsque celle-ci la prit à l'écart pour lui annoncer qu'elle allait s'absenter pour une huitaine.

— L'unique parent qui me reste, expliqua-t-elle, est un vieil oncle qui vit seul, au delà d'Annecy. Des voisins prennent soin de lui, car, malgré son grand âge, il refuse de se retirer dans une maison de vieillards. Je lui rends visite de temps à autre. La dernière fois que je l'ai vu — c'était au début de juillet, peu de temps avant votre arrivée, — je n'ai pu lui consacrer qu'une demi-journée; il m'a fait promettre de revenir ce mois-ci et de rester plus longtemps. Il faut que je m'exécute... Je prends demain la micheline de quinze heures vingt-cinq à Thonon.

Comme il était normal, Martine proposa de conduire son amie jusqu'à la gare. Elle s'octroya, le train parti, une petite heure de rêverie dans l'un des jardins qui faisaient son admiration. Le moment n'était-il pas venu de faire le point?

Elle ressentit une sorte de fierté en se disant que, somme toute, elle avait réussi à refouler au second plan son sentiment pour Marc La Renaudie... jusqu'au moment où elle s'avisa que sa passion insolite pour la mécanique n'était pas sans rapport avec ce sentiment. La mécanique, n'était-ce pas une branche de la science? S'y initier, par conséquent, c'était se rapprocher du savant. Elle se serait rapprochée du musicien avec une égale ardeur, si les circonstances s'étaient prêtées à ce qu'elle prît des leçons de chant ou qu'elle martelât un piano huit heures par jour. Et pourtant, bien que d'instinct elle éprouvât l'enchantement de la musique, elle était profane en la matière. Mais elle estimait que rien ne lui serait impossible, si grande était sa soif de s'identifier à Marc, et plus encore de le servir!

Servir Marc... Ah! si seulement elle avait été capable de l'aider dans ses travaux! Qui donc a dit que "la philosophie mène à tout"? Quelle ânerie! A condition peut-être d'en sortir... et encore! Elle se prenait à haïr ces études stériles qui la mettaient en marge du domaine pratique. Et puis, une idée lui vint...

Sa spécialisation dans la psychologie, la morale et la sociologie ne lui ôtait en rien son acquis des précédentes années. Elle avait été une élève brillante en tout ce qui touche aux lettres... tandis que la formation d'un géologue ne comporte pas obligatoirement de fortes études grammaticales. A supposer que, comme la découverte d'Alix le laissait présumer, Marc La Renaudie eût entrepris d'écrire un manuel de géologie, il ne pourrait trouver mauvais qu'une personne qualifiée relût ses feuilles pour remédier à d'éventuelles fautes de syntaxe, voire d'orthographe... Pourquoi n'irait-elle pas lui offrir ses services?

Mais à peine cette pensée lui fut-elle venue à l'esprit qu'elle la repoussa. Fi donc! donner à cet être insociable la satisfaction de claquer sa porte encore une fois! La visite dictée par de bons sentiments, il la taxerait d'effronterie... Autre objection: une telle démarche ne se pouvait entreprendre sans qu'Alix y eût souscrit, et pour l'instant il était impossible de la mettre au courant...

Martine quitta son banc, agitée et perplexe. Elle se rendait parfaitement compte que les motifs qu'elle mettait en avant pour ne pas se présenter au chalet — loyalisme envers Alix, souci de dignité à l'égard de Marc La Renaudie — étaient autant de faux-fuyants. Pour être sincère avec elle-même, il lui eût fallu s'avouer qu'elle avait peur. Peur de trouver Marc inférieur à l'idée qu'elle se faisait de lui. Peur d'être arrachée à la fiction qui lui était chère. Peur, surtout, ayant été éconduite, de devoir renoncer à tout jamais à l'idylle chimérique qu'aujourd'hui encore elle pouvait espérer voir se transformer en une douce réalité.

Mais elle se raidissait contre un tel aveu, quoique le soupçon lui en vînt à l'esprit et tentât de s'y infiltrer. Que faire pour empêcher qu'il ne se précisât avec trop de force? Elle passa en revue divers systèmes de philosophie afin d'en trouver un qui s'accordât à son cas. Elle avait le choix entre plusieurs solutions, elle opta pour la plus simple: celle qui consiste à chasser une obsession par un intérêt nouveau.

Restait à déterminer cet intérêt... La lecture? Pourquoi pas? Depuis trois semaines et plus qu'elle avait quitté Paris, Martine n'avait pas ouvert un livre. Mais la bibliothèque des Laudes ne pouvait lui être d'aucun secours, étant peu fournie en dehors d'ouvrages techniques, sans pouvoir sur l'imagination. Elle se rappela que tout à l'heure, lorsque Alix avait acheté au kiosque de la gare quelques magazines pour lire en route, elle avait vu, annoncé en gros caractères sur la couverture de l'un d'eux, le nom de Simenon.

Du drame policier! De l'action! voilà ce qu'il lui fallait. Remontant dans la voiture, elle fit le crochet jusqu'à la gare et trouva sans peine la publication en question. C'était un hebdomadaire féminin portant pour titre: "Rien que deux coeurs..." Elle se remit en route, savourant par avance la détente qu'elle se promettait.

Hélas! une fois dans sa chambre, elle constata que le roman en était déjà à la sixième tranche. Sotte qu'elle était! Les dimensions du nom alléchant inscrit en tête du magazine lui avaient laissé croire qu'il s'agissait d'un début! Elle s'était dit que les bases jetées par l'auteur dès le premier chapitre serviraient d'appât à ses déductions et qu'elle prendrait plaisir à échafauder diverses hypothèses quant au développement futur de l'action. Mais comment se passionner pour une histoire dont les données initiales restaient inconnues? Elle en aurait pleuré...

Elle quitta la maison et se mit à errer à travers les champs moissonnés où les javelles régulièrement espacées évoquaient des pèlerins en prière. Elle avait vu tomber ces lourds épis, elle avait assisté au liage automatique de ces gerbes blondes, et aujourd'hui, en foulant l'éteule rase, elle avait le sentiment d'une profanation.

Elle marcha longtemps. Peut-être eût-elle atteint sans en avoir conscience les abords du chalet si, du pré qu'il était en train de faucher, Fernand ne l'eût aperçue. Il la héla du haut d'une Delieuvin à deux roues motrices:

— Venez, Martine, que je vous montre le fonctionnement de mon râteau-faneur!

Puis, s'étant mis au point mort, il lui fit une place sur le siège élevé.

— Le regain est devenu assez haut pour une nouvelle récolte de fourrage, dit-il. Voyez: je le pousse en avant en le faisant rouler...

Il se lança dans une démonstration bourrée de termes techniques, insistant sur le fait que, grâce à la méthode employée, l'andain était continu d'une extrémité à l'autre du champ au lieu d'être formé d'une série de tronçons juxtaposés. Il était question aussi de fourrage soulevé et aéré, de dessication rapide et d'autres avantages. Mais, si plein de son sujet que fût l'aîné des Lugrais, il finit par remarquer que son propre enthousiasme suscitait peu d'écho.

— Qu'avez-vous, Martine? s'inquiéta-t-il. Pas d'ennuis, j'espère? Alix... je ne vous ai même pas demandé si elle était bien partie...

— Tout s'est passé à merveille, Fernand.

— Vous avez pourtant une contrariété... c'est visible pour qui connaît comme moi votre physionomie.

(à suivre)



Sa Majesté la reine Elizabeth (à gauche) semble s'amuser agréablement au cours de la visite d'une manufacture de jute qu'elle fait en compagnie du duc d'Edimbourg. Ce dernier, à droite, manifeste un intérêt marqué au fonctionnement de la machinerie. (CW)

Cire pour autos

Durée de chaque application de cire

La durée d'une application dépend des facteurs suivants:

1. **Où et comment la voiture est-elle utilisée?** Dans les localités situées au bord le la mer, la couche de cire durera moins longtemps à cause de l'effet corrosif de l'air salin sur les voitures. La durée sera également écourtée si la voiture parcourt de grandes distances sur des routes poussiéreuses ou dans des régions industrielles exposées à la fumée. La vitesse use la cire sur les bords exposés de la voiture.

2. **Distance parcourue par la voiture.** Une voiture qui parcourt chaque semaine une grande distance ne conservera pas sa pellicule de cire aussi longtemps qu'une autre qui parcourt moins de milles.

3. **Saison de l'année.** La cire tient plus longtemps dans les climats et saisons tempérés — printemps et automne — ou par une température variant entre 50 et 70 degrés. L'hiver avec sa neige, sa boue et sa saleté, nuit grandement à la durée de la cire. Le soleil brûlant de l'été est plus nuisible encore: il ramollit la cire dont les particules se dispersent et deviennent plus facilement la proie des éléments. Il détériore aussi la peinture. Il faudra donc cirer plus souvent.

4. **L'endroit où est laissée la voiture lorsqu'elle est au repos.** La cire durera plus longtemps sur une voiture dans un garage que si elle est laissée à l'extérieur exposée aux intempéries.

5. **Entretien du fini entre deux applications de cire.** Pour bien entretenir une auto il faut l'essuyer souvent avec une peau de chamois humide ou un chiffon humide (jamais à sec) ou la laver à l'eau froide et claire avant que la poussière et la saleté s'accumulent. L'abrasif employé pour nettoyer une épaisse couche de saleté délogera aussi une partie de la cire tout comme les savons forts ou certains détersifs pour autos utilisés dans une préparation trop concentrée.

Comment laver une auto

Avant d'appliquer un nettoyeur ou une cire pour autos sur votre voiture, lavez-en soigneusement la surface. Les abrasifs et dissolvants des préparations nettoyantes délogent la pellicule de poussière de la route, graisse, goudron, suie et peinture oxydée qui ne disparaissent pas à l'eau. Cependant, les particules de saleté devraient être lavées à grande eau pour éviter d'abîmer le fini. Rappelez-vous ceci lorsque vous lavez votre voiture: rincez le plus possible, frottez le moins possible!

On nettoie généralement les sièges et les carpettes avec un petit balai ou un petit aspirateur avant de laver l'auto. On recommande aussi d'épousseter le tableau de bord, la direction, le pare-soleil, etc.

Pour laver l'auto, employez un tuyau d'arrosage (des gants en caoutchouc-mousse s'adaptant au tuyau sont en vente dans les quincailleries) ou deux seaux d'eau au moins. Ayez sous la main une éponge, une peau de chamois et des chiffons sans apprêt. (Si vous employez de vieilles chemises ou de vieux vêtements, ôtez tous les boutons.)

Un détersif synthétique ou un "shampooing pour autos" ramollissent la pellicule de saleté et facilitent le nettoyage. Rincez bien. L'emploi de ces préparations présente un autre avantage: il n'est pas nécessaire d'essuyer après le rinçage.

Voici comment procéder: commencez par la partie supérieure de l'auto, aspergez abondamment d'eau, avec le tuyau ou l'éponge, pour enlever la saleté détachée. Si vous n'avez pas de tuyau, prenez l'eau propre d'un seau pour laver les vitres. Vous nettoierez les roues à l'aide d'une brosse. Si vous avez des pneus à flancs blancs, il vous faudra peut-être un nettoyeur domestique ou d'autres articles de nettoyage pour les blanchir.

Une note de distinction

Voici comment donner à votre voiture une note de distinction après l'avoir lavée, nettoyée et cirée. Appliquez une couche de cire qui reluit seule (la Glo-Coat de Johnson, par exemple) sur les carpettes de caoutchouc, le marche-pieds, les pneus, etc., pour les parer d'un nouvel éclat brillant. N'employez jamais une cire qu'il faut faire reluire sur les surfaces de caoutchouc.

•••

Les tarifs douaniers bientôt réduits aux E.-U.?

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat a annoncé que les Etats-Unis conféreront avec un certain nombre de nations, dont le Canada, au début de l'an prochain afin d'étudier la possibilité de réduire leurs tarifs de douane.

Ces entretiens auront lieu en vertu de nouveaux pouvoirs accordés au président Eisenhower au cours de la présente session du Congrès. La loi ratifiée au mois de juin accorde au président le pouvoir de réduire de cinq p. 100 par année pour chacune des trois prochaines années les tarifs douaniers frappant les produits importés de pays qui accepteraient d'accorder un même traitement aux Etats-Unis. Les pouvoirs que lui confère la nouvelle loi lui permettent également de réduire graduellement à 50 p. 100 tout tarif douanier qui est plus élevé que cette proportion.

Le secrétariat d'Etat a précisé que des consultations sont déjà en cours en vue de la conférence multilatérale du début de l'an prochain. Les plans actuels prévoient que les 35 pays membres de l'Accord général sur les tarifs et le commerce seront invités à la conférence, de même qu'un certain nombre d'autres pays.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

Des circonstances imprévisibles peuvent entraîner des changements après la publication de cet horaire.

DIMANCHE

8.50—Ouverture
9.00—Concert du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Fantaisie
10.30—Pour nos malades
11.30—Jardins plantureux
11.45—Nos missions
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouvelles locales
12.30—Tour de chant
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—Thé dansant
4.30—Légende du jazz
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Opérettes
7.30—Billet de faveur
8.00—Match intercités
8.30—Le jazz à son meilleur
9.00—Radio-journal
9.15—Ce pays que nous sommes
9.30—Petites symphon.
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sans cérémonie
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Nos plus belles valses
9.30—D'amour et d'eau fraîche
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.30—Piano populaire
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—La Voix du Québec
12.20—Intermède
12.30—Réveil rural
12.50—Amérique latine
1.00—Nouvelles
1.15—Prév. du temps
1.25—Information rurale
1.30—Cond. des routes
1.45—Lettre à une Can.
2.00—Opéra
2.30—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 1250
3.45—S.D.S. et variétés
4.30—Mathias Sandorf
5.00—Radio-journal
5.10—Micro Vacances
6.00—La revue de l'actualité
6.15—Nouvelles
6.25—Dans le monde du sport
6.30—En vedette
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles

LUNDI

P.M.
7.30—Flagrant délit
8.00—Coin du disque
8.30—En trois-quatre
9.15—Chansonnettes
9.30—Nos nations au micro (Allemands)
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI

P.M.
7.30—Chasse à l'homme
8.00—Coin du disque
8.30—L'école buissonnière
9.15—Causerie
9.30—L'âme des poètes
10.00—Concerts au chalet

MERCREDI

10.50—A votre santé
P.M.
7.30—Blague à part
8.00—Festival de Stratford
9.30—Variétés
10.05—L'heure exquise

JEUDI

P.M.
7.30—Au bord de la rivière
8.00—Théâtre de R.-C.
9.15—Omnibus
9.30—Petit concert
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

P.M.
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Le coin du disque
8.15—Le coin du disque (suite)
8.30—Nouveautés dramatiques
9.15—Lectures et vacances
9.30—Récital
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Musique pour les jeunes
P.M.
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.45—S.D.S. et Variétés
4.00—Le Carrousel de la Chansonnette française
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
7.30—Concert
8.00—L'album des as
8.30—Sérénade pour cordes
9.00—Histoires extraordinaires
9.30—Festival de Stratford

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende

L—Local
R—Radio-Canada
T—Transcription locale
E—Emissions différées

DIMANCHE

9.55L-Ouverture
10.00L-La voix du Cap
10.15R-Radio-journal
10.20L-Intermède
10.30R-Concert pop.
11.30R-Claves et Maracas
12.00R-Chefs-d'oeuvre
1.00R-Tableaux d'opéras
2.00R-Thé dansant
2.30R-Légende du jazz
3.00R-Radio-journal
3.10L-Intermède
3.15R-Musique légère des Pays-Bas
3.30R-Autour du monde
4.00R-Match intercités
4.30R-Opérette
5.30R-Billet de faveur
6.00R-Orchestre Boston
6.30R-Le jazz à son meilleur
7.00R-Radio-journal
7.15R-Ce pays que nous sommes
7.30R-P'tes symphonies
8.00L-Quart d'heure de sainte Anne
8.15L-Chanson can.
8.30R-La fin du jour
8.57R-Radio-journal
9.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00L-Soleil levant
7.25L-Nouvelles
7.30L-Radio S.-C.
7.45L-Swift Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Laflèche
8.25L-Intermède
8.30L-Willow-Bunch
9.00T-Piano populaire
9.15R-Rue principale
9.30E-Sur les quais de Paris
10.00R-Quelles nouvelles
10.15R-Radio-journal
10.25L-Intermède
10.30L-Décor
11.00R-Face à la vie
11.15R-Noir et blanc
11.30L-La Sask. agricole
11.45R-Lettre à une Canadienne
12.00R-M. Chapdelaine
12.15R-Chansonnettes
12.30R-Réveil rural
12.50L-Intermède et sup. agricole
1.00L-Mus. de danse
1.30L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains
2.30L-Assiniboia
3.00R-Radio-journal
3.10L-Au hasard
4.00R-Revue de l'actualité
4.15R-Garde à vous
4.30R-Ref. populaires
4.45R-Le fond de votre pensée - Les virtuoses
5.00E-Mathias Sandorf
5.15L-Autour d'une chanson
5.30L-Coin des Tout-Petits
5.58L-Angélus
6.00L-Gravelbourg
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet
7.00R-Radio-journal

LUNDI

3.30R-Valses
7.15R-Hors-série
7.45R-Découverte de la médecine
8.00E-En trois quatre
8.30E-Flagrant délit
9.00E-Fest. européens
10.00L-Nouvelles

MARDI

3.30R-Musique sud-américaine
7.15L-A votre santé
7.30R-L'âme des poètes
8.00E-Chasse à l'homme
8.30E-Concert du Chalet
9.30E-L'école buissonnière
10.00L-Nouvelles

MERCREDI

3.30R-Orch. populaire
7.15R-M. Omnibus
7.30R-Récital
8.00S-Blague à part
8.30R-Festival de Stratford
9.00E-Nuits blanches
9.30E-Variétés
10.00L-Nouvelles

JEUDI

3.30R-Variétés mus.
7.15R-Le vrai Japon
7.30R-Petit concert
8.00E-Conf. de presse
8.30E-Au bord de la rivière
9.00E-Théâtre de R.-C.
10.00L-Nouvelles

VENDREDI

3.30R-Mus. de film
7.15R-Lectures de vacances
7.30R-Récital de Qué.
8.00E-Reportages
8.30E-Concert promenade
9.30E-Nouveautés dramatiques
10.00L-Nouvelles

SAMEDI

7.00L-Soleil levant
7.25L-Nouvelles
7.30L-Radio S.-C.
7.45L-Swift Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles Laflèche
8.25L-Intermède
8.30L-Willow-Bunch
9.00E-Heure des enfants
9.30R-Réveil rural
9.55L-Intermède et sup. agricole
10.00E-Tante Lucille
10.15R-Radio-journal
10.25L-Intermède
10.30R-Chansonnettes
11.00R-Opéra
2.00L-R. et R. Ponteix
2.30L-Assiniboia
3.00R-Radio-journal
3.10L-Intermède
3.15R-Langue bien pendue
3.30R-Album des as
4.00L-Pot-pourri mus.
4.30L-Un artiste
5.00L-A qui la parole
5.15L-Autour d'une chanson
5.30L-Coin des Tout-petits
6.00R-Radio-journal
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-10 succès de la s.
7.30R-Musique de Montréal
8.00E-Trio de Québec
8.30E-Sér. pour cordes
9.00E-Service intern.
9.30R-Histoires extraordinaires
10.00L-Nouvelles

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Radio S.-C.
10.15—Radio-journal
10.30—Concert populaire
11.30—Claves et maracas
12.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
1.00—Refrains de France
1.30—Prog. polonais
2.00—Café-concert
2.30—Prog. ukrainien
3.00—Radio-journal
3.15—A la console
3.30—Récital
4.00—Match intercités
4.30—Opérette
5.00—Nos futures étoiles
6.00—Orch. de la NBC
7.00—Radio-journal
7.15—Ce pays
7.30—Petites symphon.
8.00—Musique pour toi
8.30—Fin du jour et information
9.00—Prév. et fin

Du lundi au vendredi inclusivement (Heure normale)

6.45—Ouverture
6.50—Prière du matin
7.00—Nouvelles
7.10—Bonjour
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour
8.45—Broadway et North Battleford
9.00—Foire aux disques
9.15—Rue principale
9.30—D'amour et d'eau fraîche
10.00—Quelles nouvelles
10.15—Radio-journal
10.25—Intermède
10.30—Un quart d'heure avec
10.45—Sur les quais de Paris (lun., mar., ven.)
11.00—Face à la vie
11.15—Maman Jeanne
11.30—Vies de femmes
11.45—Lettre à une Canadienne
12.00—Maria Chapdelaine
12.15—Nouvelles
12.20—Communiqués
12.25—Intermède
12.30—Réveil rural
1.00—Prince-Albert
1.30—Au fil de l'heure
2.00—Aux malades
2.15—Bienvenue Sask.
2.45—Sur nos ondes
3.00—Radio-journal
3.15—Fantaisie
3.30—Etoile de la chansonnette
3.45—Un homme et son péché
4.00—Revue de l'actualité
4.15—Garde à vous
4.30—Ref. populaires
4.45—Votre pensée
5.00—Programme Jules Verne
5.15—Sérénade au crépuscule
5.45—Pour les bambins
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Le chapelet
6.30—Rap. des routes
6.35—Camp de sécurité

LUNDI

7.00—Radio-journal
7.15—P'tit bal
7.30—Pays des Gitans
8.00—Maîtres et mél.
8.30—Blague à part
9.30—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI

7.00—Radio-journal
7.30—L'âme des poètes
8.00—Chasse à l'homme
8.30—Concert intern.
9.30—Copie conforme
10.00—Nouvelles et fin

MERCREDI

7.00—Radio-journal
7.15—P'tit bal de l'ouest
7.30—Récital
8.00—Studio
9.30—Variétés
10.00—Nouvelles et fin

JEUDI

7.00—Radio-journal
7.15—Le vrai Japon
7.30—Petit concert
8.00—Conférence de presse
8.30—Au bord de la rivière
9.00—Théâtre de R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

VENDREDI

5.15—Rapport routes
5.20—Intermède
5.30—Chapelet
6.15—Prog. allemand
7.00—Radio-journal
7.15—Affaires de l'Etat
7.30—Récital de Québec
8.00—Carrefour
8.30—Concert promenade
9.30—Idées en marche
10.00—Nouvelles et fin

SAMEDI

6.45—Ouverture
6.50—Prière du matin
7.00—Nouvelles
7.10—Bonjour
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour
8.45—Broadway et North Battleford
9.00—Ondes enfantines
9.30—Réveil rural
10.00—Tante Lucille
10.15—Radio-journal
10.30—Chansonnettes
11.00—Heure de l'opéra
2.00—Rythmes et chansons
2.45—Pot-pourri (Conseil Vie Française)
3.00—Radio-journal
3.10—Communiqués
3.15—Langue bien pendue
3.30—L'album des as
4.00—Bienvenue Sask.
4.30—Rapport routes
4.35—Bienvenue Sask.
5.00—Wheat Pool
5.15—Nouv. sportives
5.20—Succès de la semaine
5.45—Le chapelet
6.00—Radio-journal
6.05—Disques
7.00—Mus. de danse
8.00—Trio de Québec
8.30—Sérénade pour cordes
9.00—Transcription
9.30—Histoires extraordinaires
10.00—Nouvelles et fin

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLII—No 30

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Une ménagère pour presbytère au Manitoba; équipement moderne. Bon salaire. **Ecrire à Boite 349, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 18-349-20C.

CONSULTEZ Mme Magda Baeuerle, pour votre haute couture: robes de noces, de soirées, costumes, etc. **S'adresser à 441, rue des Meurons, St-Boniface. Tél. 20-9300.** 19-365-20P.

ON DEMANDE — Jeune dame pour garder enfants, le jour, pendant que la mère travaille, 9 h. à 5 h., du lundi au vendredi. **Téléphoner à 23-1275.** 20-389-20C.

ON DEMANDE — Opératrices expérimentées de machines à coudre électriques, pour manufacture de vêtements de sports pour dames. **S'adresser à Young Ideas Ltd., 246, avenue McDermot, Winnipeg.** 20-391-21C.

ON DEMANDE

Opératrices expérimentées de machines à coudre ordinaires et spéciales.

Atelier à air conditionné. Emploi permanent. Salaires des plus élevés — avec salaire garanti dès le début.

Téléphonez ou venez nous voir pour un interview et voyez combien il est agréable de travailler avec le confort de l'air conditionné.

GLESBY GARMENT LIMITED
126, ave Lombard, Winnipeg, Man.
Téléphone 93-7521
20-392-20C.

ON DEMANDE — Suite de 3 pièces, meublée, pour interne d'hôpital marié. Préférablement près hôpital St-Boniface. **Téléphoner, après 6 h., à 93-6330.** 20-390-20C.

A LOUER — Grande chambre meublée pour jeunes filles. Cuisine moderne au service des locataires seulement. Autres commodités. Localité excellente, rue **Masson. Téléphoner à 23-3834.** 19-248-T.F.

A LOUER — Une chambre meublée; convenable pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. **S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood.** 19-377-21C.

A LOUER — Grande chambre moderne, meublée; en face d'arrêt d'autobus. Facilités pour faire cuisine. Usage de machine à laver et téléphone. Entrée et salle de bains privées. Idéale pour demoiselles ou couple marié. Possession le 1er septembre. **Téléphoner à 20-6856.** 19-378-21C.

A LOUER — Suite de 2 pièces, avec solarium. Salle de bains. **Téléphoner à 23-4013.** 19-383-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour fille, à Norwood. Près autobus. A compter du 15 août. **Téléphoner à 20-7909.** 20-393-20C.

A LOUER — Suite de 3 pièces. **S'adresser à 474, rue de la Morénie, St-Boniface.** 19-394-20C.

A LOUER — Chambre avec poêle et évier. Conviendrait pour 2 jeunes hommes ou 2 jeunes filles. **Téléphoner à 92-7790.** 19-395-22C.

A LOUER — Ave Provencher — Suite de 3 pièces complètement meublée; entrée privée. Tout près autobus. **Téléphoner à 93-8721.** 19-396-20P.

A LOUER — Suite de 2 pièces, au 3ème. Brochée pour poêle. Près autobus et école. **Téléphoner à 23-6528.** 20-397-20C.

A LOUER — 3 pièces avec salle de bains. Près de la Modern Dairies. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface.** 20-398-21C.

A LOUER — Chambre meublée pour jeune homme. Libre le 1er septembre. **S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface.** 20-399-T.F.

A LOUER — Suite 2 pièces, complètement meublée — évier, poêle, réfrigérateur. Idéale pour 2 jeunes filles ou jeune couple. A proximité église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Tout près autobus. Possession immédiate. **S'adresser à 586, ave Bannatyne, Winnipeg.** 20-400-20C.

A LOUER — Logis de 3 pièces; eau courante; usage d'un hangar. En face de l'église, près école. **S'adresser au Bureau de poste, Lorette, Man.** 20-401-21P.

CHALETS D'ETE A VENDRE — S'adresser à **M. Léo Beaulieu,** moniteur au Camp Notre-Dame, Plage Albert, ou **téléphoner à 23-6128.** 16-291-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 651-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Garage dans bon district agricole, près de Winnipeg. Proposez vos conditions. Si vous ne pouvez acheter, vous pouvez louer, même avec une petite somme. **S'adresser à E. Rochon, Ste-Agathe, Man. Tél. 27.** 20-408-20C.

A VENDRE — Ferme de 480 acres, toute en culture. 1 mille de l'école et du village de Veillardville, Sask. Près grande route. Bâtiments et bonne eau. Prix, $16,000.00. **S'adresser à C. P. 43, Domremy, Sask.** 19-367-20P.

A VENDRE — Pommettes et prunes de qualité, mûries sur les arbres. Saison des fruits ouverte du 10 août au 24 septembre. Jours de cueillette: lundis, mercredis et samedis. Prix: pommettes — 4 à 9c la lb.; prunes (25 août au 24 sept.) — 4 à 12c la lb. Apportez vos chaudières et paniers. **Maison St-Joseph, Otterburne, Man.** 19-368-22C.

A VENDRE — Propriété 15' x 107 avec maison, garage. Tout près de la basilique et du collège. **S'adresser à 234, boul. Dollard, St-Boniface.** 16-339-T.F.

A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher en acajou. — Aussi, ciné-caméra. **Téléphoner, entre 5 h. et 8 h. p.m., à 20-6702.** 20-409-20C.

A VENDRE — Maison de 6 pièces; eau et égout. Centre du village de St-Pierre. **S'adresser à 145, Enfield Crescent, Norwood. Tél. 20-7907.** 20-410-21C.

A VENDRE A TRANSCONA — Bungalow moderne 6 pièces; bâti il y a 5 ans; 1 bloc école et église catholiques. Lot 67' x 100'. Chauffage air forcé, huile. Garage, clôture. Prix, $8,500.00. **Téléphoner à 22-8605.** 20-411-20C.

A VENDRE — Machine à coudre Singer; excellente condition. Prix raisonnable. **Téléphoner à 74-8677.** 20-412-20C.

A VENDRE — Bicyclette de garçon. Bas prix. **S'adresser à 461, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Téléphone: 93-2766.** 20-402-20P.

A VENDRE A LORETTE — Près église et école supérieure, sur grande route: lot 200' x 216'; maison semi-moderne 2 étages, 6 pièces; grand jardin; puits; poulailler; hangars. Hydro. **S'adresser à Mme Sophronie Déserey, Lorette, Man., ou à E.-J.-R. Arpin, 120, ave Provencher, St-Boniface.** 20-403-23P.

A VENDRE — Hôtel 12 chambres; village 60% canadien-français, sud-ouest Saskatchewan, sur 2 grandes routes, 34 milles des Etats-Unis. Clientèle touristes surtout. Chiffre d'affaires: $54,000.00. Eau courante chaude et froide. Toilette à l'eau. Bâti en neuf 1947. Pas de réparations nécessaires. Prix, $38,500.00; comptant, $25,000.00; balance à termes 5%. **S'adresser à Boite 299, Ponteix, Sask.** 20-404-22C.

A VENDRE — Moissonneuse-batteuse automatique Cockshutt 12' 1949, roues doubles; phares; en bonne condition. Fera aussi moissons, à prix réguliers. Pour renseignements, **téléphoner à 42-5227 ou à Ste-Agathe 27.** 20-405-20C.

A VENDRE — Maison de 6 pièces; chauffage air chaud; stoker; planchers bois dur; possession immédiate. District scolaire St-Boniface. Prix, $8,000.00; comptant, $2,400.00. **Téléphoner à 23-1517.** 20-406-21C.

A VENDRE — Garage, salle de montre, outils, stock et pompes à essence; dans bon district agricole. Ample travail pour 2 hommes, à l'année ronde. Le tout pour $7,500.00. Compagnie d'huile fournira jusqu'à 60% du coût total. Raison de vente: maladie. Vente immédiate si désirée. Pour plus de renseignements, **écrire à Boite 407, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 20-407-20C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces; chauffage à eau chaude à l'huile. $10,000.00

St-Boniface — Semi-duplexe de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $8,900.

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 pièces. Prix, $10,000.00.

St-Boniface — Cottage moderne de 4 pièces. Bel emplacement. Près de toutes les commodités. Prix, $8,500.00

St-Boniface — Près basilique — Duplexe non moderne 7 pièces. Prix, $5,500.00.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces, près écoles. Prix, $6,200.00.

Norwood — Duplexe moderne de 7 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $17,000.00.

Norwood — Cottage moderne de 4 pièces. Chauffage à air chaud. $6,800.00.

St-Vital — Bungalow 5 pièces. Construit il y a 5 ans. Prix, $6,500.00.

St-Vital — Cottage 4 pièces. Prix, $4,000.00.

Près de Winnipeg — Magasin général dans village canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Logis attenant de 5 pièces. Prix, $3,500.00.

Chemin Dugald — Maison de 9 pièces; grand lot. $4,000.00.

Chemin Dawson — Cottage ultra-moderne de 6 pièces. Chauffage à eau chaude à l'huile. $13,800.00.

Ferme d'élevage — 200 acres. Maison et autres bâtiments. Bonne eau. $3,000.00.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
20-413-20C.



Ci-dessus, à droite, apparaît **M. Michel R. Herb,** de Sandusky, Ohio, âgé de 85 ans, qui vient de terminer sa cinquantième retraite fermée à la Maison des Retraites St-Stanislas, à Cleveland. Il reçoit les félicitations du **R. P. M. L. Lochbiler, S.J.,** directeur de la Maison des Retraites. (NC)

La population du Canada s'élève maintenant à plus de 15 millions

OTTAWA — La population du Canada atteint maintenant le total de 15,601,000 âmes. C'est ce que révèle le rapport estival du Bureau de la Statistique qui démontre une augmentation de 119,000 âmes pendant les trois derniers mois, du 1er mars au 1er juin.

Augmentation de 11 p. 100

Le total représenté prouvait une augmentation de 1,592,000 ou 11.4 p. 100 sur le dernier recencement officiel, en juin 1951.

Un taux des naissances toujours croissant et une mortalité à la baisse, aussi bien qu'une vaste immigration, ont produit une augmentation de 29.2 p. 100 pendant les dix dernières années.

Toutes les provinces et les régions, sauf le Yukon, ont participé à l'avance. Voici comment se répartit la population canadienne par province:

Québec	4,520,000
Ontario	5,183,000
Colombie Britannique	1,305,000
Alberta	1,066,000
Manitoba	849,000
Terre-Neuve	412,000
Saskatchewan	889,000
Nouveau-Brunswick	558,000
Nouvelle-Ecosse	683,000
Ile du Prince-Edouard	108,000
Territoires du N.-O.	18,000
Yukon	10,000

A VENDRE

Vis-à-vis le parc Provencher: une des propriétés les mieux situées à St-Boniface. Pour tout renseignement, s'adresser à

J.-E. BEAULIEU
397, Place Gaboury, St-Boniface
Téléphone 23-6128
16-290-T.F.

ROYAL REALTY CO.
613, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne de 4 pièces, sur grand lot. Prix, $5,800.00; comptant requis, $1,000.00.

St-Boniface — Bungalow 3 pièces. Eau et égout. Rue Bertrand. Entièrement meublé. Prix, $4,200.00; comptant requis, $800.00; balance, $45.00 par mois.

Rue de la Morénie — Maison de 6 pièces; 3 en bas et plomberie; 3 en haut et plomberie. Chauffage à air chaud. $7,500.00; comptant requis, $3,500.00, balance, $50.00 par mois.

Norwood — Bloc appartements de 5 suites de 3 pièces, chacune ayant poêle et réfrigérateur électriques. Revenus annuels de $4,650.00. Prix, $33,500.00; comptant requis, $19,500.00; balance à 4½%.

St-Boniface — Duplexe — 4 pièces et salle de bain en bas; 2 pièces et salle de bain en haut. Fini stuc. Grand lot. Seulement $9,400.00; comptant requis, $2,500.00; balance comme loyer.

A l'ouest de Winnipeg — Route de camionnage et 2 camions. Très gros chiffre d'affaires. Propriétaire se retire. Vendra 2 camions et route seulement $10,000.00. Accepterait maison-appartements de ville en échange.

Près de Mariapolis — Ferme de 320 acres; 240 en culture; reste en foin et pâturages. Bons bâtiments. Bonne eau. Electricité. Toute clôturée. Meilleur des terrains. Seulement $12,900.00, à termes.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
20-414-20C.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE ELECTRIQUES — EXPERIMENTEES OU NON — POUR CONFECTION DE PANTALONS ET VESTONS. TRAVAIL DE JOUR OU DE NUIT. Emploi permanent. Bons salaire et conditions de travail.

S'adresser à
Winnipeg Pants & Sportswear
207, ave Jarvis. Tél. 59-5375.
18-351-21C.

Iskandar Mirza nommé gouverneur général suppléant au Pakistan

KARACHI, Pakistan — Le major-général Iskandar Mirza, un homme d'Etat énergique rompu aux méthodes britanniques d'administration et vétéran des conflits pour les frontières du Nord-Ouest, a été nommé gouverneur général suppléant du Pakistan.

Cours d'été de l'Université d'Ottawa

OTTAWA — Près de 950 étudiants suivent les cours d'été à l'université d'Ottawa. Parmi eux on compte une centaine de prêtres et environ 250 religieux et religieuses de nombreuses congrégations. Ces étudiants viennent de tous les coins du Canada et des Etats-Unis.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) le mercredi 28 septembre 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT DU ROCHER RIPPLE, DETROIT DE SEYMOUR, (C.B.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, case postale H-239, édifice 29, Buckmasters Field, St-Jean (T.N.), édifice public, Bedford Row, Halifax (N.-E.), 38, rue Great George, Charlottetown (I.P.-E.), case postale 279, 93, rue Canterbury, St-Jean (N.-B.), avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), case postale 430, Québec 4 (P.Q.), case postale 129, station H, Montréal 25 (P.Q.), édifice Garland, 142, rue Queen, Ottawa (Ont.), 36 est, rue Adelaide, Toronto (Ont.), case postale 668, édifice public fédéral, London (Ont.), bureau de poste, Fort William (Ont.), 8e étage, édifice Confederation Life, 457, rue Main, Winnipeg 2 (Man.), 10018, 105e rue, Edmonton (Alta), et édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à St-Jean (T.-N.), Halifax (N.-E.), Charlottetown, I.P.E.), St-Jean (N.-B.), Rimouski (P.Q.), Québec (P.Q.), Montréal (P.Q.), Ottawa (Ont.), Toronto (Ont.), London (Ont.), Fort William (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alta) et Vancouver (C.B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 27 juillet 1955.

Notre-Dame du Cap aura sa basilique

TROIS-RIVIERES — Une nouvelle basilique, dédiée à Notre-Dame du Cap, sera érigée au Cap-de-la-Madeleine. Les travaux commenceront dans quinze jours. S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a présidé la cérémonie de bénédiction des chantiers, le vendredi matin 5 août. Il a soulevé la première pelletée de terre en présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles.

La basilique s'élèvera entre le monastère des Oblats de Marie Immaculée et la rive du St-Laurent.

Nombreux scouts catholiques suisses au jamboree mondial

FRIBOURG — Des 138 scouts suisses qui participeront au VIIIe jamboree mondial qui aura lieu à Niagara-sur-le-lac, du 18 au 28 août, près de la moitié appartiennent à des troupes catholiques.

Les deux aumôniers qui accompagneront les scouts catholiques sont M. l'abbé Léopold Peter, curé de St-Blaise (Neuchâtel), et M. l'abbé J. Hardegger, d'Hergiswil (Nidwald). Le chef de la délégation suisse sera le Dr Louis Burgener, de Cernier (Neuchâtel).

Les scouts suisses gagneront le Canada par avion de Zurich, par New-York, Washington, Chicago et Detroit.

Congrès de la J.O.C. aux Etats-Unis

CHICAGO — La J.O.C. des Etats-Unis tiendra sa 3e semaine annuelle d'études à l'Université Notre-Dame, du 14 au 20 août. Plus de 500 jocistes et aumôniers y prendront part.

S. E. le cardinal S. Stritch, archevêque de Chicago, adressera la parole aux congressistes. Ceux-ci discuteront de l'action politique, des unions ouvrières, des groupes minoritaires ainsi que de la préparation au mariage.

La J.O.C. est maintenant établie dans 62 pays; on en trouve des groupes dans plus de 35 villes aux Etats-Unis.

Des navires à propulsion atomique en G.-Bretagne

LONDRES — La société Rolls-Royce effectue actuellement des recherches en vue de la mise au point de moteurs atomiques pour bateaux et pour avions, rapporte le **News Chronicle.**

Selon le journal, les savants estiment que les premiers navires britanniques à propulsion seront construits d'ici six ans.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 31 août 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, EDIFICE PUBLIC FEDERAL, NEEPAWA (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), au bureau de poste de Brandon et au bureau de poste de Neepawa (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 27 juillet 1955.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 31 août 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BATIMENT DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., ONION LAKE (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du fonctionnaire en charge, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), au bureau de poste de Régina (Sask.) et au bureau de poste de Prince-Albert (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire en charge, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 juillet 1955.

L'incidence de la polio baisse de moitié au pays

OTTAWA — L'incidence de la polio au Canada à ce point-ci de l'année est de moitié moins élevée que le taux moyen de la période qui s'étend de 1950 à 1954.

On n'avait enregistré que 230 cas le 30 juillet, ainsi que l'ont signalé les autorités fédérales de la santé. A la même date, par contre, le taux d'incidence des cinq années passées était de 612 cas.

Jusque-là, cette maladie n'avait causé que neuf pertes de vie, tandis qu'elle en avait, durant les cinq dernières années, occasionné une moyenne annuelle de 36. Aucun décès imputable à la polio n'est survenu durant la semaine qui s'est terminée le 30 juillet.

Des 230 cas mentionnés, 126 se compliquaient de paralysie.

Taux de chaque province

La Nouvelle-Ecosse est la seule province où l'incidence poliomyélitique dépasse cette année la moyenne annuelle des cinq ans passés.

Voici, pour chacune des provinces, le taux de l'année suivi de la moyenne annuelle de 1950-1954 entre parenthèses: Terre-Neuve, 3 (8); Ile au Prince Edouard, 3 (4); Nouvelle-Ecosse, 18 (12); Nouveau-Brunswick, 7 (12); Québec, 25 (41); Ontario, 51 (197); Manitoba, 7 (113); Saskatchewan, 9 (62); Alberta, 43 (90); et Colombie Britannique, 64 (73).

PETITE NOTE

FIANÇAILLES

M. et Mme Philippe Boyer de la Giroday annoncent les fiançailles de leur fille, Isabelle-Marie, avec M. Charles-J. Mongeon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 27 août, en l'église St-Ignace de Winnipeg.

Journées catéchistiques à Sherbrooke

SHERBROOKE — S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a convoqué les membres de son clergé à une journée catéchistique qui aura lieu le 23 août, à l'auditorium de l'école supérieure. M. le chanoine François Coudreau, P.S.S., directeur de l'Institut supérieur catéchistique de Paris, y sera le conférencier.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 31 août 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR HABITATION DE MEDECIN ET DISPENSAIRE DES SERVICES DE SANTE DES INDIENS, MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL, WHITE BEAR (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du fonctionnaire en charge, pièce 308, édifice London, Saskatoon, au bureau de poste de Régina et au bureau de poste de Swift Current (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire en charge, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 juillet 1955.



ANNULATION DE DEMANDE

On fait savoir par les présentes que la demande de soumissions pour **EDIFICE A BUREAUX, SUR LA GRANDE ROUTE, EMERSON (MAN.),** devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 17 août 1955, est annulée.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 4 août 1955.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 août 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR HOPITAL ET BATIMENTS ACCESSOIRES, WHITEHORSE, TERRITOIRE DU YUKON".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, immeuble Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.B.), de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, immeuble Commercial, pièce 705, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, immeuble Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.B.), de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, immeuble Commercial, pièce 705, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $700, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 5 juillet 1955.